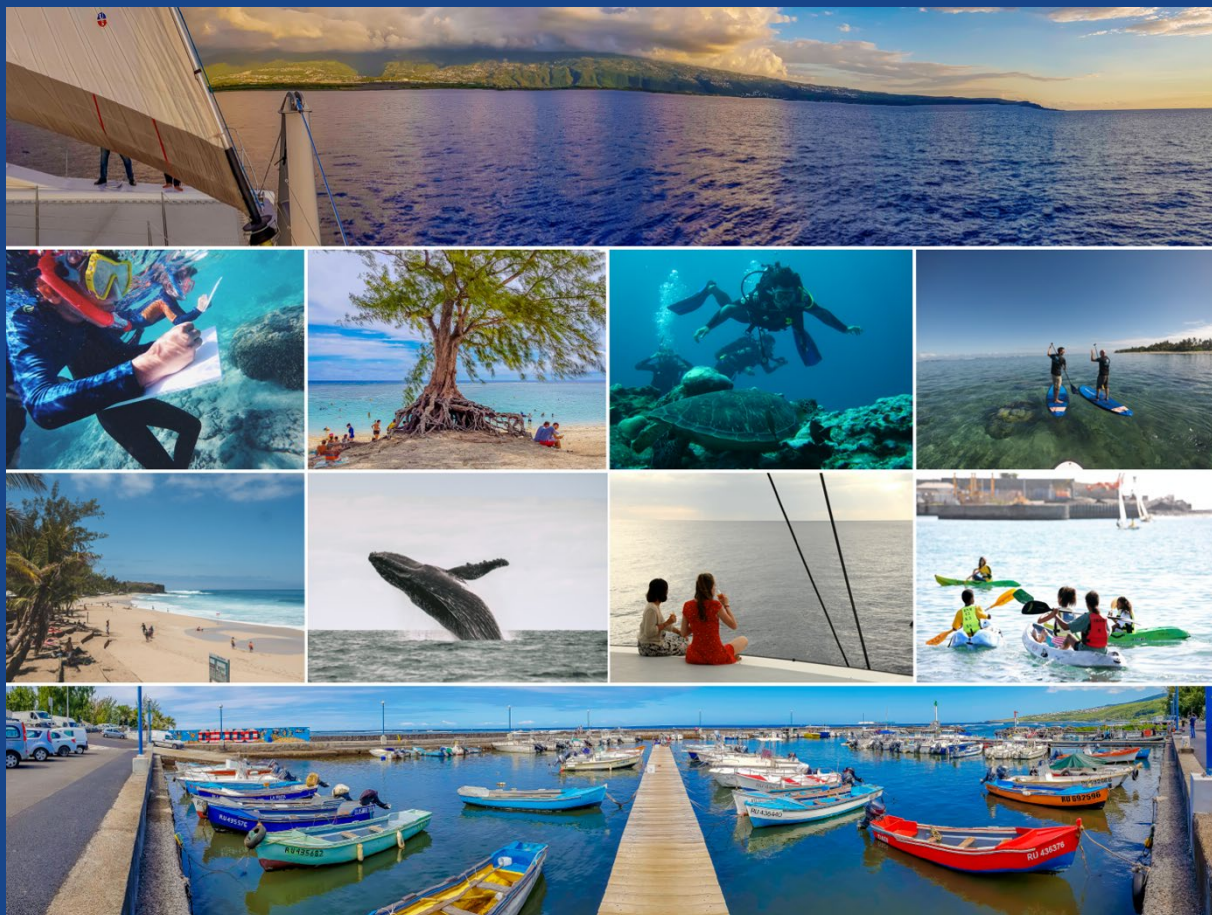


COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

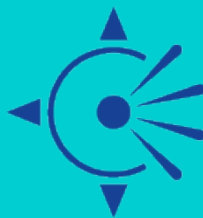
île de La Réunion / océan Indien

CONTRIBUER À LA POLITIQUE MARITIME DE LA RÉGION LA RÉUNION, DE LA FRANCE ET DE L'EUROPE EN MATIÈRE DE TOURISME DURABLE, DE CROISSANCE ET D'ÉCONOMIE BLEUES



LE LIVRE BLEU DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST ODYSSEA® TOURISME DURABLE ET CROISSANCE BLEUE

MISE EN TOURISME MARITIME & CÔTIÈRE DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST INTÉGRÉE & INCLUSIVE POUR PLUS D'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE, DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE PÉRENNE A FORT VUE AJOUTÉE, DE COHÉSION SOCIALE ET DE DURABILITÉ DU TERRITOIRE



LIVRE BLEU
ODYSSEA® TOURISME DURABLE &
CROISSANCE BLEUE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST





Ce Livre Bleu, rédigé conjointement par les équipes de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion, la Régie des Ports du TCO et celles de la SCIC Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue, vise à donner une vision d'avenir au Territoire de la Côte Ouest par le développement des marques, modèles et labels Odyssea®.

Ce Livre Bleu a pour objectif de contribuer à la politique maritime de la Région La Réunion, de la France et de l'Europe en matière de tourisme, de croissance et d'économie bleues.

Il a été présenté dans sa version DRAFT en décembre 2019 sur La Réunion lors du :

- Bureau Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest
- Comité de Pilotage Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue de la destination Ouest la Réunion
- Conseil des Maires de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest
- Comité Technique des Directeurs Généraux de Service des Villes de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

Il a été présenté dans sa version DRAFT en décembre 2019 sur Paris (Salon Nautique) lors du :

- Forum International Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue



TABLE DES MATIÈRES

1.	La vision d'avenir du Président du Territoire de la Côte Ouest.....	9
2.	Co-construire une nouvelle Destination Bleus d'Excellence durable, inclusive et attractive pour les générations futures.....	11
3.	La Scic Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue au service de la destination Ouest La Réunion	12
4.	Inventer pour le territoire de la Côte Ouest La Réunion une gouvernance bleue.....	14
5.	Présentation de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest	17
6.	Pourquoi la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a choisi le label Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence » ?.....	20
7.	Les 15 valeurs ajoutées du label Odyssea® pour la destination Ouest La Réunion pour les 10 ans à venir	22
8.	Le tourisme bleu comme <i>smart specialisation</i> du développement durable solidaire et inclusif du Territoire de la Côte Ouest	25
9.	Les 10 axes stratégiques pour le développement du Tourisme Bleu® sur le territoire de la Côte Ouest.....	27
10.	Du territoire à la destination, de la destination à la marque de destination.....	29
11.	Inventer et développer les « Destinations Bleues d'Excellence », côtières maritimes et fluviales	32
12.	Présentation du label européen Odyssea® - 1 ^{ère} marque européenne de tourisme bleu	34
13.	La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest s'inscrit dans le tourisme durable et la croissance bleue autour de la marque Odyssea®	37
14.	La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite s'inscrire dans le label Odyssea® sur le long terme	38
14.1.	Les opérations stratégiques 2019 - 2021 : la phase d'expérimentation.....	38
14.2.	Participer à la candidature au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco et à la certification au Conseil de l'Europe du Réseau des Routes Bleues® de l'Odyssée.....	38
14.3.	Les opérations stratégiques 2021 - 2027 : la phase de déploiement et de capitalisation	40
15.	Un management stratégique et territorial participatif	42
16.	S'inscrire dans les stratégies nautiques et touristiques régionales, nationales et européennes, par le label européen Odyssea®	44
17.	Modifier durablement l'attractivité de la destination Ouest La Réunion autour de la <i>smart specialisation</i> bleue durable by Odyssea®	48
18.	La géographie du Tourisme Bleu sur la Destination Ouest La Réunion	49
18.1.	Un territoire fait pour le Tourisme Bleu® by Odyssea®	49
19.	Les données chiffrées du tourisme	59
19.1.	Les chiffres sur La Réunion.....	59
19.2.	Les chiffres sur la Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest.....	59
20.	Les 7 modèles territoriaux Odyssea® développés par la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest	63
21.	Les 6 axes stratégiques Odyssea® développés par la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest.....	64

22.	Les 6 pôles territoriaux développés par la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest comme réponse au développement d'une politique maritime des outre-mer.....	67
22.1.	Pôle territorial 1 - Attractivité de la ville-portuaire - développement urbain intégré aménagements productifs et innovants d'avenir - port de plaisance du futur - croissance bleue durable pour plus d'emploi et d'économie pour le territoire de la Côte Ouest.....	67
22.2.	Pôle territorial 2 - Mise en tourisme bleu de la destination Ouest la Réunion par le Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique®. Investir dans des équipements structurants, productifs et écoresponsable, démocratiser l'accès aux activités et développer de nouvelles expériences nautiques et aquatiques.....	70
22.3.	Pôle territorial 3 - Offrir aux clientèles touristiques un nouvel accueil de qualité dans les lieux dédiés : la « Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® », le « Comptoir Culturel Maritime® » et le « Comptoir d'Information Maritime® ».....	78
22.4.	Pôle territorial 4 - Écotourisme & mobilité douce - préserver et valoriser la biodiversité - Développer l'écotourisme de destination bleue par Odyssea Protect®.....	84
22.5.	Pôle territorial 5 - Inscrire la destination dans son bassin de navigation par les « Routes Bleues® de l'Odyssée » de destination et de Multi-destination.....	92
22.6.	Pôle territorial 6 - Marketing territorial d'itinérance et de slow de Destination Bleue, Cluster de la Destination Bleue d'Excellence, co-branding public-privé, formation, insertion et professionnalisation des acteurs, Nouvelles Destinations Bleues® inclusives, durables, culturelles et de haute qualité, nouveaux métiers au service des clientèles touristiques	122
23.	Évaluation du projet par des indicateurs dédiés pour une gestion durable des Destinations Bleues d'Excellence Odyssea®.....	130
24.	Les partenaires de la phase 1 du programme Odyssea® pour la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest.....	133
25.	Annexes	135
25.1.	Les principales reconnaissances obtenues et supports des bonnes pratiques au bénéfice de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest.....	135
25.2.	La plateforme de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest des actions Odyssea®.....	137
25.3.	Les grands thèmes du Livre Bleu pour une montée en gamme des ports de plaisance de la destination Ouest La Réunion, dans le cadre du programme Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue.....	138
25.4.	La Scic GE Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue.....	141
25.5.	Le Comité scientifique Odyssea®	143



MOTS CLÉS

Océan Indien - Europe - France - La Réunion - Territoire de la Côte Ouest - Ouest La Réunion - La Possession - Le Port - Saint-Paul - Saint-Gilles les Bains - Trois Bassins - Saint-Leu - Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue - Escale Patrimoine Phare - Destinations Bleues d'Excellence - Tourisme Bleu - Cluster - Fédérer et rassembler - Faire émerger les projets - Écotourisme - Écomobilité - Économie bleue - Tourisme côtier et maritime - Politique maritime intégrée - Développement économique - Développement Local par les Acteurs Locaux - Pérennisation des entreprises - Création d'emplois - Augmentation du PIB - Formation - Création de nouveaux produits touristiques à fortes valeurs ajoutées - Partage des richesses - Connectivité littoral - Reconnaissance des produits gastronomiques, des identités, des savoirs et savoir-faire locaux - Label - Ouverture pour tous à la mer - Coopération territoriale - Smart Spécialisation Bleue - Paysages maritimes - Compétitivité portuaire - Croisière - plaisance - Grande plaisance Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique® - Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® - Comptoir d'Information Maritime - Requalification du littoral - Ouverture sur la mer - Accessibilité à la mer - Développement des pratiques nautiques, aquatiques et subaquatiques - Écogare - Odyssea Protect® - Routes Bleues® de l'Odyssée - Biodiversité - Pêche - Valorisation patrimoniale des pêcheurs - Port de Plaisance d'avenir - Requalification touristique et culturelle des ports de plaisance - Écoconstruction - Préservation de l'environnement - Diversification économique - Pôle d'excellence - co-branding - Unesco - Conseil de l'Europe - Commission Européenne - Secrétariat Général à la Mer - Comité Interministériel de la Mer - Génération Océan 2024 - Institut Régional du Tourisme La Réunion - Fédération Régionale du Tourisme - Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion - Organisation Mondiale du Tourisme - NECSTouR - Grands opérateurs - filières d'Excellence - Escales - Marketing - Promotion - Communication - Commercialisation - Marque de destination - Vision d'avenir - Réserve naturelle marine - Parc national La Réunion - Objectifs de Développement Durable (ODD) - Pôles Territoriaux Odyssea® - Stimuler la performance économique - Attractivité - Renforcer l'image de la destination - Créer une offre Tourisme bleu durable - Destination et multi-destination - Vie du territoire - Comité scientifique - Grands opérateurs - Prestataires touristiques - Mise en tourisme - Mise en marché - Gouvernance collective - Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion - Atout-France - Direction de la Mer Sud Océan Indien - Contrat de Destination - Livre Bleu des Outre-Mer - Croissance bleue - Économie bleue - Clubs, associations et bases nautiques - Plages - Montée en gamme de la destination - Marketing d'itinérance bleue durable - Histoire commune - Valeurs partagée - Avenir commun - Plan d'investissements productifs - Résilience écologique - Emploi d'avenir - attractivité des villes portuaires - retombées économiques pour les entreprises touristiques - Formation - Accueil touristique zéro défaut - Satisfaction clientèle - Conquête de nouveaux marchés - Nouveaux services - Nouveaux emplois - Innovations environnementales - Villes durables - Territoires d'avenir - Partenariats publics/privés - Pérennité des entreprises et des emplois - Connectivité vers les hauts - Portes du parc - Croissance verte.



1. La vision d'avenir du Président du Territoire de la Côte Ouest



A La Réunion, l'économie bleue est un secteur en développement et à forts potentiels.

Elle représente 7500 emplois, dont les deux tiers dans le tourisme, vecteur de croissance pour l'économie locale et l'emploi, notamment dans l'agriculture, l'artisanat ou encore la pêche.

Le Territoire de la Côte Ouest (TCO) souhaite donc investir dans l'économie bleue et se positionner comme étant la première destination de l'Océan Indien à obtenir le label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence ».

Faire de notre territoire une « Escale Patrimoine Phare de l'Océan Indien », telle est aussi notre ambition. L'économie bleue doit s'inscrire dans notre histoire. Et elle pourrait devenir ainsi notre « zarboutan », notre pilier, en matière de développement et de croissance du tourisme bleu.

Nous avons à La Réunion et dans l'Ouest en particulier, énormément d'atouts et de richesses patrimoniales, culturelles, naturelles à faire valoir. Si nous sommes restés timides jusqu'à présent, il faut que cela change ! Nous sommes conscients aujourd'hui de tous nos potentiels.

Notre candidature au label Odyssea® est pour nous une véritable opportunité. Nous pourrions ainsi capitaliser les innovations et bonnes pratiques du modèle Odyssea® pour plus d'attractivité et d'emplois non délocalisables pour le territoire ; nous proposerons à nos jeunes un modèle d'avenir dans les filières d'avenir de la croissance et du tourisme bleus ; nous soutiendrons et développerons les filières locales d'excellence...

Les élus du territoire de la côte Ouest ont une vision d'avenir : construire la destination Bleue d'Excellence durable et inclusive Ouest La Réunion autour de la smart spécialisation Bleue pour les générations de demain.

Le programme Tourisme et Croissance Bleue Odyssea® est la réponse à cette vision d'avenir, aux principaux défis et enjeux de la croissance et du tourisme bleus au service de la formation et de l'emploi pour l'île de La Réunion et notre territoire.

Il nous permettra de mettre en synergie notre destination et ses prestataires touristiques, de structurer, promouvoir et distribuer des offres, produits, services, de nos filières d'excellence, et de garantir l'attractivité de notre territoire au fil des saisons.

La destination Réunion deviendra un territoire durable, éthique, d'excellence et plus solidaire en développant les bonnes pratiques de mise en tourisme durable pour une meilleure connectivité vers les sites et entreprises.

Concrètement, je souhaite que nous nous engagions à définir un plan d'investissements productifs, innovants et éco-compatibles de croissance bleue pour moderniser nos Villes-Ports pour les 10 ans à venir.

Nous mettrons en écotourisme bleu durable notre territoire afin que ce dernier soit organisé et structuré autour de nos villes-portuaires et les « Routes Bleues® de destination (Territoire de la Côte Ouest) et de multi-destination (bassin de navigation de l’océan Indien) » pour favoriser la pérennité et la création d’entreprises locales. Nous allons créer les premiers « Stades Bleus Nautiques et Aquatiques® » de l’océan Indien et définir un plan qualité et d’accueil plus authentique pour une montée en gamme de nos offres et produits dans une stratégie de partenariat public-privé au profit des entreprises locales.

Nous ferons de notre territoire un modèle de tourisme durable et de « slow tourisme » grâce au concept innovant Odyssea Protect® et celui du Passeport Vert. Nous mettrons en place des itinérances Mer et Terre pour plus de solidarité entre les villes et les entreprises du Territoire de la Côte Ouest.

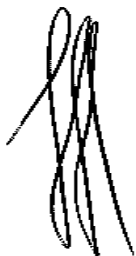
Enfin, pour devenir une destination incontournable en matière de nautisme, de plaisance et de croisière dans l’océan Indien par la mise en place d’actions co-construites avec les pays et les îles voisines dans le cadre de l’itinéraire culturel européen Odyssea® - navigation et escales du savoir » fondé sur la valorisation et la reconnaissance de notre patrimoine et histoire maritime, nous travaillerons avec nos prestataires touristiques à une stratégie partagée pour une meilleure communication de notre destination et nous mettrons en place une organisation efficace des ports de plaisance en matière d’accueil, d’offres et de services pour la plaisance, la grande plaisance et la croisière. Nous deviendrons ainsi une vitrine encore plus forte du savoir-faire et de nos produits made in France.

Notre idée directrice tout au long de notre candidature au label européen Odyssea® sera de co-construire avec les forces vives de notre territoire qu’elles soient institutionnelles (locales, régionales nationales et européennes) ou privées.

Cette méthode de travail collective et collaborative sera concrétisée par le Contrat Territorial de Coopération et de Gouvernance qui donnera lieu à une rédaction commune du 1^{er} livre Bleu Odyssea® de l’Océan Indien « Territoire de la Côte Ouest, Destinations Bleues d’Excellence® ».

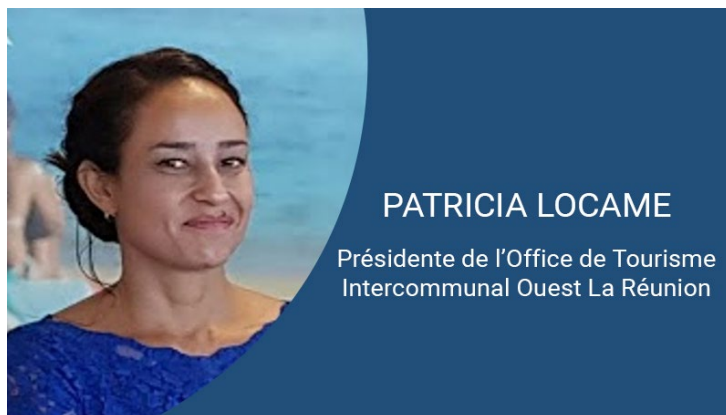
Je souhaite que la Communauté d’Agglomération du Territoire de la Côte Ouest soit un territoire pilote créateur de bonnes pratiques duplicables sur l’ensemble des territoires des Outre-mer par les marques et modèles issus du programme européen Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue en tenant compte des grandes ambitions définies dans le Livre bleu de outre-mer.

Joseph Sinimalé



Président de la Communauté d’Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

2. Co-construire une nouvelle Destination Bleue d'Excellence durable, inclusive et attractive pour les générations futures



Le Territoire de la Côte Ouest est en effet candidat pour l'obtention du label Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence ».

Nous voulons être la première destination de l'océan Indien à obtenir ce label et cela dès 2020 afin de devenir une « Escale Patrimoine Phare de l'océan Indien ».

Il s'agit donc de concevoir et bâtir un grand projet d'avenir autour du Tourisme Durable et de la Croissance Bleue by Odyssea avec de véritables objectifs de résultats en matière économique, sociale et environnementale.

Il nous faut agir pour le développement du tourisme maritime et côtier dans le cadre de la croissance bleue souhaitée par la Commission Européenne car c'est aussi une réponse aux enjeux de formation et d'emploi pour notre territoire et l'île de La Réunion.

La destination Réunion et notamment la côte Ouest regorge de sites touristiques naturels et patrimoniaux que nous souhaitons valoriser davantage à travers le label Européen Odyssea. L'activité et l'offre touristique se structurent depuis de nombreuses années et nous sommes aujourd'hui en capacité de proposer une offre de qualité, sécurisée avec des professionnels formés.

Les analyses de l'IEDOM le confirment : l'économie bleue représente 7500 emplois à La Réunion, dont les deux tiers dans le tourisme et c'est un secteur particulièrement dynamique.

Les enjeux sont nombreux et partagés par de nombreux acteurs à La Réunion ; je pense en particulier :

- aux services de l'État au travers des travaux du conseil ultra marin du bassin Sud océan Indien (en charge de la déclinaison régionale de la stratégie nationale de croissance bleue) ;
- à la Région Réunion avec le programme international Océan Métis ;
- aux communes dont les projets urbains intègrent les ports comme éléments d'animation et de qualification des espaces publics ;
- aux nombreux prestataires économiques, usagers, amodiataires, professionnels du nautisme, touristes et habitants qui animent et font vivre les ports de plaisance.

Patricia Locame

Présidente de l'office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion

3. La Scic Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue au service de la destination Ouest La Réunion



VALÉRIE DUMONTET

Présidente de la Scic Odyssea®
Tourisme Durable et
Croissance Bleue

Les enjeux autour de la croissance bleue et du développement à partir des villes-ports et de leurs territoires sont identifiés comme majeurs et porteurs d'avenir.

Il fallait un outil de mise en réseau et de gouvernance. C'est chose faite au travers la SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) Groupement Européen Odyssea Tourisme Durable et Croissance Bleue.

Forte d'une expertise reconnue à travers la démarche Odyssea « label européen », la SCIC Odyssea offre un cadre de référence pour accompagner et conduire des projets d'aménagements, de dynamisation, de mise en synergie des acteurs territoriaux de la croissance bleue à partir des villes-ports et de leurs territoires.

C'est un outil de gestion et de gouvernance rassemblant l'ensemble des acteurs publics et privés concernés organisés en 5 collèges, dont celui des élus des « villes-ports et territoires ».

Notre objectif est clair : caractériser le tourisme durable côtier, maritime et fluvial et en faire un atout tant de développement que d'amélioration de la vie quotidienne.

Adossée aux objectifs mondiaux, les ODD (objectifs de Développement Durable), la stratégie du modèle Odyssea est de construire à partir des territoires, une « économie bleue » d'avenir.

Le modèle proposé par Odyssea agrège toutes les composantes qui fondent une croissance bleue durable à partir de l'économie touristique maritime, lacustre, fluviale.

Chaque territoire « Odyssea » révèle son récit, son histoire, ses patrimoines, ses identités.

Et le projet se fabrique autour de points forts de villes-ports et de l'organisation du lien entre eux qui donne sa cohérence au projet et qui maille l'ensemble d'un territoire.

Chaque territoire définit son projet à partir d'un référentiel et de bonnes pratiques détaillés dans notre Livre Bleu, notamment :

- Une gouvernance collective, de soutien et de mobilisation des acteurs qui mettent le projet économique et sociétal au cœur de l'attractivité territoriale.
- L'innovation concernant l'écomobilité et l'itinérance pour une meilleure connectivité des acteurs des Destinations Bleues.
- Une organisation économique, solidaire et éthique du lien Littoral - Hauts Pays, les outils et les stratégies adaptés.
- Une démarche de Qualité Tourisme de la marque et modèles « Destinations Bleues d'Excellence » caractérisant le Tourisme côtier, maritime et fluvial.
- Une attractivité des escales et la construction des nouvelles Routes Bleues, des itinéraires Mer & Terre des Destinations Bleues qui, par le respect de notre charte, garantissent un niveau d'excellence commun aux modèles : économique, écologique, culturel et patrimonial, spatial et de gouvernance.

- Une stratégie de valorisation et de préservation de la biodiversité, une valorisation des ports de plaisance et leur arrière-pays pour déployer des projets locaux, intégrés et multi-acteurs démontrant la faisabilité d'un développement durable.

Le TCO possède tous les atouts pour entrer dans la dynamique du modèle Odyssea et devenir un « phare de l'océan Indien ».

C'est l'aventure que nous vous proposons de mener ensemble.

Valérie Dumontet

Présidente de la Scic Groupement Européen Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue

La Scic Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue est membre affilié de l'Organisation Mondiale du Tourisme et membre du Réseau des Régions Européennes pour un Tourisme Durable et Compétitif NECSTouR



4. Inventer pour le territoire de la Côte Ouest La Réunion une gouvernance bleue



Conformément à nos engagements lors de la rédaction collective du Livre Blanc des modèles Odyssea, notre association a évolué juridiquement en SCIC Groupement Européen Odyssea®.

Une coopérative, qui concrétise des valeurs et des principes pour servir l'organisation et promouvoir la gouvernance des acteurs du patrimoine et du tourisme côtier, maritime et fluvial.

Des acteurs publics-privés fédérés et engagés dans une économie bleue durable, la défense et la promotion d'un bien et d'un héritage commun, qui participent et co-produisent une ambition collective autour des marques, de normes et de référentiels européens communs.

La forme juridique de coopérative caractérise une innovation d'organisation, un outil performant de gouvernance au service de ses membres et gestionnaire exclusif des marques, modèles et label.

C'est aussi une boîte à idée qui facilite la valeur ajoutée d'un travail coopératif qui produit des normes et des critères en termes de Qualité, d'attractivité, d'innovation, de « smart spécialisation », de gestion mutualisée.

Une coopérative qui promeut au sein des Destinations Bleues d'Excellence®, une organisation commune, une meilleure compétitivité et attractivité en faveur des entreprises de l'économie bleue.

Elle accompagne la nouvelle géographie de l'économie du tourisme bleu qui par grands bassins maritimes se veut sans frontière et de fait s'applique à différentes échelles : locales, interrégionales, nationale, européenne et internationale.

Aucune structure de gouvernance n'existait à ces échelles transfrontalière et transnationale des grands bassins maritimes pour mener l'organisation commune des « Destinations Bleues Exemple » et la valorisation du patrimoine maritime et fluvial dans une mise en tourisme bleu côtier, maritime et fluvial. Aujourd'hui avec la Scic GE Odyssea ce n'est plus le cas.

Pour les institutions locales, françaises, européennes et ses adhérents, le Groupement Européen Odyssea® doit concrétiser l'outil d'assistance, d'organisation, de recherche et de Développement, de promotion mutualisée du modèle territorial d'économie bleue intégrée, la structure porteuse de du grand thème d'itinéraire culturel et ses Routes bleues, dans les Objectifs de Développement Durable (ODD), assurant la mise en réseau exemplaire des Villes-Ports avec leurs voies de navigation, leurs sentiers du littoral et connectées avec leurs territoires de l'hinterland.

Des Destinations Bleues durables qui concrétisent un nouveau modèle économique et de solidarité entre territoire portuaire, territoire rural et les acteurs professionnels (cluster tourisme bleu).

Un label européen qui engage une coopération locale, régionale, nationale et européenne, une mise en réseau via un grand thème d'Itinéraire culturel Mer et Terre dans l'éthique du Conseil de l'Europe, de l'UNESCO, qui assure l'accès à la connaissance, la protection et la valorisation touristique, patrimoniale, économique, sous forme de nouvelles Routes Bleues d'Europe, des balades et des découvertes au fil de l'eau : Mers, littoral, voies navigables intérieures (fleuves, canaux, lacs).

Philippe Calamel



Directeur Général de la Scic Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue

DRAFT



5. Présentation de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

Berceau du peuplement de l'île de La Réunion, la côte Ouest est la côte la plus prisée des touristes intérieurs et extérieurs.

La côte Ouest s'étend de la Grande Chaloupe au nord, à Bois Blanc au sud et couvre les 5 communes de La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu.

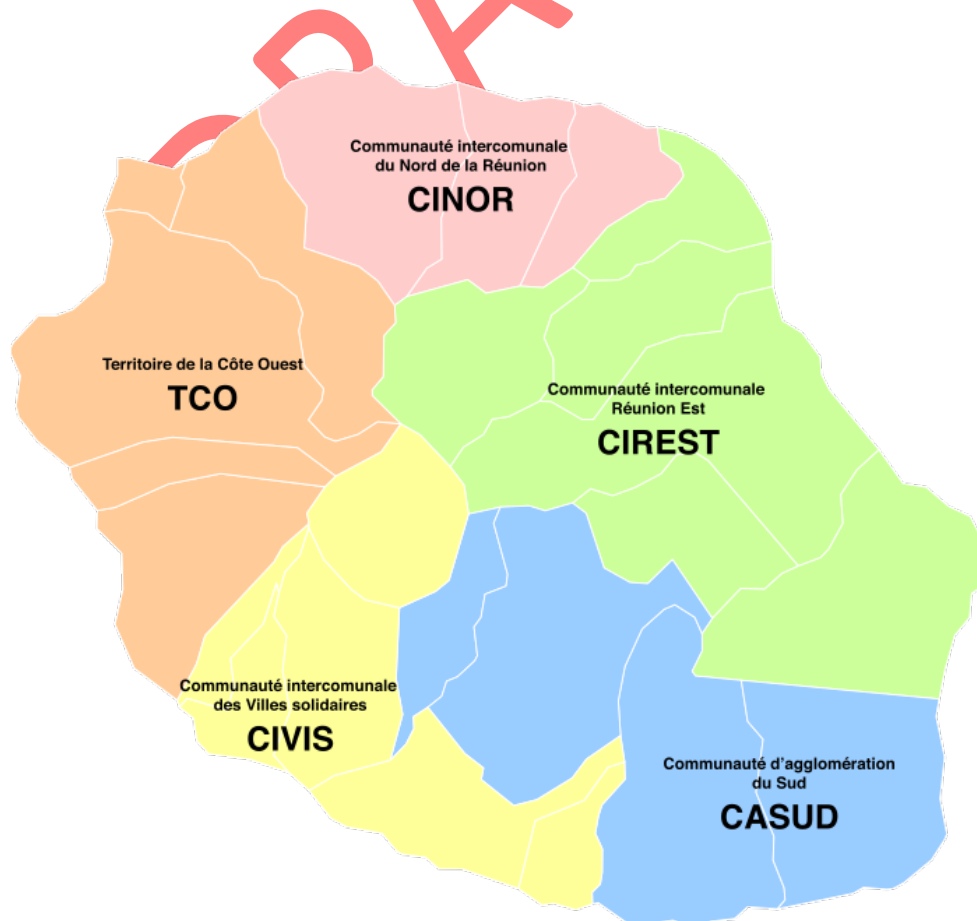
Son cadre de vie, ses plages, ses paysages exceptionnels associés à un riche patrimoine muséal et naturel font la réputation de la destination « Côte Ouest ».

Côte sous le vent, elle est propice à la pratique de la plaisance et des activités nautiques.

Figurer au patrimoine mondial de l'UNESCO pour « ses pitons, cirques et remparts » a supposé pour La Réunion des choix clairs de préservation d'un patrimoine naturel exceptionnel, avec des outils, au premier rang desquels apparaissent le Parc National, la Réserve naturelle marine et la Réserve de l'Etang de St-Paul.

Si l'endémisme est rapporté à l'échelle des Mascareignes, l'indice de biodiversité de 46 % donne une valeur environnementale indéniable au territoire.

Le nombre d'espèces endémiques par km² y est trois fois plus élevé qu'à Hawaï et cinq fois plus qu'aux Galápagos. Avec une densité de 390 habitants/km², le Territoire de la Côte Ouest figure en bonne place parmi les autres microrégions de l'île.



La question de l'occupation de l'espace, marquée par d'énormes contrastes de densité à La Réunion, est à la croisée des défis environnementaux, économiques et sociaux de l'île.

Si le relief, l'histoire et l'économie sucrière ont conduit à concentrer 82 % de la population sur la frange côtière et les mi-pentes, on peut souligner que les zones inhabitées couvrent par ailleurs la moitié de sa superficie.

Toutefois, la lutte contre l'étalement urbain - le mitage - au détriment des espaces naturels et des terres agricoles est toujours à l'ordre du jour dans l'Ouest.

Cette sobriété foncière, gage de développement durable d'un territoire, est donc au cœur d'arbitrages difficiles entre préservation de l'environnement, développement économique et accueil des nouvelles générations d'habitants.

La moitié du territoire jouit ainsi d'une reconnaissance de son intérêt écologique. En revanche, la vigilance sur l'implantation des activités humaines est de mise, même si le tissu urbain ne s'étend que sur 14 % de sa surface globale.

Quant à l'agriculture avec ses 10 000 ha de surface dédiés et ses 1 470 exploitations agricoles, elle s'est concentrée et tente de préserver le sens du projet d'intérêt général (PIG) de basculement des eaux de l'Est vers l'Ouest qui a conduit à la protection de plus de 7000 hectares de terres agricoles.

L'Ouest est un territoire hautement stratégique de l'économie bleue grâce au port industriel et commercial, vecteur d'emplois, et seule porte d'entrée maritime des biens et marchandises de l'île.

La démographie dynamique de La Réunion laisse espérer demain un développement favorable de l'activité portuaire et des activités de la croissance bleue, pouvant impacter le territoire par la création d'emplois directs et indirects.

Avec le seul port marchand de l'île (4 300 000 T/an), 40 % des zones d'activités (350 hectares) du territoire et 10 120 entreprises (services, commerces, construction, industries, transports), l'Ouest se hisse sans difficultés à la première place sur le plan du dynamisme démographique et économique.

Moteur économique de l'Ouest, le tourisme permet avec ses ports, ses plages, ses cirques et une majorité des lits d'hôtels : 20 hôtels classés (dont 10 de 3 et 4 étoiles, 450 000 nuitées/an en moyenne) à l'Ouest de garder son leadership sur ce positionnement local en matière de tourisme et d'économie portuaire.

Les communes membres

La côte Ouest s'étend de la Grande Chaloupe au nord, à Bois Blanc au sud et couvre les 5 communes de La Possession, Le Port, Saint-Paul, Trois-Bassins et Saint-Leu.



6. Pourquoi la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a choisi le label Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence » ?

Depuis plusieurs années la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite repenser son développement touristique autour d'une *smart specialisation* bleue pour une croissance économique de son territoire à fort potentiel mais sous-exploité.

Le linéaire du territoire de la Côte étant le linéaire ayant le plus de potentiel en matière de tourisme nautique et de croissance bleue

Dans une volonté de *smart specialisation* bleue, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a porté son choix sur le programme Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue en raison de ses modèles, ses axes et ses pôles territoriaux ainsi que de ses reconnaissances acquises sur les 10 dernières années.

Mais c'est surtout en analysant les marques, modèles enjeux, axes stratégiques et pôles territoriaux du label odyssea® que la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest s'est rendu compte qu'elle apportait une réponse concrète à ces enjeux territoriaux en matière de développement touristique de son territoire.

De plus, par le label Odyssea®, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest répondait à certains des 7 piliers de la Région La Réunion, à certains de axes stratégiques du Schéma de Développement et d'Aménagement touristique de La Réunion, à la stratégie Océan Métis, à certaines priorités de la Direction de la Mer sud océan Indien, au marketing du Comité Régional de Tourisme de La Réunion, à la politique française en matière de politique maritime et d'économie bleue, ainsi qu' à la stratégie de la Commission Européenne en matière de tourisme maritime et côtier.

Gestionnaire des 3 ports de plaisance de son territoire, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a trouvé dans le label Odyssea®, la réponse à ses enjeux en matière de développement territorial et de reconnaissance à l'international autour du tourisme durable et de la croissance bleue.

Les dernières reconnaissances du label Odyssea® autour du Tourisme Durable et de la Croissance Bleue :

- Odyssea® a été mis à l'honneur par la Commission Européenne, lors de la Conférence « Une coopération intelligente dans le tourisme maritime et côtier ». La haute institution a pour priorité de stimuler l'emploi, la croissance et l'investissement, et cela passe notamment par le tourisme maritime et côtier. Cette réunion a permis la présentation des 6 axes stratégiques Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue 2014/2020, et les acquis du modèle 2007-2013. Les territoires ont aussi abordé un état des demandes d'intégration pour les financements Régions Ultrapériphériques (RUP).
- Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue est cité en exemple dans le rapport de l'Organisation Mondiale du Tourisme sur les Routes et Itinéraires culturels. Ce rapport explique comment les itinéraires culturels peuvent, dans une stratégie de structuration et de promotion, être un vrai support innovant de développement durable, culturel et économique pour les destinations et les entreprises, à l'exemple du modèle digital de la plateforme Odyssea®.
- Le modèle Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue a été cité dans la Communication de la Commission Européenne intitulée « Initiative pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale » (COM (2017)183 FINAL), communication à l'attention du Parlement Européen, du Conseil Européen, du Comité économique et social

européen et du Comité des Régions. Ce document de référence présente en effet au chapitre 2.4 « Consommation et production durables » (transport maritime, ports, tourisme maritime et côtier, aquaculture), un tableau qui donne un aperçu des actions et des projets / initiatives existants et identifiés par la Commission Européenne, et des sources de financement possibles. Les résultats attendus, qui sont l'essence du label européen Odyssea® « Destinations Bleues® d'Excellence », sont clairement identifiés : « Développer des destinations haut de gamme reliant le port et la ville portuaire à l'arrière-pays en créant un itinéraire maritime et terrestre, avec escales thématiques et nouvelles technologies ». Les nouvelles multi-destinations nautiques et durables, les routes des cultures, de l'histoire, des savoirs et savoir-faire, prônées par les modèles et label Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue, sont donc reconnues comme stratégiques pour le développement durable de l'économie bleue.

- Le Groupement Européen Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue est intervenu, le 22 novembre 2017, lors du Forum de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) sur les modèles touristiques opérationnels à mettre en place en matière de croissance bleue et verte, les modèles et label européen Odyssea® ayant été exposés comme bonnes pratiques.
- Le Groupement Européen Odyssea bénéficie de réseaux stratégiques professionnels et institutionnels au bénéfice de ses membres et de son recueil de bonnes pratiques : membre affilié de l'Organisation Mondiale du Tourisme, membre du Réseau des Régions européennes du Tourisme Durable NECSTouR, de son Comité Scientifique et d'Experts...
- Le programme Odyssea® (Odyssea Protect®) a été cité en exemple en janvier 2019 par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur la thématique : Protéger la mer Méditerranée
- Le programme Odyssea a été référencé dans le rapport final (EC): « Realising the potential of the Outermost Regions for sustainable blue growth » (Sept.2017), qui analyse et fait des recommandations sur le potentiel de croissance bleue durable par bassin de navigation et par RUP, en citant Odyssea Caraïbes, Guyane et Amazonie comme Principales bonnes pratiques et projets phares.

7. Les 15 valeurs ajoutées du label Odyssea® pour la destination Ouest La Réunion pour les 10 ans à venir

Pour la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, le label européen Odyssea®, ses marques et modèles permettent les 15 valeurs ajoutées suivantes :

1. De créer une nouvelle gouvernance territoriale de Développement Local par les Acteurs Locaux par le modèle à triple hélice (institutions publiques, entreprises et universités / centres de recherche).
2. De développer ses ports de plaisance en matière de tourisme bleu, d'accueil aux plaisanciers, aux croisiéristes, d'art de vivre, la création et la requalification d'aménagements et des équipements productifs et écoresponsables, pour faciliter l'accessibilité à la mer, à la connaissance et à la découverte du patrimoine maritime...
3. De développer son front de mer par des aménagements et des équipements productifs et écoresponsables pour favoriser l'accessibilité à la mer et à la pratique des activités nautiques, aquatiques et subaquatiques, au vivre sur ou à proximité de l'eau...
4. De rendre sa destination unique attractive et concurrentielle en capitalisant sur son histoire maritime et sur un marketing d'itinérance mer et terre au bénéfice de l'ensemble des structures touristiques pour plus d'économie et d'emploi non délocalisable, par l'innovation au service de la croissance bleue durable, la résilience écologique et les ODD.
5. De qualifier sa destination comme un territoire durable, éthique, d'excellence et plus solidaire. Développer les bonnes pratiques du « Pôle d'excellence d'Écotourisme Bleu », par la mise en tourisme durable des Routes Bleues® de destination : meilleure connectivité vers les sites et entreprises du littoral et de l'hinterland, nouvelle expérience de mobilité douce plus ludique par le modèle Odyssea Protect®.
6. De devenir une Escale Patrimoine Phare de l'Océan Indien par la création des Routes Bleues® multi-destination autour des 20 items du patrimoine maritime et de la biodiversité définis par le label Odyssea.
7. D'inscrire sa destination Ouest La Réunion dans l'excellence du Tourisme Bleu par le « Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique Odyssea® » et le cluster du Tourisme Bleu® by Odyssea pour redevenir un pôle international en matière de pratique des activités nautiques, aquatiques et subaquatiques.
8. De mettre en synergie les prestataires et les sites touristiques dans une stratégie d'itinérance culturelle et de co-branding par la création du cluster de la « Destination Bleue d'Excellence® » by Odyssea autour des Routes Bleues de destination.
9. De favoriser la performance économique, l'ambition maritime, l'économie circulaire, le développement local, l'attractivité des entreprises, la formation, l'insertion et l'emploi non délocalisable à forte valeur ajoutée.
10. De renforcer la qualité de l'accueil, l'authenticité de la destination Ouest La Réunion, le partage et l'accès à la connaissance pour les populations locales et les clientèles touristiques.
11. D'innover en matière d'accueil touristique et de valorisation culturelle et environnementale de sa destination par la création des Maisons de la Mer et du Tourisme Bleu®.
12. De mettre en synergie la destination Ouest La Réunion et ses prestataires touristiques. Structurer, promouvoir et distribuer des offres, produits, services, des filières d'excellence selon les 5 thématiques d'escaliers Odyssea : Nautique, Plaisance et Croisière ; Culture et Patrimoine ; Saveurs et Gastronomie ; Nature et Découverte ; Sports, Loisirs et Bien-Être.
13. De garantir l'attractivité de la destination Ouest La Réunion au fil des saisons. Déployer par saison avec les hébergeurs et acteurs engagés, des offres, produits et services d'excellence de slow tourisme.
14. De garantir aux populations locales l'égalité des chances, l'équité homme/femmes et la non-discrimination en termes de création d'emplois, par la mise en place d'indicateurs de résultats.
15. De favoriser l'ouverture et l'accessibilité à tout public des activités touristiques bleues.



Certificat :OTCB/TCO/14/02/2019

Nous attestons par ce présent certificat nos engagements dans le modèle de développement territorial durable, intégré et inclusif
Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue

TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

ESCALE PATRIMOINE PHARE DE L'Océan Indien – ÎLE DE LA RÉUNION



DESTINATION

TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
CANDIDATE

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST S'ENGAGE À :

1. Être la première destination de l'océan Indien à obtenir le label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence » et cela dès 2019 afin de devenir une « Escale Patrimoine Phare de l'océan Indien ».
2. Concevoir et bâtir un grand projet d'avenir autour de la croissance et du tourisme bleus avec de véritables objectifs de résultats en matière économique, sociale et environnementale.
3. Capitaliser les innovations et bonnes pratiques du modèle Odyssea® pour plus d'attractivité et d'emplois non délocalisables pour son territoire.
4. Proposer un modèle d'avenir à sa jeunesse dans les filières d'avenir de la croissance et du tourisme bleus.
5. Devenir force de proposition auprès des instances nationales et européennes par ses actions menées dans le cadre du programme Odyssea en matière de tourisme et de croissance bleus.
6. S'inscrire dans le tourisme bleu de demain pour capitaliser sur cette économie pour ses entreprises et ses emplois non délocalisables.
7. Soutenir et développer ses filières locales d'excellence.
8. S'inscrire dans les politiques régionales en matière de croissance et de tourisme bleus.
9. Être reconnue comme territoire de bonne pratique autour de la croissance et du tourisme bleus dans la stratégie du Comité interministériel de la mer (CIMer) : l'ambition maritime de la France du 21^{ème} siècle.
10. Agir pour le développement du tourisme maritime et côtier dans le cadre de la croissance bleue souhaitée par la Commission européenne.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST RÉPOND AUX 17 PRINCIPAUX ENJEUX DU TOURISME ET DE LA CROISSANCE BLEUE AU SERVICE DE L'EMPLOI, POUR SON TERRITOIRE & L'ÎLE DE LA RÉUNION :

1. Stimuler la performance et la compétitivité économique en matière de tourisme durable bleu au profit des entreprises et de l'emploi.
2. Repenser l'organisation touristique du Territoire de la Côte Ouest pour plus d'attractivité.
3. Promouvoir les compétences et l'innovation par un soutien aux entreprises, aux offres et produits touristiques durables par un investissement dans le capital humain notamment chez les jeunes.
4. Renforcer l'attractivité des villes-ports de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et de leur hinterland sur la scène touristique internationale par le label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence ».
5. Renforcer son image de Destination France dans l'océan Indien.
6. Créer le tourisme des années futures plus solidaire, plus respectueux de l'environnement et des habitants en mettant « en scène » le Territoire de la Côte Ouest par un partenariat public-privé autour de son patrimoine, de ses savoir-faire, de ses paysages...
7. Favoriser la création de produits touristiques durables à forte valeur ajoutée économique bénéfique à la création d'emplois non délocalisables.
8. Favoriser l'insertion des jeunes dans les filières d'excellence autour de la croissance et du tourisme bleus.
9. Inventer un modèle de développement touristique durable de multi-destination par la création d'offres, de produits et de services écotouristiques de smart spécialisation à forte valeur ajoutée, « les Routes Bleues® » nautiques, patrimoniales et culturelles.
10. S'inscrire dans un plan d'investissements productifs, innovants et éco-compatibles de croissance bleue de la Ville-Port du futur.
11. Créer et promouvoir une offre de tourisme bleu durable de multi-destination intégrée et inclusive.
12. Favoriser la qualité d'un accueil touristique plus authentique et plus innovant, vecteur de valeur ajoutée pour les entreprises partenaires des Routes Bleues® et du Grand Stade Bleu Nautique®.
13. Créer et promouvoir de nouvelles itinérances douces par les Routes Bleues® nautiques et culturelles de multi-destination dans le bassin de navigation de l'océan Indien.
14. Développer des secteurs touristiques à forte valeur ajoutée pour notre territoire comme la petite et la moyenne croisière.
15. Développer et consolider le tissu économique autour de la croissance et du tourisme bleus pour plus de richesse, nécessaire à la création et / ou au maintien d'emplois.
16. Devenir une place forte de la croissance et du tourisme bleus en inscrivant notre destination dans son bassin de navigation comme « Escale Patrimoine Phare » par la création du grand itinéraire culturel maritime « Cultural Via Odyssea® » / océan Indien, dans l'éthique du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO.
17. S'appuyer sur des produits à forte valeur ajoutée économique, identitaire de son territoire, bénéfique à l'ensemble de sa destination et notamment à l'emploi des jeunes.



Jean-Claude MÉRIC
Président du Groupement Européen
Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue

Joseph SINIMALÉ
Président de la Communauté
d'Agglomération du Territoire de
la Côte Ouest

8. Le tourisme bleu comme *smart specialisation* du développement durable solidaire et inclusif du Territoire de la Côte Ouest

Avec le deuxième espace maritime mondial, la France est l'un des rares pays au monde à être une grande puissance à la fois terrestre et maritime, une puissance située au cœur du continent européen et présente dans quatre océans du monde.

Dans l'étude « L'économie bleue à La Réunion : des potentiels variés et des atouts à exploiter » menée par l'Institut des Émissions des Départements d'Outre-Mer, il ressort que l'économie bleue réunionnaise est moins développée que dans les autres régions ultramarines, en raison d'une activité touristique et de croisière moins développée (près de 250 000 croisiéristes en Guadeloupe ou en Martinique, contre moins de 40 000 à La Réunion).

La Fédération Française des Industries Nautiques précise dans son « Plan de développement du nautisme et de la plaisance », « *que l'activité nautique est pratiquée par près de 9 millions de nos concitoyens, et se transmet de génération en génération, de façon évolutive, au gré des avancées technologiques, des innovations et des tendances. Le nautisme à la française est fragilisé aujourd'hui. Au-delà de la crise financière, des freins existent, ils sont de nature sociologique, psychologique, réglementaire... Des idées reçues perdurent. De nouvelles contraintes apparaissent. Et bien sûr, les pratiquants changent, les modes de vie se modifient, le rapport à l'autre, au plaisir, évolue.* »

Consciente de son potentiel de développement en matière de tourisme littoral, le territoire de la Côte Ouest a décidé de se lancer dans une véritable stratégie touristique de *smart specialisation* bleue et pour cela elle a choisi le programme Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue, 1^{ère} marque européenne de « Tourisme Bleu® Durable » défini par des modèles, axes stratégiques et pôles territoriaux pour devenir la 1^{ère} « Destination Bleue d'Excellence » dans l'océan Indien.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a fait le choix de s'inscrire dans les stratégies nautiques et touristiques régionales, nationales et européennes en matière de tourisme, de croissance et d'économie bleus. Pour atteindre l'objectif fixé, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a décidé de réaliser ce document d'orientation stratégique¹ nommé : Plan de développement pour une mise en Tourisme Bleu® Durable de la destination Ouest La Réunion autour du « Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique® » du label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence ».

Le contexte d'actualité dans lequel s'est élaboré le présent plan est marqué par une situation porteuse d'incertitudes. En effet, des tensions économiques pèsent sur le secteur du tourisme nautique : des perspectives de contraction sensible des ressources publiques et d'une partie de la demande privée ainsi que le problème requin (qui, même s'il est un vrai désavantage, n'est en rien un frein au développement du Tourisme Bleu® pour la destination Ouest La Réunion, même si des mesures et des investissements devront être réalisés) sont des éléments à prendre en compte.

Ce premier plan de développement pour une mise en Tourisme Bleu® Durable de la destination Ouest, qui se réalisera sur les 10 ans à venir, tout en tenant en compte de ces incertitudes, atteste d'une volonté partagée de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et des acteurs de la filière, de co-construire une destination touristique bleue d'avenir.

Ce document d'orientation stratégique a pour ambition de faire du territoire de la Côte Ouest une destination connue et reconnue pour son tourisme bleu durable, inclusif, solidaire et partagé, en renforçant l'action du Comité Régional du Tourisme de La Réunion autour d'atouts cruciaux pour l'attractivité de l'île.

¹ Voir description dans le pôle territorial 2

Dans une telle configuration, on pourrait considérer que la charge de financement du Tourisme Bleu® Durable dans le territoire de la Côte Ouest aurait moins vocation à figurer dans les priorités, dès lors qu'il relève d'une fonction de loisirs. Il n'en est rien.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a pris conscience que si le tourisme bleu relève d'une fonction de loisir, le Tourisme Bleu® Durable selon le label européen Odyssea® a des dimensions sociales pour les populations locales, en proposant des métiers d'avenir à forte valeur ajoutée non délocalisables, des dimensions culturelles et patrimoniales sur des valeurs d'appartenance à une histoire commune, des dimensions de protection et de valorisation de sa biodiversité et de son environnement maritime pour les générations futures, des dimensions économiques pour une croissance bleue durable au profit des entreprises locales, une dimension d'ouverture au bassin de navigation de l'océan Indien, et enfin une dimension de réappropriation de la mer.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a pris le parti de soutenir les efforts entrepris par les entreprises d'activités de la plaisance et du nautisme depuis des années afin de leur permettre, par des investissements et des équipements productifs écoresponsables, notamment dans les ports de plaisance et sur le littoral, de leur permettre de dégager davantage de ressources pour elles-mêmes et à créer davantage de richesses pouvant contribuer au développement économique de l'ensemble de la destination Ouest La Réunion (hébergements, restaurants...), et de façon plus globale sur La Réunion.

En effet, le tourisme sur La Réunion connaît un vrai paradoxe entre image et pratique. Aujourd'hui le modèle touristique qui s'est installé au fil des années est le suivant : l'île Maurice pour le tourisme bleu et La Réunion pour le tourisme vert... et pourtant ! Selon l'Étude sur les dépenses des touristes extérieurs à l'île de La Réunion menée par l'Institut Régional du Tourisme de La Réunion, en ce qui concerne les attentes des touristes avant le séjour qui vont déterminer le volume de dépenses, c'est le soleil qui arrive en premier (24 %) avec derrière les notions de mer, plage et chaleur.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a fait le constat que son développement nautique s'était fait de façon endogène entre un secteur associatif et l'essor du secteur marchand, sans réelle structuration et organisation.

Par le label européen Odyssea®, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a compris que le Tourisme Bleu recouvre une double dimension, de développement interne et d'ouverture externe :

- Un Tourisme Bleu® Durable participant à la vie du territoire
- Un Tourisme Bleu® Durable porteur d'attractivité pour la destination Ouest La Réunion

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite structurer cette filière bleue par la création du cluster du Tourisme Bleu® pour se donner la chance de réussir un développement durable et pérenne, porté par une exigence de renouvellement des infrastructures, des équipements et des moyens de pratique.



9. Les 10 axes stratégiques pour le développement du Tourisme Bleu® sur le territoire de la Côte Ouest

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a défini 10 axes stratégiques pour le développement du Tourisme Bleu® by Odyssea® :

- **Axe 1.** Engager l'ensemble des acteurs (publics et la société civile) dans une démarche collective d'organisation de la filière bleue nautique.
 - **Axe 2.** Faciliter l'accès aux activités pour les enfants, pour la population locale et pour les clientèles touristiques : démocratisation de la pratique, dimension plus patrimoniale, éducative et art de vivre des pratiques.
 - **Axe 3.** Accompagner la création des infrastructures des pôles d'activités de la destination.
 - **Axe 4.** Accompagner le progrès auprès des prestataires touristiques et nautiques.
 - **Axe 5.** Moderniser et requalifier les « ports de plaisance d'avenir ».
 - **Axe 6.** Investir dans de nouveaux équipements innovants et structurants en accord avec les attentes et tendances (favoriser l'expérience, les valeurs, l'art de vivre).
 - **Axe 7.** Structurer une offre et marketing de « Destination Bleue » visant un élargissement des cibles et une plus grande connaissance des activités au niveau de La Réunion, son bassin de navigation et à l'international.
 - **Axe 8.** Construire une stratégie événementielle commune tout au long de l'année.
 - **Axe 9.** Co-produire une stratégie de promotion, communication et un marketing digital commun de « Destination Bleue nautique et aquatique ».
 - **Axe 10.** Promouvoir, distribuer et commercialiser les offres, services, autour d'une plateforme commune de Destination et de Multi-destinations Bleues (bassin de navigation) de réservation et de vente.
- 



10. Du territoire à la destination, de la destination à la marque de destination

L'éventail de destinations que peut proposer la France est un atout majeur face à la concurrence car il permet de répondre à toutes les demandes.

Sur les marchés lointains et ouverts depuis peu au tourisme, notre destination a par ailleurs l'opportunité de capitaliser sur des marques à résonnance mondiale notamment par sa présence dans les différents bassins de navigation (océan Indien, océan Pacifique, mer Méditerranée, mer des Caraïbes...).

S'inscrire dans les marques internationales que sont « Océan Indien », « France » et « La Réunion » comme marques ombrelles de sa destination est le challenge qu'a engagé et que veut poursuivre la Destination Ouest la Réunion. Dans ce cadre-là, l'Office de Tourisme Ouest La Réunion va continuer de s'appuyer sur la marque « La Réunion » et renforcer son travail sur les marques « France » et « océan Indien ».

En tant que marques de co-branding, « La Réunion », « France », « Océan Indien » vont permettre la promotion et le rehaussement de la marque de destination Ouest La Réunion. Portée par ses marques, la destination Ouest La Réunion ne peut alors qu'accroître sa notoriété et sa visibilité auprès de leurs clientèles cibles et notamment à l'international.

Dans la même logique, l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion a décidé de passer depuis plusieurs années d'une logique de destination à une logique de marque de destination en tenant compte de l'adéquation entre l'image, perçue par les clients, et l'identité, vécue par la population.

Les marques identitaires des produits Ouest La Réunion :

1. Sur la plage
2. Cap à l'Ouest
3. Mafate Attitude.

Les produits réalisés par l'Office de Tourisme Intercommunal sont les suivants :

- Tee-shirts (enfant, femme, homme),
- Sacs,
- Carnet,
- Verres,
- Bento

Ces produits sont en vente dans les deux boutiques présentes dans les offices de tourisme de Saint-Gilles et à Saint-Leu.

La marque ombrelle Odyssea® vient renforcer cette stratégie dans une logique de co-branding entre destinations et label qualité.

Par la marque Odyssea®, l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion va :

1. Optimiser le développement touristique de sa destination par une nouvelle organisation et gouvernance public-privé, de nouveaux investissements productifs et de nouveaux produits touristiques à fortes valeurs ajoutées comme les Routes Bleues® ou le Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique® ;

2. Aider davantage les entreprises de l'économie touristique à mieux promouvoir leur offre en les aidant à devenir acteurs de la stratégie marketing de la destination ;
3. Attirer de nouvelles clientèles en empathie avec la culture, les offres et les produits liés à l'identité maritime de la Destination Ouest La Réunion.

Pour renforcer sa marque de destination, la Communauté d'Agglomération Territoire de la Côte Ouest et son Office de Tourisme Intercommunal vont mettre en place un plan d'actions à 3 niveaux, au regard des enjeux du label Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence » :

1. Le premier niveau va concerner ce qui pourrait être engagé dans une stratégie marketing globale La Réunion - Océan Indien au titre du patrimoine, de la culture, de la gastronomie et de la biodiversité maritime.
2. Le deuxième niveau va concerner ce qui sera engagé au titre de la destination La Réunion dans le cadre du contrat de destination Île de la Réunion 2020-2022 signé en octobre 2019. Ce contrat doit permettre « d'accueillir, à terme, plus de 625 000 touristes par année, avec une orientation de plus en plus internationale de la fréquentation ».
3. Le troisième niveau va concerner la promotion des filières et des activités très spécifiques issus du Tourisme Bleu.

Le tourisme évolue, il est passé d'un tourisme de séjour à un tourisme de destination. Le tourisme actuel peut se résumer à « un changement provisoire de lieu de vie ».

L'Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion va continuer à répondre en termes d'offres et de produits mais aussi de services aux demandes des clientèles touristiques pour faire de chaque touriste un « ambassadeur Ouest La Réunion ».



Les marques identitaires des produits Ouest La Réunion



Illustrations réalisées par Mélanie Chevallier, artiste Saint-Pauloise

Shop le style
OUEST RÉUNION

100% local • 100% unique

Disponible à la vente exclusivement à l'Office de Tourisme de l'Ouest,
à Saint-Gilles et Saint-Leu

0262 42 31 31



www.ouest-lareunion.com

11. Inventer et développer les « Destinations Bleues d'Excellence », côtières maritimes et fluviales

Il fallait inventer un modèle territorial de tourisme bleu durable qui caractérise le potentiel d'avenir de la mer « l'Or Bleu », la nécessité de mieux la connaître, la valoriser pour mieux la protéger.

Il nous fallait concevoir un modèle territorial d'économie touristique thématique et patrimonial pour répondre à l'ambition maritime et fluviale des Régions, de la France et de l'Europe : Odyssea l'a fait avec cette contribution opérationnelle, forte de ses reconnaissances, des résultats obtenus et des programmes en cours de réalisation.

Prendre la mer, le fleuve et non plus que la terre, comme espace de projet d'avenir et de référence historique, est un renversement d'attitude qui bouscule bien des idées reçues.

C'est le principe fondateur de la vision d'avenir du label européen Odyssea®.

Les faiblesses que l'on observe dans toutes les études, les constats (Loi Littoral) et les différents rapports sont unanimes : la fragmentation des acteurs de l'économie bleue, l'accès au nautisme et aux ports de plaisance pas assez démocratisé (6 % des clientèles), les conflits d'usages sur nos façades littorales, le problème de la saisonnalité touristique et de la concentration excessive des clientèles sur des parties du littoral, l'enjeu de la préservation de la biodiversité et de la qualité des espaces naturels, la méconnaissance du monde de la mer, l'évolution des attentes des clientèles et des populations locales... sont une situation qui est un frein aux ambitions légitimes de l'Europe et de la France dans la croissance bleue durable, l'emploi et la structuration d'un tourisme côtier et maritime à inventer.

Pour répondre à ces faiblesses et contribuer à l'ambition maritime, le réseau Odyssea a conçu et promeut une gouvernance partenariale et de coopération pour assurer la gestion commune du déploiement des solutions à échelle locale, nationale, transfrontalière et européenne. Un objectif opérationnel visant à concrétiser le plus important réseau territorial et économique de la croissance bleue en France et en Europe.

Un objectif ambitieux mais réaliste au vu de l'importance des caractéristiques et de la représentativité géographique des mers, des Villes-Ports, du littoral, des grands fleuves et de la valeur ajoutée des bonnes pratiques et des résultats du label européen Odyssea et de ses modèles territoriaux.

Le réseau de la Scic Groupement Européen Odyssea® mène depuis 12 ans cette vision stratégique et accompagne aujourd'hui des opérations pilotes sur le développement d'un nouveau modèle de marque de « Destination Bleue d'Excellence » sur les littoraux français et les voies navigables.

Un pôle stratégique visant à stimuler la croissance bleue des régions maritimes est le développement d'une offre nouvelle, intégrée, viable et innovatrice de tourisme bleu durable. Une opération qui va contribuer au secteur devenant plus concurrentiel au niveau global.

Les modèles Odyssea décrits dans le Livre Bleu précisent comment un tel but pourrait être réalisé en augmentant la coopération des pouvoirs publics et des associations entre le secteur public et le secteur privé, par des coopérations formalisées transnationales et interrégionales (Contrat Territoriaux de Destinations bleues), des réseaux, groupes et des stratégies intégrées.

Une organisation formalisée qui doit améliorer la gouvernance aux bonnes échelles et renforcer la position des opérateurs, comme les représentants des PME, telles que les chambres de commerce, les clusters maritimes, les fédérations professionnelles...

C'est un programme global d'actions inscrit dans un label Européen (normes et engagements communs), visant à créer et favoriser des produits et des services viables et innovateurs de tourisme bleu au niveau local, transfrontalier et transnational autour de thèmes spécifiques : le patrimoine culturel maritime côtier et sous-marin, le développement de nouveaux itinéraires thématiques : les Routes Bleues Odyssea® (croisière, itinéraires nautiques, sentiers du littoral), favorisant l'intégration et la coopération entre les acteurs côtiers et de l'intérieur, et stimulant le tourisme nautique, y compris l'amélioration des normes et critères de qualité.

Le programme opérationnel Odyssea®, c'est le défi de la gouvernance au service de la croissance bleue pour l'emploi et la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Le défi majeur est de faire de la France et de nos régions européennes la première destination mondiale de la Croissance Bleue, une ambition fondée sur une « Stratégie ambitieuse de *Smart Specialisation* des Villes-Ports durables : les nouvelles « Destinations bleues Excellence » du Tourisme Bleu, côtier, maritime et fluvial.

Des territoires d'innovation et de projets stratégiques qui sont destinés à favoriser les politiques publiques, ainsi que les effets à long terme et de grande envergure.

L'ambition de la Croissance Bleue autour des Villes-Ports dans les modèles du label européen Odyssea® est de devenir à l'horizon 2020, un nouveau pôle touristique des plus importants de France et d'Europe (économique, population, croissance-emploi, attractivité, éthique environnementale, innovation et notoriété).

Des Destinations Bleues en capacité de générer un levier stratégique pour l'économie et l'emploi, des effets concrets attendus en termes d'investissements productifs, d'innovations, d'images, d'attractivité, d'identité et de meilleure gestion durable des sites et des activités.

Le secteur d'avenir de la croissance bleue et verte est en fort développement et fortement générateur d'emploi.

La stratégie territoriale Odyssea permet d'envisager une nouvelle manière d'aborder un pays touristique par son bassin de navigation, sa façade maritime, son fleuve et ses Villes-Ports et développer une nouvelle économie plus attractive, solidaire, durable et permanente avec les nouvelles « Destinations Bleues Exemplaires » de France et d'Europe.

Cap sur le Tourisme Bleu : de la stratégie de « croissance bleue » à une stratégie européenne pour un renforcement de la croissance et des emplois dans le secteur du tourisme côtier, maritime et fluvial.



12. Présentation du label européen Odyssea® - 1^{ère} marque européenne de tourisme bleu durable

La marque collective Odyssea® est un label européen riche de 6 pôles territoriaux intégrés de développement durable, économique, développés en exclusivité en France et en Europe par le Groupement Européen Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue (Société Coopérative d'Intérêt Collectif - SCIC).

Les modèles du label européen Odyssea® (déposés à l'INPI) ont été retenus comme projet stratégique, au sommet euro-méditerranéen de l'Union Pour la Méditerranée, devant les 44 ministres européens du Tourisme, et par la Commission Européenne.

Le réseau Odyssea® bénéficie de l'appui des États et des Régions signataires du Livre Blanc des modèles et marques du label Odyssea® ; un réseau fort d'un label européen et d'un projet stratégique d'innovation de croissance bleue et verte autour des villes-ports et des territoires intégrés, qui concerne l'ensemble des États membres de l'Union Européenne. Odyssea® c'est d'abord une vision stratégique, économique, d'une nouvelle offre innovante de Tourisme Bleu® (INPI) intégrée dans une logique de multi-destinations bleues qui caractérisent une démocratisation de l'accès aux activités aquatiques, nautiques, patrimoniales autour des Villes-Ports.

C'est la valorisation d'un nouvel « Or Bleu » qui contribue à la Croissance Bleue, l'emploi, le développement durable et intégré, un modèle innovant, plus solidaire et éthique des Villes-Ports, leurs voies de navigation et le travail en réseau avec les Routes Bleues®.

« Odyssea® » est la 1^{ère} marque européenne de « Tourisme Bleu²® de destination » (marque thématique de qualité), déposée à l'INPI, marque déléguée exclusivement à la SCIC Groupement Européen Odyssea® pour étendre le réseau des Mers, Territoires et Villes-Ports en Europe.

Un réseau territorial européen connecté par les nouvelles Routes Bleues® (INPI), et ses voies Bleues navigables ; reconnu par la marque collective de Qualité (Routes Bleues®), dont l'objectif stratégique est la labellisation au titre des grands Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe et le classement de notre patrimoine universel et d'avenir : les mers et océans à l'Unesco.

Un réseau de Routes Bleues® qui visent à promouvoir une nouvelle offre d'itinérance au fil de l'eau et de mobilité d'écotourisme bleu, original, authentique, durable, garant d'une plus grande attractivité en toutes saisons pour les Destinations Bleues® engagées et une économie Mer et Terre plus compétitive pour les entreprises et pour la création d'emplois.

Odyssea®, 1^{ère} marque européenne de « Tourisme Bleu® », est une contribution opérationnelle à la croissance bleue décrite dans les différents modèles du label européen Odyssea® qui s'organise sur le potentiel maritime de la France qui est au 2^{ème} rang mondial avec sa Zone Économique Exclusive qui représente, à ce jour, 11 millions de km² de zone maritime, dont 80 % en Outre-mer.

La ville portuaire et son port de plaisance (nautisme, croisière, services, commerces) sont identifiés depuis plusieurs années comme un levier stratégique de développement et de croissance considérable pour les Outre-mer.

² Le Tourisme Bleu® dans le cadre des marques, modèles Odyssea® désigne pour la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest toutes les formes de tourisme et d'écotourisme centrées sur l'ensemble des activités et pratiques nautiques, aquatiques, subaquatiques, de plaisance et de croisière sur mer et étang ainsi qu'à proximité immédiate, et en lien direct avec ces deux espaces géographiques (sports de plage, pêche de bord de mer...).

Pour les institutions françaises et européennes, Odyssea est aussi un programme territorial de Tourisme Bleu® Durable, de tourisme thématique caractérisant l'économie bleue, intégré, dans les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Sa valeur ajoutée vient de sa capacité à assurer la mise en réseau exemplaire des Villes-Ports, des communes associées dans les voies bleues de navigation et sur les rivages, en lien avec leurs territoires de l'hinterland.

Il concrétise ainsi un nouveau territoire de projet de grande ambition et un nouveau modèle économique « l'or bleu » de tourisme aquatique. Sa mise en œuvre implique le respect de sa charte de développement territorial durable, qui implique une plus grande solidarité entre la mer, le territoire portuaire et son territoire rural, associant à son projet de territoire les acteurs professionnels en constituant ainsi une gouvernance innovante Odyssea : « le DLAL » et « le modèle de la triple hélice ».

Son modèle implique l'intégration des acteurs engagés dans un « Cluster Tourisme Bleu® », un outil fédérateur au service de l'accompagnement des entreprises (chartes, formations, professionnalisation, insertion...).

Le respect du cahier des charges du label européen implique que le candidat au label engage une coopération locale, régionale, européenne, une mise en réseau exemplaire et de sens patrimonial via le grand Itinéraire culturel entre Mer et Terre : « Les Routes Bleues® » marquées et déployées dans l'éthique et le cahier des charges Odyssea® de sa candidature au Conseil de l'Europe, et à l'Unesco.

Une méthodologie exclusive de mise en œuvre, approuvée et reconnue dans plusieurs programmes européens comme bonnes pratiques pour réussir la structuration et la valorisation touristique des territoires partenaires.

L'objectif du réseau Odyssea est de penser le bassin maritime, le fleuve, comme une marque de Destination Bleue internationale, supports d'identité, d'attractivité, d'itinérances et de diversification de l'offre touristique par saison.

Les principaux enjeux sont les suivants :

1. Inventer et structurer une nouvelle offre de Destination Bleue durable par saison pour réduire la saisonnalité de la demande et favoriser la connectivité d'une offre globale littorale & hinterland.
2. Développer de nouvelles itinérances bleues, gérer les mobilités et les connectivités du transport touristique.
3. Améliorer la qualité des emplois et développer de nouvelles compétences avec les filières associées dans les Destinations Bleues.
4. Entretenir et favoriser la prospérité et la qualité de vie de la communauté face au changement.
5. Minimiser l'exploitation des ressources et la production de déchets, veiller au bon état écologique du milieu marin et la préservation d'un littoral attractif, agir pour la transition écologique pour la mer et le littoral.
6. Préserver et valoriser l'héritage naturel et culturel du patrimoine maritime et fluvial.
7. Garantir un accès aux Destinations Bleues pour tous et démocratiser l'accès aux activités nautiques et aquatiques.
8. Faire du Tourisme Bleu côtier, maritime et fluvial un outil de développement global durable, le support stratégique du développement de l'économie bleue durable.
9. Le rayonnement de la France et de l'Europe dans ses bassins de navigation.

Le label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence » est une contribution à la stratégie France et Europe pour plus de croissance et d'emplois dans le tourisme côtier et maritime, et

l'économie bleue. La charte Odyssea caractérise le tourisme côtier qui est la forme la plus populaire de tourisme en Europe.

Deux touristes européens sur trois préfèrent passer leurs vacances sur le littoral. Près de la moitié des nuits passées dans des hébergements touristiques dans l'Union européenne (UE) le sont dans des zones côtières.

Avec le tourisme de croisière, la navigation et les ports de plaisance, le tourisme côtier dans l'UE fait vivre plus de trois millions d'Européens et génère des recettes de 184 milliards d'Euros en valeur ajoutée brute et représente plus d'un tiers de l'économie maritime.

Le défi d'une marque collective commune et de modèles approuvés sert la stratégie européenne pour plus de croissance et d'emplois du tourisme côtier et maritime qui avait besoin d'un référentiel ambitieux.

Le réseau Odyssea invite ainsi la Commission Européenne, les États membres, les autorités régionales et locales, l'industrie du tourisme et les autres parties intéressées à prendre des mesures ciblées, ayant une incidence sur ce secteur. Le potentiel du Tourisme Bleu (économie sur laquelle se base la 1^{ère} marque du Tourisme Bleu, Odyssea®), est évalué dans une étude pour la Fondation de la mer le poids de l'économie maritime, à 270 milliards d'euros.

C'est 14 % du PIB français, trois fois le secteur automobile et six fois le secteur aéronautique. L'espace maritime sous souveraineté française emploie 820.000 personnes, contribue à 270 milliards d'euros par an pour l'économie nationale et pèse l'équivalent de 14 % du produit intérieur brut du pays

DRAFT



13. La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest s'inscrit dans le tourisme durable et la croissance bleue autour de la marque Odyssea®

Odyssea® est la première marque européenne commune, inventée pour servir la croissance bleue « l'Or Bleu », dans le cadre d'un nouveau tourisme bleu côtier, maritime et fluvial, intégré, durable inclusif et responsable, qui vise à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine naturel et culturel des mers, des océans, des fleuves et des villes-ports qui s'y rapportent...

Odyssea® a été créé pour agir et rassembler les acteurs de l'économie bleue, qu'ils soient du monde institutionnel, associatif ou privé, pour un avenir commun fondé sur notre histoire maritime, lacustre et fluviale dont les villes-port sont l'espace géographique.

Les marques territoriales intégrées (cession de marques au Territoire de la Côte Ouest) :

- Les nouvelles « Destinations Bleue d'Excellence® »
- Les « Routes Bleues® »
- L'Itinéraire européen « Cultural Via Odyssea® »
- Le « Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique® »
- La « Maison de la Mer & du Tourisme Bleu® »
- L'écotourisme et slow tourisme patrimonial et culturel « Odyssea Protect® »
- La mobilité douce et la connectivité des entreprises et des sites « l'Eco-gare Odyssea Protect® »
- Les « vins et produits du terroir connectés® »
- Les 6 thématiques d'escales « escale nautique Odyssea® », « escale culture et patrimoine Odyssea® », « escale nature et découverte Odyssea® », escale saveurs et gastronomie Odyssea® », « escale sport, loisirs et bien-être Odyssea® »
- Les villes-ports et territoires-ports maritimes, les « Escales Patrimoine Phare® »





14. La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite s'inscrire dans le label Odyssea® sur le long terme

14.1. Les opérations stratégiques 2019 - 2021 : la phase d'expérimentation

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest va participer aux actions de la Scic Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue.

Une phase dédiée aux activités pilotes où les partenaires des projets auront la possibilité d'expérimenter les processus, les techniques, innovations et modèles territoriaux Odyssea pour mettre en place des solutions applicables à un plus large éventail d'utilisateurs et de territoires. Les activités pilotes sont mises en œuvre avec l'assistance de la SCIC Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue, lorsque le territoire a délibéré, les données et les acteurs concernés sont déjà clairement identifiés et que les conditions techniques et institutionnelles sont favorables.

La transférabilité des activités pilotes, des marques et modèles au niveau du territoire élargi et du réseau est un principe. La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest va participer à organiser le « Réseau des élus, maires et acteurs du Tourisme Durable et de la Croissance Bleue Odyssea® ».

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest va formaliser son projet de territoire par la mise en place des outils de gouvernance :

- Le contrat territorial de coopération et de gouvernance
- Le contrat territorial de destination bleue d'excellence
- Le contrat territorial d'itinérance, mobilité, médiation des patrimoines
- Le contrat territorial de valorisation et de protection de la biodiversité (ODD)

14.2. Participer à la candidature au patrimoine mondial immatériel de l'Unesco et à la certification au Conseil de l'Europe du Réseau des Routes Bleues® de l'Odyssée

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest va soutenir la Scic Odyssea Tourisme Durable et Croissance Bleue dans sa double candidature au Patrimoine Culturel Universel l'UNESCO et aux Grands Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, pour faire reconnaître les Mers et leurs Rivages, la navigation maritime et fluviale, les traditions locales et savoir-faire maritimes, comme un patrimoine culturel immatériel universel, à protéger, facteur de croissance bleue et d'emploi à valoriser et comme nouvelles itinérances nautiques et de slow tourisme au fil de l'eau à co-construire et promouvoir.

L'objectif est de porter, par la Scic Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue, la candidature collaborative à l'inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO et aux Grands Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe de la « Mer et ses Rivages en Héritage » et ses « Routes Bleues® de l'Odyssée ».

Une candidature territoriale, collaborative et ouverte qui engage les citoyens, la société civile, les artistes, les scientifiques, les navigateurs, les élus des villes-ports et des territoires maritimes, fluviaux, lacustres : l'union du « peuple de la mer, des terroirs et des voies navigables intérieures ».

Une candidature collective, collaborative, fédératrice avec ses valeurs communes et son modèle de tourisme durable, économique, social, éducatif, écologique, éco-citoyen, qui célèbre la naissance d'un nouveau Tourisme Bleu nautique, scientifique, culturel, naturel, plus authentique, éthique et durable... c'est la grande cause et la priorité du réseau en 2020, en contribution avec l'ambition maritime de la France et de l'Europe !

Une candidature inspirante, engageante, pour défendre une grande cause commune : la protection et la valorisation de la Mer et des Océans, leurs Rivages, leurs fleuves, leurs terroirs, l'ensemble de leurs biens culturels et naturels, leurs traditions, leurs entreprises de l'économie bleue, leurs savoir-faire, leur biodiversité, présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité, pour réussir ensemble le défi de notre Croissance Bleue Durable.

ITINERAIRES CULTURELS_ TYPOLOGIES

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



ITINERAIRES LINEAIRES



Infrastructure historique

- Via Francigena
- Route des Phéniciens
- Les chemins de Saint Jacques de Compostelle

ITINÉRAIRES TERRITORIAUX



Continuité territoriale

- Iter Vitis
- Itinéraires de l'héritage Al-Andalus
- Routes de l'Olivier

ITINÉRAIRES EN RÉSEAU



"archipels"

- La Hanse
- Voies européennes de Mozart
- Itinéraire européen du patrimoine juif

Objectif :

Inscrire et faire reconnaître à l'UNESCO et aux Grands Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe, les Mers et leurs Rivages, la navigation maritime et fluviale, nos traditions locales et savoir-faire maritimes, comme un patrimoine culturel immatériel universel, à protéger, facteur de croissance bleue et d'emploi à valoriser et fil rouge de nouvelles itinérances nautiques et de slow tourisme au fil de l'eau à co-construire et promouvoir collectivement.

Le positionnement des Routes Bleues® de l'Odyssée

La mer, les océans et leurs rivages sont les moteurs de notre histoire et de notre avenir. Accélérateurs du développement économique, leur biodiversité est essentielle à la vie et devient avec le label Odysee le support vivant de nos expériences sur les nouvelles Routes Bleues du Patrimoine entre Mer & Terre. Le réseau d'Itinéraires culturels territoriaux Odysee® : les Routes Bleues® du Patrimoine et de la Biodiversité s'inscrivent dans les valeurs et les référentiels mondiaux des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO.

Calendrier et procédures

Phase 1 : Préparation et soumission

- 31 mars année 0
 - Date limite pour les demandes d'assistance préparatoire en vue de l'élaboration des dossiers de candidature.

- 31 mars année 1
 - Date limite à laquelle les candidatures doivent avoir été reçues par le Secrétariat. Les candidatures reçues après cette date sont examinées au cycle suivant.
- 30 juin année 1
 - Date limite à laquelle le Secrétariat doit avoir traité les dossiers de candidature y compris l'enregistrement et l'accusé de réception. Si un dossier de candidature est incomplet, l'État partie est invité à le compléter.
- 30 septembre année 1
 - Date limite à laquelle les informations manquantes requises pour compléter le dossier, si nécessaire, doivent être soumises par l'État partie au Secrétariat. Les dossiers restés incomplets sont renvoyés aux États parties qui peuvent les compléter pour un prochain cycle.

Phase 2 : Évaluation

- Décembre année 1 - mai année 2
 - Évaluation des dossiers par l'Organe consultatif.
- Avril - juin année 2
 - Réunion d'évaluation finale par l'Organe consultatif.
- Quatre semaines avant la session du Comité.

Le Secrétariat transmet aux membres du Comité les rapports d'évaluation. Les dossiers et les rapports sont également disponibles en ligne à des fins de consultation par les États parties.

Phase 3 : Examen

- Novembre année 2
 - Le Comité examine les candidatures et prend ses décisions.

14.3. Les opérations stratégiques 2021 - 2027 : la phase de déploiement et de capitalisation

Transfert, diffusion et capitalisation servant de cadre au développement de synergies.

Les méthodologies communes démonstratives, des pratiques, innovations, des marques, modèles, expérimentation, d'évaluation et d'outils d'intervention Odyssea ont été testées et mises en place par les parties prenantes au niveau local et régional. Elles présentent un intérêt majeur pour une diffusion élargie au sein de la zone France et éligible européenne.

Un principe fondateur du réseau Odyssea est le transfert des résultats vers les Destinations Bleues candidates, locales, régionales et nationales.

Elle vise l'implication des utilisateurs finaux dans les processus de capitalisation, de transférabilité des résultats et de déploiement du label européen. Une phase ouverte aux contributions et recommandations politiques, protocoles d'entente (Contrat de gouvernance / Destination Bleue / conventions...), publication de vadémécum, d'accords, de procédures communes, de propositions de réglementations, de normes, d'analyses, de diffusion et de transférabilité des bonnes pratiques au niveau transnational en collaboration avec les autorités compétentes...



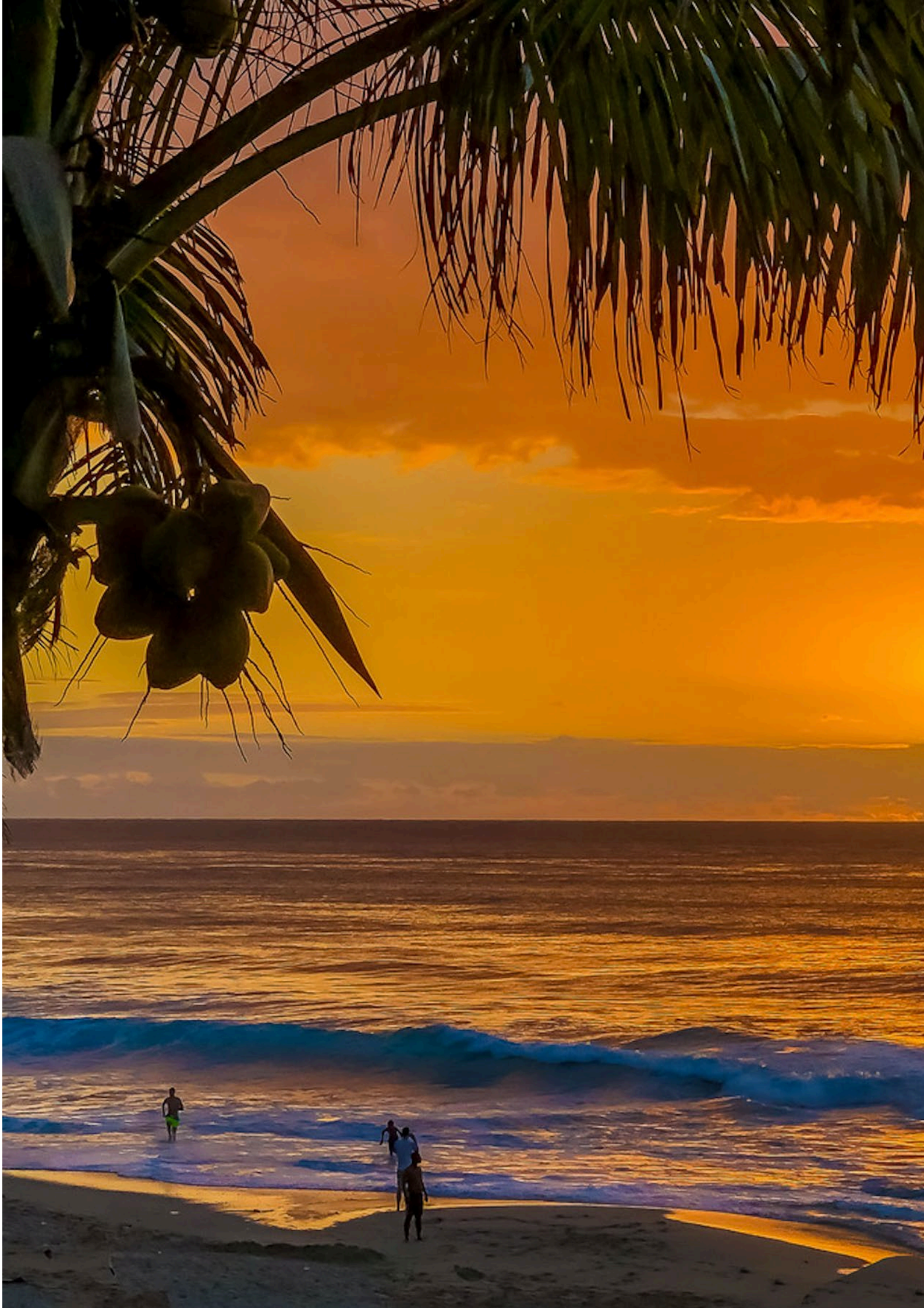
15. Un management stratégique et territorial participatif

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, par ses élus, en s'appuyant sur les marques, modèles et label Odyssea®, souhaite mettre en place une véritable politique touristique durable dans un schéma bien établi afin de répondre à son objectif : construire la Destination Bleue d'Excellence durable et inclusive Ouest La Réunion autour de la *smart specialisation* Bleue pour les générations de demain.

Pour cela, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest va :

1. S'appuyer et répondre aux enjeux des outils de planification existants (schémas, politiques de La Région La Réunion, de l'État français et ses satellites et de l'Europe, par sa vision d'avenir
2. Définir ses axes d'intervention (règlement, plans d'actions, plans stratégiques...)
3. Définir et appliquer un programme d'actions
4. Recenser les compétences nécessaires à la mise en place de son plan d'actions
5. Définir le rôle de chaque partenaire qu'il soit public ou privé
6. Définir et mettre en œuvre des actions de recherche de financement via des prêts bonifiés, des aides financières, des soutiens privés...
7. Définir et mettre en œuvre une stratégie relationnelle avec les instituts publics et les acteurs du territoire par des partenariats, des conventions d'objectifs...
8. Définir un positionnement et établir un positionnement marketing en lien avec l'Institut Régional du Tourisme
9. Réaliser ses actions par la mise en place d'une planification stratégique sur les court, moyen et long termes
10. Évaluer chaque action selon des critères économiques, sociaux, environnementaux (ODD) définis par le label Odyssea®.

Le management stratégique et territorial de la Communauté d'Agglomération du Territoire s'inscrit dans le contexte de la « loi Littoral » du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral et de la mer.



16. S'inscrire dans les stratégies nautiques et touristiques régionales, nationales et européennes, par le label européen Odyssea®

16.1.1. Les 7 piliers de la Région La Réunion

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, par ses actions dans le cadre du label européen Odyssea®, **apporte une réponse à la stratégie de la Région La Réunion** autour des 4 piliers suivants :

- Pilier 3 : Libérer les entreprises, libérer les énergies
 - Enjeux : Faire de l'économie réunionnaise une destination touristique dynamique...
- Pilier 4 : Libérer la terre réunionnaise
 - Enjeux : Préserver la biodiversité réunionnaise
- Pilier 5 : La Réunion, nout'culture métiss, nout'fierté
 - Valoriser le patrimoine
- Pilier 7 : Cap sur le monde, cap sur l'océan Indien
 - Renforcer les relations avec les pays de l'océan Indien

16.1.2. Le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, par ses actions dans le cadre du label européen Odyssea®, **apporte une réponse au Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion** (SDART) dans les 4 axes stratégiques et les grands chantiers opérationnels.

Les 4 axes stratégiques du SDART

1. Consolider les acquis et agir sur les fondamentaux
2. Réenchanter et mettre en scène la destination
3. Faire exister La Réunion sur la carte touristique mondiale
4. Fédérer et qualifier les acteurs autour d'une ambition partagée

Les grands chantiers opérationnels du SDART

- Développer l'attractivité et le rayonnement touristique
- Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre touristique
- Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique et sur l'innovation
- Travailler ensemble

16.1.3. La stratégie Destination France 2010-2020

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest par son plan marketing (pilier 6) va s'inscrire dans la **stratégie Destination France 2010-2020 réalisé par Atout-France** en construisant sa stratégie marketing autour des marques internationales que sont :

- La Réunion
- La France
- L'océan Indien

16.1.4. Le Contrat de Destination Île de la Réunion 2020-2022

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, par son plan marketing (pilier 6), va s'inscrire dans le contrat de destination Île de la Réunion 2020-2022 signé en octobre 2019.

16.1.5. La stratégie touristique du Conseil Interministériel du Tourisme

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, par ses actions dans le cadre du label européen Odyssea®, souhaite **apporter une réponse à 5 des 6 mesures définies par le Conseil Interministériel du Tourisme** destinées à renforcer l'attractivité touristique de la France dans six domaines prioritaires :

1. Qualité de l'accueil et sécurisation des sites, facteurs essentiels de satisfaction et de fidélisation des touristes ;
2. Structuration de l'offre touristique pour attirer un nombre croissant de touristes internationaux ;
3. Formation et emploi, domaines clés de la qualité de l'offre de services ;
4. Soutien à la numérisation et au partage d'information pour renforcer la compétitivité de la filière ;
5. Accès aux vacances pour le plus grand nombre.

16.1.6. Conseil National du Tourisme

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, par ses actions dans le cadre du label européen Odyssea®, va s'appuyer pour le bon développement de sa stratégie touristique sur les axes stratégiques du **Conseil National du Tourisme**.

16.1.7. La stratégie nationale pour la mer et le littoral

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, par ses actions dans le cadre du label européen Odyssea®, souhaite s'inscrire dans la **stratégie nationale pour la mer et le littoral**, sur les axes stratégiques :

1. Développer des territoires maritimes et littoraux durables et résilients
2. Soutenir et valoriser les initiatives et lever les freins
3. Promouvoir une vision française au sein de l'Union européenne et dans les négociations internationales et porter les enjeux nationaux

16.1.8. La stratégie maritime en outre-mer du Conseil Interministériel de la Mer

Par le développement du programme européen Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue, la La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, par ses actions et ses projets dans le cadre du label européen Odyssea®, souhaite **apporter une réponse à 5 des 6 mesures définies par le Conseil Interministériel du Tourisme** destinées à renforcer l'attractivité touristique de la France dans six domaines prioritaires :

1. Qualité de l'accueil et sécurisation des sites, facteurs essentiels de satisfaction et de fidélisation des touristes ;
2. Structuration de l'offre touristique pour attirer un nombre croissant de touristes internationaux ;
3. Formation et emploi, domaines clés de la qualité de l'offre de services ;
4. Soutien à la numérisation et au partage d'information pour renforcer la compétitivité de la filière ;
5. Accès aux vacances pour le plus grand nombre.

Par le développement du programme européen Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite être un territoire pilote créateur de bonnes pratiques duplicables sur l'ensemble des territoires des outre-mer. Pour cela, la

Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest va s'appuyer sur le volet III : Développer une politique maritime des outre-mer et notamment sur les axes :

- 1. Penser les outre-mer au sein de leur bassin maritime.
- 2. Soutenir les filières économiques maritimes locales.

Un comité interministériel de la mer (CIMer) 2018 s'est tenu à Dunkerque le 15 novembre dernier. Piloté par le secrétariat général de la Mer, il réunissait les ministres pour définir les quatre-vingt-deux mesures de la politique maritime pour 2019. Le ministère des Sports, l'École nationale de voile et des sports nautiques, ses Creps et les fédérations sportives seront fortement mobilisés via le programme Génération Océan 2024 qui vise à développer l'attractivité des sports nautiques à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

La Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest va s'appuyer sur les mesures suivantes :

- Formation maritime
Mesure 70 : le Gouvernement s'engage à intégrer les opérateurs des métiers du sport et de la mer dans les réseaux d'acteurs des métiers de ces domaines, pour permettre leur valorisation.
- Préservation du milieu
Mesure 47 : le Gouvernement poursuit son ambition maritime et environnementale en renforçant l'implication des acteurs du monde de l'environnement marin. À cet effet, il crée un groupe de concertation « environnement marin » qui réunit des organisations non gouvernementales, des instituts de recherches et les administrations et acteurs publics compétents sur les questions d'environnement marin.
Mesure 49 : le Gouvernement se mobilise pour réviser la stratégie nationale en matière d'aires marines protégées pour renforcer la gestion du réseau en lien avec l'ensemble des parties prenantes.
Mesure 55 : favoriser le développement de zones et d'équipements de mouillage plus écologiques préservant les habitats marins fragiles.
Mesure 78 : développer la culture maritime de la population française par l'accompagnement par les acteurs des sports nautiques de la « Génération océan » avec un encouragement de toutes les initiatives qui favorisent la sensibilisation, l'information, la connaissance et la culture en rapport avec la mer.
- Accompagner les usagers de la mer
Mesure 82 : renforcer les relations des citoyens avec la mer avec la mise en place de territoires maritimes à valeur d'expérience.

16.1.9. Les orientations du Livre Bleu des Outre-Mer

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, par ses actions dans le cadre du label européen Odyssea® et du **Livre Bleu des Outre-Mer**, va s'appuyer sur le volet IV : des territoires d'influence et des rayonnements et notamment sur les axes :

- 22. Au cœur de stratégies de coopération régionale : une nouvelle influence française dans les trois océans
- 23. Développer les infrastructures de connectivité : routes, ports, aéroports et réseaux numériques
- 24. Pour un écosystème économique plus lisible, plus compétitif et plus performant
- 26. Promouvoir un tourisme durable dans les outre-mer
- 27. Faire rayonner les cultures ultramarines

16.1.10. Les enjeux Direction de la Mer sud océan Indien

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, par ses actions dans le cadre du label européen Odyssea®, **souhaite être force de proposition à la Direction de la Mer sud océan Indien** sur la priorité suivante : Promouvoir un « tourisme bleu » sur les points suivants :

- L'amélioration des conditions d'accueil de la croisière
- L'encouragement de la découverte du milieu marin
- Le soutien à la plaisance et aux loisirs nautiques
- S'engager dans une certification du respect des normes pour faciliter le développement des loisirs nautiques

16.1.11. Les objectifs la stratégie « Croissance bleue » de la Commission européenne

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, par ses actions dans le cadre du label européen Odyssea®, **apporte une réponse aux objectifs de la stratégie « Croissance bleue » de la Commission Européenne** qui estime que le tourisme côtier et maritime recèle un fort potentiel pour stimuler une croissance intelligente, durable et inclusive en Europe. La Commission Européenne a défini les axes suivants :

1. Mettre davantage l'accent sur la dimension côtière et maritime, le cas échéant, dans les initiatives touristiques de l'UE, et notamment dans les campagnes de promotion et de communication ;
2. Favoriser un dialogue paneuropéen entre les organisateurs de croisières, les ports et les acteurs du tourisme côtier ;
3. Soutenir le développement des partenariats transnationaux et interrégionaux, des réseaux, des regroupements et des stratégies de spécialisation intelligente ;
4. Favoriser l'écotourisme, en utilisant les indicateurs du système de management environnemental et d'audit de l'Union et du label écologique de l'UE et encourager l'établissement de liens avec d'autres actions en matière de durabilité ;
5. Encourager la diversification et l'intégration des destinations côtières et intérieures présentant un intérêt, notamment grâce aux itinéraires thématiques transnationaux comme les itinéraires culturels et religieux ou d'anciennes voies commerciales.

17. Modifier durablement l'attractivité de la destination Ouest La Réunion autour de la *smart specialisation* bleue durable by Odyssea®

Quel secteur d'activité peut se prévaloir de telles opportunités de développement économique et de création d'emplois, et constituer une ressource de croissance dans une économie qui, par définition, n'est pas délocalisable? Le tourisme, si ce dernier est fortement lié au territoire.

La destination est le principal critère de choix des touristes, avant le prix. Un voyageur opte pour la destination qui semble pouvoir au mieux satisfaire à ses attentes.

Plusieurs critères entrent alors dans son choix : l'accessibilité, l'attractivité, les équipements, les animations, les hébergements, les activités, etc.

Dans le cadre du label européen Odyssea®, par une méthodologie marketing bien définie, chaque destination est unique.

Cette stratégie marketing s'inscrit dans la volonté de faire de chaque destination des destinations complémentaires et non concurrentes répondant ainsi aux stratégies marketing des Comités Régionaux du Tourisme.

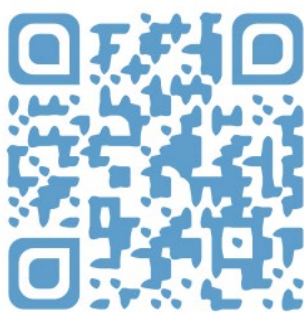
Pour ce qui est de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, le choix de s'appuyer sur la *smart specialisation* bleue du label Odyssea® est cohérente puisque c'est le choix qu'a fait l'Institut Régional du Tourisme de La Réunion pour cette destination, en mettant en avant les plages et le lagon.

La marque, les valeurs qu'elle véhicule et ses attributs reconnus en termes d'offres produits, de services et de positionnement tarifaire, sont également des éléments essentiels.

Si la valorisation des éléments identitaires à forte valeur ajoutée est un facteur clé dans le choix d'une destination, l'accueil l'est aussi. Les sites web qui offrent des avis et des conseils touristiques émanant de consommateurs ont renforcé cet indicateur touristique.

Il est aujourd'hui inconcevable de définir une destination seulement par ses produits touristiques. Les services aux touristes et l'accueil qui leur sont fait deviennent des éléments de différenciation.

Le pôle territorial 6 du label Odyssea® définira les enjeux et la stratégie marketing de la destination Ouest La Réunion.



18. La géographie du Tourisme Bleu sur la Destination Ouest La Réunion

La Destination Ouest La Réunion possède un linéaire côtier de 70 km. Les cinq communes qui la composent ont toutes un accès à la mer.

A l'abri des Alizés et de la houle, d'où son appellation de « côte sous le vent », ce littoral concentre l'essentiel du tourisme balnéaire. Les lagons, paradis du snorkelling (palme-masque-tuba) et du paddle / kayak, et les plus belles plages de l'île, au sable blanc ou noir, se trouvent ici.

18.1. Un territoire fait pour le Tourisme Bleu® by Odyssea®

18.1.1. La commune La Possession

La commune La Possession est la commune la plus au nord du Territoire de la Côte Ouest.

Elle possède un abri côtier de quelques anneaux dont les places sont occupées par des pêcheurs. Un seul prestataire nautique est présent sur la commune de La Possession.

Même si La Possession possède un front de mer, elle ne possède pas de plage.

18.1.2. La commune de Le Port et le port de la Pointe des Galets

Appelé aussi Port-Réunion, le port de la pointe des Galets est le principal port de La Réunion. Il se divise en deux grands ensembles : Port Est et Port Ouest.

Construit en 1886, le port de la pointe des Galets, situé sur la commune du Port, est le plus grand et le plus ancien des ports maritimes de La Réunion.

Le port de la pointe des Galets est le seul port de France à cumuler les 6 fonctions.

Dédié à la fois au commerce, à la pêche, à la réparation navale, à la plaisance, à la croisière et à l'activité militaire, ce port dispose d'infrastructures, d'équipements et d'outillages standards européens qui en font un port moderne et performant au cœur de l'océan Indien et le place au rang de quatrième port français pour le volume des conteneurs traités. Le Grand Port Maritime de la Réunion a délégué la gestion de la partie « plaisance » à la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest.

Aujourd'hui, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest est donc responsable des deux darses exclusivement réservées à la plaisance. On distingue « l'ancienne darse » ou « darse Sud » initialement présente à la construction du port, et la « nouvelle darse » ou « darse Titan ».

Le nombre de places se répartit comme suit :

- La darse Sud qui compte 435 postes d'amarrage.
- La darse Titan qui compte 72 postes d'amarrage. 8 places en escale sont disponibles pour les voiliers.

La nouvelle darse de plaisance de la pointe des Galets (la darse Titan) a été inaugurée en septembre 2015. Elle a vocation à accueillir prioritairement les voiliers et les embarcations de professionnels (balade en mer, découverte du milieu...) contribuant ainsi au développement économique et touristique du site, mais surtout à son animation.

A ce jour, le nombre d'escales réalisées par les tourmondistes est en augmentation. Plus de 100 escales sont faites dans le port de la pointe des Galets contre 3 il y a encore quelques années.

La convention signée entre le Grand Port Maritime de La Réunion et la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest accorde l'ensemble des infrastructures portuaires ainsi que l'administration financière du port à la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, excepté le roulev et le slipway qui restent propriété du Grand Port Maritime.

La pointe des Galets, au nord de la côte sous le vent, est assez protégée et les sorties à la journée sont organisées vers la baie de Saint Paul, le cap la Houssaye.

Selon l'étude d'Ernst & Young Advisory de 2016, l'espace plaisance portois est certainement celui qui offre les plus fortes potentialités de développement à l'échelle des trois ports. Ce potentiel reste néanmoins contraint par la possibilité de mobiliser les espaces nécessaires pour mettre en œuvre certains projets.

Il reste également conditionné par la capacité à articuler un projet de "gestionnaire d'un port de plaisance" avec l'ensemble des dynamiques urbaines et économiques prévues autour des bassins, avec parfois des échéances de mise en œuvre à définir.

Une dizaine de prestataires nautiques (privés, base et club) est sur la commune de Le port.

Le port de la pointe des Galets concentre l'ensemble des shipchandlers du Territoire de la Côte Ouest. Ils sont au nombre de 3.



18.1.3. La baie de Saint-Paul

Située plein Ouest, la commune de Saint-Paul est bordée au nord par la rivière des Galets, au sud par la ravine de Trois-Bassins et à l'est par les remparts de Mafate. Toute la partie du cirque de Mafate à gauche de la rivière des Galets fait partie de son territoire.

La ville de Saint-Paul abrite la « baie du meilleur ancrage » de l'île, c'est donc par celle-ci que les premiers Français ont débarqué pour la première fois sur celle-ci au 17^{ème} siècle, à l'occasion de la seconde prise de possession des Mascareignes par la France.

Un ponton a été construit pour accueillir les bateaux de promenade et les croisiéristes (pontons à réhabiliter).

3 prestataires nautiques (privés et club) sont présents sur la baie Saint-Paul.

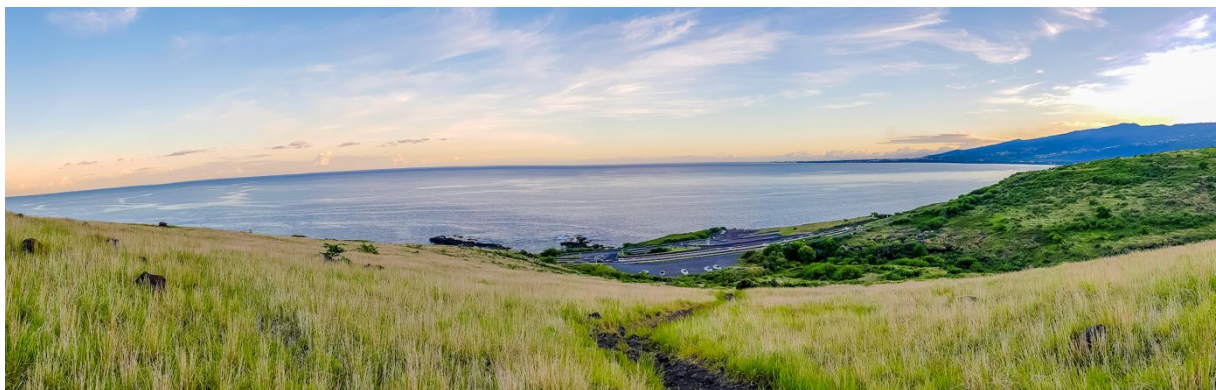
Il est possible de mouiller dans la baie de St-Paul.



18.1.4. Le cap La Houssaye

Le cap La Houssaye est situé sur le territoire communal de St-Paul. Ce bloc rocheux est le paradis des pêcheurs à la ligne et des plongeurs. On peut ancrer au bas du cap.

Le cap La Houssaye fait partie de la Réserve naturelle marine de La Réunion.



18.1.5. La pointe des Aigrettes

La pointe des Aigrettes est un cap de la côte ouest qui marque le point le plus occidental de la commune de Saint-Paul.

18.1.6. Le port de Saint-Gilles les Bains

C'est le pôle nautique du Territoire de la Côte Ouest. Construit en 1980, le port de St-Gilles est un port à vocation touristique d'une capacité de 350 places.

Depuis le port de Saint-Gilles, vous pouvez pratiquer près de 95 % des activités nautiques existantes à la Réunion : plongée, pêche au gros, balade en bateau, découverte des fonds sous-marins, voile, kayak de mer, pirogue, surf ski, jet ski. La zone de Saint-Gilles concentre à elle seule la moitié de l'activité touristique de l'île avec 130 millions d'euros de dépenses par les touristes extérieurs et 4 000 emplois. La ville balnéaire de Saint-Gilles propose de nombreuses activités de loisirs et de belles plages très fréquentées.

Le port de plaisance de Saint-Gilles les Bains a été construit en canalisant les eaux de la ravine de Saint-Gilles.

Le port de Saint-Gilles est indéniablement un site touristique majeur à l'échelle du territoire intercommunal, mais plus largement de la destination touristique réunionnaise.

Son rôle, en tant que pôle commercial et touristique, porté par l'aquarium et les commerces associés, dépasse donc très largement la destination Territoire de la Côte Ouest.

Aujourd'hui, ce port de plaisance de 365 postes d'amarrages pour des bateaux de 5 à 14 mètres possède une capitainerie, une aire publique de carénage de 600 m², des commerces, des shipchandlers, et des prestataires d'activités nautiques. L'état général des équipements portuaires est à moderniser pour assurer la sécurité des utilisateurs du port.

Les plages les plus fréquentées de La Réunion sont à Saint-Gilles : Les Roches Noires, les Brisants, l'Ermitage, la Saline, Boucan Canot. Près d'un touriste sur deux fréquente les plages de Saint-Gilles.

45 prestataires nautiques (privés et clubs) sont présents sur la station balnéaire de Saint-Gilles les Bains.



18.1.7. La pointe des Trois Bassins

Ce spot sur la commune des Trois-Bassins se trouve à environ 7 km de Saint-Leu en direction de la Saline.



18.1.8. La baie de Saint-Leu et le port de plaisance

Saint-Leu est dotée d'une jolie plage de sable blanc, protégée par un très joli lagon.

C'était un des hauts lieux du surf et on y tenait chaque année une épreuve du circuit pros mondial, à l'entrée nord de la ville. Après la pointe des Châteaux et juste avant le port de Saint-Leu, on peut mouiller dans la baie devant le lagon.

Construit en 1965, le port de Saint-Leu est principalement destiné aux navires de petite taille et à la pratique d'activités nautiques. La demande est très forte sur le territoire de la commune en termes de places dans les ports. C'est pourquoi le TCO et la commune de Saint-Leu souhaitent étendre la capacité d'accueil de son port, dont les 150 anneaux actuels ne suffisent pas à répondre à la demande.

10 prestataires nautiques (privés et clubs) sont présents sur la commune de Saint-Leu (plongée, parachute ascensionnel, bouée tractée et jet ski).



18.1.9. Le pointe au Sel

Située à la sortie de Saint-Leu, la pointe au Sel tire son nom des anciennes salines s'y trouvant. La pointe au Sel est un vaste glacis, né d'un cratère bas, égueulé, ouvert en vallée : le piton des Roches tendres. La pointe au Sel est un des sites les plus réputés de La Réunion pour la plongée. Plusieurs clubs de plongée se sont installés à Saint-Leu.

18.1.10. Le lagon

La Réunion offre 30 kilomètres de plages de sable blanc à l'ombre des filaos ou de sable noir, dont plus de 20 kilomètres de lagons, où l'on peut pratiquer les activités suivantes : paddle / kayak / massage sur un paddle / optimist / palme-masque-tuba / skysurf.

Pour la Côte Ouest, le lagon se situe à L'Ermitage-les-Bains, la Saline et à Saint-Leu.



18.1.11. La Réserve naturelle marine de La Réunion

L'île de La Réunion est bordée sur sa côte ouest par des récifs coralliens. Ils constituent une protection naturelle contre les assauts de la mer et ont permis le développement des zones balnéaires de l'île à Saint-Paul, Saint-Leu, Étang-Salé et Saint-Pierre.

Sièges d'une biodiversité remarquable (plus de 3500 espèces), ces récifs constituent aussi des patrimoines naturels, paysagers et culturels remarquables qui contribuent au bien-être de la population réunionnaise et des visiteurs occasionnels.

Cependant, depuis la fin des années 1970, ces milieux naturels sont abîmés, voire dans certains secteurs, fortement dégradés.

Cette dégradation est liée à des changements climatiques globaux mais aussi à certaines activités humaines locales qui peuvent avoir un impact non négligeable sur l'équilibre du récif.

C'est pourquoi, a été créée en 2007, une Réserve naturelle marine qui s'étend sur 40 km de côtes du cap La Houssaye à Saint-Paul, à la Roche aux Oiseaux à l'Étang Salé.

La réserve a une surface de 35 km² et s'articule autour de trois types de zones : périmètre général, protection renforcée (45 %) et protection intégrale (5 %). Afin de concilier les activités humaines et la préservation des récifs, de nouvelles règles d'usage ont été édictées par le décret de création de la réserve naturelle et par des arrêtés préfectoraux.



Le Sentier sous-marin de l'Ermitage, plage de l'Ermitage

Sur la côte ouest de La Réunion, le récif corallien est le siège d'une biodiversité remarquable. Tous ces organismes vivants contribuent à maintenir l'équilibre de cet écosystème complexe.

Ce sentier a pour vocation de sensibiliser le public et les scolaires à cette dégradation et adopter des comportements écoresponsables.

Il est possible de faire une découverte gratuite du sentier accompagnée d'un guide qui présente la beauté et la fragilité du récif corallien, les paysages sous-marins caractéristiques du récif, sur un parcours balisé, équipés de palmes, masque et tuba.



La stratégie Marketing de l'Institut Régional du Tourisme La Réunion

Vibrez au cœur de l'île intense !

Lumineuse. Originelle. Authentique. Sauvage. Brûlante. Poétique. Festive. L'île de La Réunion vous révèle toute son intensité à travers ses 7 terres de caractère. 7 ambiances pour découvrir toute la richesse d'une île, entre mythes et légendes, art et histoire, douceur de vivre et chaleur humaine. 7 ambiances pour une aventure qui vous ressemble, à la fois unique et vibrante. 7 ambiances pour choisir de vivre au présent, ici et maintenant, intensément. Quelle sera la vôtre ? Vivez des expériences uniques et authentiques à travers 7 ambiances de territoires aux univers et aux noms évocateurs.



La côte Ouest



Du lever au coucher du soleil, le plaisir se décline en mille et une activités à La Réunion

Suivez le mouvement ! Éveillez vos sens dès le matin en Terre d'Éden, à l'est de l'île. L'esprit léger, direction l'ouest et ses superbes plages. Trésors de la Terre de Lumière, elles offrent aux voyageurs la chaleur, la légèreté et l'insouciance de la vie bohème. Fermez les yeux, respirez profondément et laissez le bruit des vagues vous bercer. Chiller dans une ambiance de rêve et profiter intensément du présent, c'est la promesse du Détente Péri.

Intensément détendu

À La Réunion, même le farniente est intense ! Célèbre pour ses plages de sable blond et ses lagons, la Terre de Lumière est l'endroit idéal pour recharger ses batteries tout en sirotant un cocktail de fruits frais. Au loin le rire des enfants se mêle au chant des oiseaux, tandis qu'une légère brise vous caresse la peau. Si vous êtes à la recherche d'un lieu pour détendre corps et esprit, vous avez trouvé votre petit coin de paradis. Faites la liste de toutes les choses que vous ne ferez pas aujourd'hui et offrez-vous un massage relaxant à l'ombre des filaos. Vous voilà intensément détendu. L'esprit pétillant et bohème de l'Ouest se retrouve également sur ses marchés. De Saint-Paul à Saint-Leu, à chacun sa spécialité ! Échangez avec les locaux et retrouvez tout leur caractère à travers leurs étals, entre couleurs, douceurs et épices. Dénichez le spot parfait et savourez vos trésors lors d'un pique-nique improvisé au bord de la plage.



Intensément festive



Qui dit Côte Ouest dit farniente mais également ambiance cool et festive ! Quand le soleil franchit l'horizon, la vie nocturne démarre. Dansez au rythme de musiques locales avec une vue imprenable sur l'océan, le long de la côte sous le vent, lors des nombreux concerts que propose l'île. Rondavelles et bars de plage proposent des soirées placées sous le signe de la convivialité. Les corps se déhanchent, les sourires s'échangent et la joie se communique tout au long de la soirée sur la Terre de Lumière. Adeptes des sessions clair de lune et guitare acoustique ? Trinquez avec vos amis sur le sable et improvisez un bœuf ! Vous êtes plutôt néons et dancefloor ? Poussez les portes de l'un des night-clubs de la côte. Quelles que soient vos envies, l'île intense vous fait rentrer dans la danse.

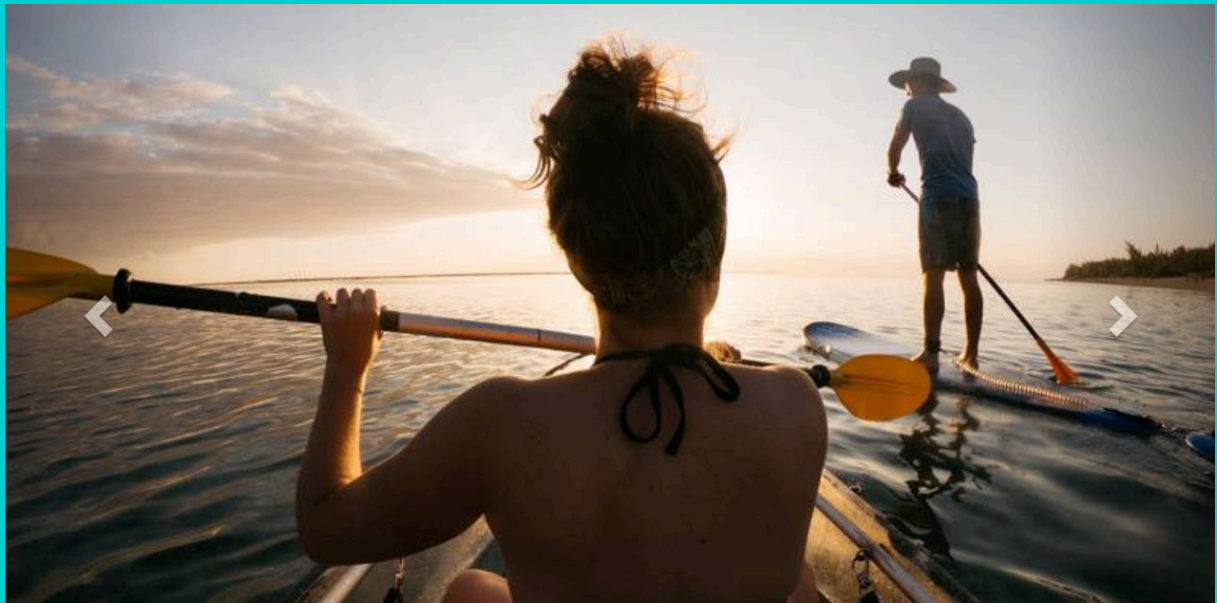
Tout au long de l'année, diverses activités culturelles prennent place le long de la Terre de Lumière. Du Festival de l'image sous-marine au Carnaval Grand Boucan en passant par Leu Tempo, vous avez le choix. Les fins d'années à La Réunion réservent également de magnifiques fêtes où les feux d'artifices illuminent la nuit.

Intensément rafraîchissante

Quand la chaleur s'installe, plusieurs solutions s'offrent à vous. Parfaire son bronzage, siroter un verre à l'ombre ou plus rafraîchissant : profiter de l'océan Indien ! Avec ses eaux oscillantes entre 23°C et 28°C, ses plages de sable noir et blond et sa nature préservée, l'Ouest révèle aux amateurs de stations balnéaires un cadre incroyable.

Envie d'action ? La Terre de Lumière regorge d'activités pour explorer ses eaux turquoise tout au long de l'année. Relaxantes ou riches en émotions, elles laissent toutes des souvenirs impérissables. Partez à la rencontre des cétacés, admirez les fonds marins lors d'un baptême de plongée ou faites la connaissance des tortues au centre de recherche Kélonia. Le lagon et ses habitants se révéleront alors à vous sous un tout nouveau jour.

Si l'ambiance balnéaire et bohème de l'Ouest de La Réunion attire de nombreux visiteurs, il serait trop simple de résumer cette région à ses plages et ses lagons. Elle cache en effet de nombreux paysages à la beauté insoupçonnée, à l'image de la savane qui se déploie sur les hauteurs du Cap La Houssaye. Ici pas d'animaux sauvages, mais des champs qui varient du vert au jaune clair suivant les saisons. En été, les couchers de soleil dessinent des camaïeux dorés sur le bleu azur de l'océan. Il vous faudra prendre le temps de découvrir cette région afin d'en saisir toutes ses richesses.



Source : <https://www.reunion.fr/decouvrir/les-ambiances-de-territoires/terre-de-lumiere>

19. Les données chiffrées du tourisme

19.1. Les chiffres³ sur La Réunion

Occupant une place prépondérante et croissante dans les stratégies de croissance durable au niveau national et européen, l'économie bleue emploie près de 7 500 personnes à La Réunion, soit 2,9 % de l'emploi total dans l'île en 2012.

Ce poids est supérieur à celui observé au niveau national, mais proche de celui de la France côtière (respectivement 1,7 % et 3,1 % de l'emploi total). La Réunion se situe en retrait des autres départements d'outre-mer, où l'économie maritime occupe 5,6 % de l'emploi en Guyane, 6,4 % en Martinique et jusqu'à 7,1 % en Guadeloupe.

La Corse enregistre le poids le plus élevé des régions françaises avec 9,9 % de l'emploi.

L'économie bleue réunionnaise est moins développée que dans les autres régions ultramarines, en raison notamment d'un plus faible développement du tourisme littoral : croisière, plaisance, activités de plage, hôtellerie, la restauration et toutes les autres activités touristiques dans des communes balnéaires. Le tourisme représente les deux tiers des « emplois bleus », c'est-à-dire les emplois dans la définition large de l'économie de la mer (source : Insee 2012).

Aux Antilles, cette proportion est plus élevée, avec les trois quarts des emplois en Martinique et en Guadeloupe.

Celle-ci s'explique par l'importance de la croisière et de la plaisance dans ces archipels, qui accueillent près de 250 000 croisiéristes chacun (la Caraïbe enregistre plus de 24 millions de croisiéristes en 2015), contre à peine 40 000 à La Réunion.

La Réunion c'est :

- 551 018 visiteurs extérieurs
- la barre des 350 millions d'euros de recettes extérieures du tourisme est franchie
- Les croisières représentent 43 276 clients de compagnies de croisières et 16 243 membres d'équipage pour une dépense de : 1,9 million d'euros
- Des recettes touristiques par ménage évaluées à 1 976 euros
- Une durée de séjour de 17 jours toujours aussi longue
- La diversification des marchés touristiques étrangers se poursuit en Europe, dans la zone océan Indien ainsi qu'en Chine.
- 78 467 touristes ont visité d'autres destinations principalement Maurice.

19.2. Les chiffres sur la Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest

19.2.1. Pour ce qui est des ports de plaisance :

- La destination Ouest La Réunion possède sur son territoire 3 ports de plaisance sur les villes du Port, de Saint-Leu et de Saint-Paul dans la station balnéaire de Saint-Gilles les Bains, gérés par la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest.
- La destination Ouest la Réunion compte plus de 1 000 anneaux et représente près de 70 % de ces derniers sur l'ensemble de La Réunion.
- 80 % de la plaisance se pratique sur la Côte Ouest.

³ Source des données : Institut d'Émission Départements d'Outre-Mer et Comité Régional du Tourisme

- Le seul port de plaisance capable d'accueil de la croisière est la Pointe des Galets.
- Le port de la pointe des galets reçoit plus de 100 escales à l'année. Il y a encore 3 ans elle n'en recevait que 5. La marge de progression est très importante.
- 4 200 bateau de navire de plaisance immatriculés en 2016 dont 3 400 sur la Côte Ouest (dans les ports ou à sec)

19.2.2. Pour ce qui du tourisme :

- Le Territoire de la Côte Ouest concentre plus de la moitié des établissements, soit 55 % des établissements et 54 % de l'offre en nombre de lits
- 3 évènementiels phares. Près de 10 000 personnes touchées
- En 2010, la station balnéaire de Saint- Gilles est lieu le plus visité (50% des clientèles touristiques), et la ville de Saint-Paul, 42%, est la quatrième

19.2.3. Pour ce qui est du tourisme bleu

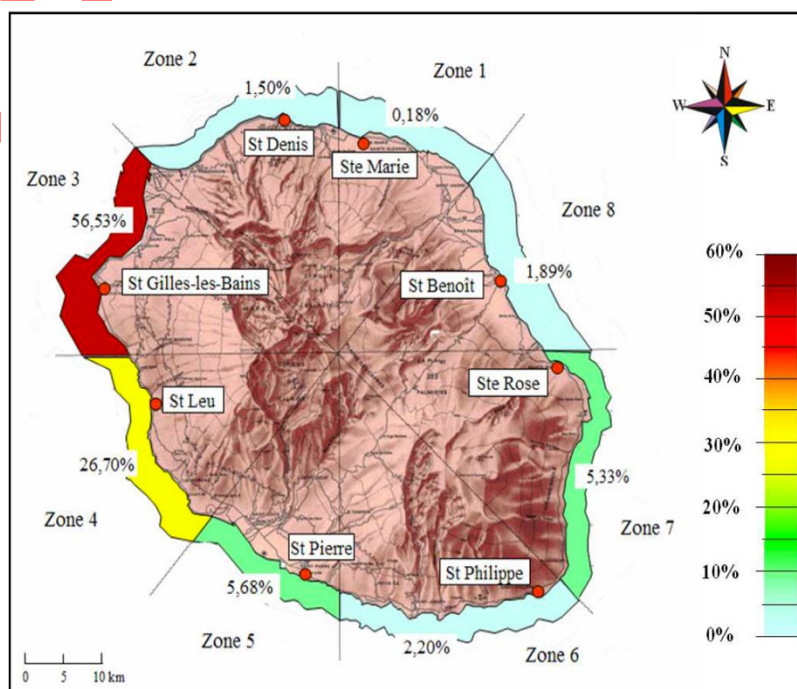
Selon l'étude en mars 2011 de l'Observatoire Marin de La Réunion pour la Mission Développement International et Tourisme (la Préfecture de La Réunion) sur la fréquentation des activités non motorisées qui englobent les activités de kayak, pêche sous-marine, pédalo, plongée sous-marine, surf, ainsi que la fréquentation des plages par le public ; le nombre de sites répertoriés varient énormément selon les activités.

Afin de mieux distinguer la distribution des activités autour de l'île, une carte qui représente la fréquentation des sites a été réalisée. Cette dernière montre une forte concentration des activités nautiques sur le Territoire de la Côte Ouest.

Cette carte révèle une véritable disparité dans l'utilisation du littoral réunionnais avec une fréquentation évidente de la zone 3.

La 2^{ème} zone la plus fréquentée se situe également dans l'Ouest.

Les plages les plus fréquentées de La Réunion sont à Saint-Gilles : Les Roches Noires, les Brisants, l'Ermitage, la Saline, Boucan Canot. Près d'un touriste sur deux fréquente les plages de Saint-Gilles



19.2.3.1. Les chiffres du Tourisme Bleu sur le Territoire de la Côte Ouest :

- Le nombre de structures (prestataires privés, clubs et associations) est de 77, répartis comme suit (recensement) :
 - 17 structures sont dans la catégorie balade en bateau
 - 5 structures sont dans la catégorie jet-ski, wake board, bouée tractée, ski nautique
 - 1 structure est dans la catégorie kayak
 - 3 structures sont dans la catégorie locations diverses
 - 1 structure est dans la catégorie mononautisme
 - 1 structure est dans la catégorie natation
 - 6 structures sont dans la catégorie paddle
 - 4 structures sont dans la catégorie pêche au gros
 - 30 structures sont dans la catégorie plongée
 - 1 structure est dans la catégorie surf
 - 5 structures sont dans la catégorie voile
 - 2 structures sont dans la catégorie voile-kayak
 - 1 structure est dans la catégorie voile-kayak-pêche
- Sur les 19 plages de La Réunion, 11 plages sont accessibles (surveillées ou non surveillées) et sont sur la Côte Ouest.
- Pour ce qui est des plages familiales « Lagon » :
 - 7 plages dont 5 sont surveillées
- Pour ce qui est des plages plein océan :
 - 3 plages dont 2 sont surveillées





20. Les 7 modèles territoriaux Odyssea® développés par la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

Par le respect des **7 modèles territoriaux appliqués du label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence »**, la Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest apporte une méthodologie de mise en tourisme de sa destination :

- **Modèle de gouvernance** : La Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest a défini un organigramme en mode « équipe gestion de projet » pour une planification des opérations intégrées de son territoire dans un mode « public-privé », dans une logique de Développement Local pour et avec les Acteurs Locaux (DLAL) et dans le modèle de la triple hélice (institutions publiques, entreprises et universités / centres de recherche). Pour réussir cette gouvernance la Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest a mis en place le 1er Contrat Territorial de Gouvernance et Coopération.
- **Modèle d'économie bleue et de marketing d'itinérance** : implanter un nouveau modèle d'économie de Tourisme Bleu® et de marketing d'itinérance au bénéfice de l'attractivité de la destination Ouest La Réunion et des entreprises locales pour plus d'économie pérenne et d'emploi non délocalisable.
- **Modèle écologique** : Apporter une réponse aux nouvelles demandes des clientèles touristiques en passant d'un tourisme industriel du littoral à un écotourisme bleu Mer et Terre, dans une gestion éthique et durable des espaces naturels (mer et Terre) et de la biodiversité. Développer la connectivité entre les sites touristiques et les entreprises par de la mobilité douce (éco-gare Odyssea Protect).
- **Modèle culturel et patrimonial** : Inscrire la destination Ouest La Réunion dans un tourisme bleu de tradition, de valorisation et de médiation de ses patrimoines, de son histoire, de ses savoir et savoir-faire locaux dans une logique d'itinérance culturelle mer & terre, par la création de « Routes Bleues® de l'Odyssée » dans les valeurs et les bonnes pratiques des itinéraires du Conseil de l'Europe et de l'Unesco.
- **Modèle temporel** : Passer d'un tourisme de masse concentré sur quelques mois à un smart Tourisme Bleu® sur l'ensemble de l'année par la création d'offres et de services touristiques par saisons.
- **Modèle spatial** : Mettre en place une nouvelle géographie du tourisme en passant du concept de station touristique du littoral au concept de « Ville-Port du futur - Destinations Bleues d'Excellences », dans une nouvelle organisation spatiale vers l'arrière-pays (mer - littoral - mi-pentes et hauts) et le long du littoral entre les villes-ports.
- **Modèle de marque de Destinations Bleues et de marketing territorial** : La marque territoriale Odyssea® est une marque d'envergure internationale qui vise à l'unir l'ensemble des territoires qui appliquent les modèles Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue. Dans la mise en place du marketing territorial défini par le label Odyssea® sur le territoire de la Côte Ouest, cette dernière sera co-brandée avec la marque « France », la marque « île de La Réunion » et la marque « Destination de la Côte Ouest » pour une communication internationale plus spécialisée, identitaire, responsable, sociale, éthique et solidaire (économie circulaire). Au niveau local à ces dernières s'ajouteront les marques des prestataires touristiques privées. La Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest utilisera dans le cadre de son développement touristique, les marques déposées et protégées par Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence® », Routes Bleues®, « Grand Stade Bleu nautique et Aquatiques® », « Comptoir Culturel Maritime », « Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® », « Odyssea Protect® »,... ont pour objectif de caractériser le label européen du tourisme bleu côtier et maritime plus de croissance et d'emploi, levier opérationnel de l'économie bleue.

21. Les 6 axes stratégiques Odyssea® développés par la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

Par l'application des **6 axes stratégiques et d'innovations intégrés au label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence »**, la Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest propose une stratégie de mise en tourisme/écotourisme de sa destination :

- **Axe 1. Un plan d'investissements productifs, innovants et éco-compatibles de croissance bleue de la ville portuaire durable.** L'objectif est de caractériser l'ambition maritime des villes-portuaires du territoire de la Côte Ouest afin de créer un environnement propice au développement économique durable, solidaire et inclusif par des aménagements urbains innovants et exemplaires. La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et ses villes portuaires ont décidé de travailler sur un plan d'investissements sur les 10 ans à venir en relation avec les institutions et partenaires compétents, pour un développement urbain, environnemental, économique et social dont le film conducteur est l'océan Indien (histoire, environnement, vie quotidienne...). La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et ses villes ont fait le choix d'investir dans la *Smart Specialisation* Bleue selon les marques et modèles Odyssea® avec des équipements innovants favorisant la croissance bleue et la démocratisation des pratiques nautiques : « Grand Stade Bleue Nautique et Aquatique », « Ports de Plaisance du futur » en termes d'accueil, d'offres et de services mais aussi d'environnement, mise en tourisme des villes portuaires zéro émission de CO₂ par les Routes Bleues®, Développement de pôles d'accueil touristique les « Maisons de la Mer et du Tourisme Bleu® » et ses Comptoirs Culturels Maritimes® (office de tourisme et capitainerie), investissements dans l'écomobilité par les « Éco-gare Odyssea Protect® », investissements dans les hébergements, dans les aménagements sur l'eau.
- **Axe 2. Un plan de mise en économie par le tourisme bleu durable, organisée et structurée autour des villes portuaires.** La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et ses villes portuaires ont décidé de travailler à la promotion de leurs sites et entreprises touristiques de l'économie bleue (pêche, aquaculture, entreprises nautiques, plaisance...) sur 3 échelles : locale, régionale et bassin de navigation. La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et ses villes portuaires souhaite la mise en œuvre d'un nouveau modèle d'économie bleue plus solidaire, plus éthique, plus respectueux de l'environnement favorisant la valorisation et la promotion des cultures et savoir-faire locaux au bénéfice des entreprises locales et de l'emploi non délocalisable.
- **Axe 3. Un plan qualité et d'accueil innovant des Destinations Bleues d'Excellence.** La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et ses villes portuaires souhaitent avec ses « Maisons de la Mer et du Tourisme Bleu® », ses Comptoirs Culturels Maritimes® (capitainerie) et ses Comptoirs d'information Maritimes® (office de tourisme) développer un nouvel accueil par les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour une meilleure accessibilité aux activités et aux services touristiques. Cette stratégie d'accueil touristique se fera en relation avec les institutions régionales (Institut Régional du Tourisme) et l'ensemble des opérateurs touristiques.
- **Axe 4. Un plan d'Objectif de Développement Durable (ODD) et de la résilience écologique grâce au concept innovant Odyssea Protect®.** La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et ses villes portuaires souhaitent faire de son territoire un territoire pilote en matière de slow tourisme. Pour cela la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest mettra en place un plan stratégique de mobilité touristique zéro émission de CO₂ par la création des Éco-gares Odyssea Protect mais aussi par la labellisation de prestataires proposant aux clientèles touristiques des moyens de mobilités douces pour une meilleure connectivité des sites, des entreprises par de nouvelles expériences en termes d'écomobilité touristique. Des investissements seront mis en place pour favoriser la circulation douce au sein des villes mais aussi entre ces dernières que cela soit à terre mais aussi en mer. La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite travailler plus encore

sur la sensibilisation à la protection de l'environnement et de la biodiversité en développant le Passeport Vert® (ONU) par la mise en place d'un marketing écotouristique basé sur les 3 temps de la consommation des clientèles : avant - pendant et après.

- **Axe 5. Un plan innovant d'itinérance culturelle et environnementale locale et multi-destination en lien avec les grands opérateurs touristiques : les Routes Bleues®.** La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite s'inscrire plus amplement dans le bassin de navigation de l'océan Indien en devenant un pôle touristique de première importance (escale de départ et d'arrivée) par la création des Routes Bleues® multi-destination dans le respect des normes et des règles des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe et de l'Unesco. Au niveau de son territoire, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite développer une itinérance touristique autour des 20 grands items définis par le label Odyssea® de valorisation de son patrimoine maritime et de sa biodiversité. Par ses Routes Bleues® les villes du Territoire de la Côte Ouest deviennent uniques car fondées sur leur histoire maritime et leur biodiversité permettant ainsi une meilleure connectivité entre les sites touristiques et les entreprises.
- **Axe 6. Un plan de marketing innovant fondé sur son identité.** La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest veut développer une stratégie de multi-destinations bleues inclusives et structurées autour d'un cluster des entreprises de l'économie bleue. La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite créer son plan marketing de smart spécialisation bleue autour de trois axes : les marques de destination et le co-branding ; le marketing d'itinérance culturelle et environnementale selon les grands opérateurs touristiques pour rendre la destination unique ; et le slow tourisme expérientiel selon les saisons et les filières d'excellence. A cela s'ajoute une stratégie globale digitale et print connectée avec portail web, blog voyage, réseaux sociaux, édition print 2.0, applications numériques, partenariat de promotion et de communication avec les médias print, TV et web dans l'objectif de promouvoir la destination Ouest La Réunion, ses sites et ses entreprises de la Destination Bleue d'Excellence by Odyssea® selon les 5 thématiques d'escale Odyssea (Culture et Patrimoine ; Nautique ; Saveurs et gastronomie ; Nature et Découverte ; Sport, Santé et Bien-être).



22. Les 6 pôles territoriaux développés par la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest comme réponse au développement d'une politique maritime des outre-mer

Par l'application des **6 pôles territoriaux du label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence »**, la Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest développe une mise en tourisme/écotourisme de sa destination.

22.1. Pôle territorial 1 - Attractivité de la ville-portuaire - développement urbain intégré aménagements productifs et innovants d'avenir - port de plaisance du futur - croissance bleue durable pour plus d'emploi et d'économie pour le territoire de la Côte Ouest

22.1.1. Définition du pôle territorial 1 dans le cadre du label Odyssea® appliqué au Territoire de la Côte Ouest

L'objectif est de caractériser l'ambition maritime des villes portuaires du territoire de la Côte Ouest afin de créer un environnement propice au développement économique durable, solidaire et inclusif entre les espaces géographiques de ce territoire (mer - ville-portuaire - mi-pente - cirque naturel) par des aménagements urbains innovants.

L'objectif est de faire de la ville-portuaire un espace de vie au service des populations locales et des clientèles touristiques.

Ce développement se fera en lien et cohérence avec les documents cadres et de planification du territoire de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest : Plan Local d'Urbanisme, Schéma d'Aménagement Régional de la Réunion, le Schéma de Cohérence Territorial du Territoire de la Côte Ouest, les stratégies nationales et européennes, mais aussi en lien avec les stratégies nationales relatives à l'environnement, tels que le Livre bleu des Engagements du Grenelle de la Mer, la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte ou encore l'élaboration de la stratégie nationale pour la mer et le littoral et ses déclinaisons en documents stratégiques de façade.

Les investissements productifs, durables et inclusifs voulu par la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest se fera en faveur de la Croissance Bleue et Verte, contribuant à construire l'avenir maritime de sa destination, en conciliant dynamisme économique, innovations (smart-city) et préservation de l'environnement.

Des aménagements productifs à énergie positive privilégiant les nouvelles mobilités douces, les données numériques, les aménagements paysagers plus identitaires, la proximité et une meilleure connectivité avec la mer, le fleuve, les terroirs ruraux, les activités, les sports, garantissant la démocratisation des activités aquatiques, nautiques, culturelles, commerciales, le soutien aux entreprises de l'économie bleue, aux startups, aux universités, chercheurs, associations, artistes... associés.

22.1.2. Les projets de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

22.1.2.1. Listing des opérations d'investissements et d'aménagements sur les 3 ports de plaisance du Territoire de la Côte Ouest

1. Le port de plaisance de la Pointe des Galets (Le Port)

Travaux de mise en sécurité, réfection et mise aux normes

- Travaux de renouvellement de la totalité du réseau d'AEP.
- Travaux de remise à neuf, mise en conformité et redimensionnement des ouvrages et équipements des infrastructures portuaires situés sur l'ancienne darse de plaisance (quai, pontons, pieux, augmentation ampérage bornes électriques, accessibilité PMR, ...).
- Augmentation du tirant d'eau pour accueillir de plus grosses embarcations et sécuriser la navigation dans le bassin de l'ancienne darse de plaisance (opération ponctuelle sur une zone).
- Augmentation du tirant d'eau pour accueillir de plus grosses embarcations et sécuriser la navigation dans la totalité du bassin de l'ancienne darse de plaisance.
- Réalisation du dragage de l'ancienne darse de plaisance.
- Étude pour la mise en place des équipements de gestion de déchets des ports de plaisance dans le cadre de la réalisation du « Plan de réception et de traitement des déchets d'exploitation des navires et des résidus de cargaison ».
- Construction d'une zone de tri des déchets sur l'aire de carénage.
- Sécurisation des espaces publics par le déploiement de la vidéo.
- Valorisation des espaces publics techniques portuaires.
- Mise en œuvre d'une signalétique directionnelle, d'information et de sensibilisation.

Valorisation et développement économique et touristique

- Étude de faisabilité d'un port sec
- Étude de faisabilité économique et touristique pour la valorisation du terrain Météo France
- Programmation d'aménagement global du port de plaisance (ancienne et nouvelle darses)

2. Le port de plaisance de Saint-Leu

Travaux de mise en sécurité, réfection et mise aux normes

- Enlèvement et évacuation du sable de la plage éphémère située à l'embouchure de la ravine Grand-Étang au sud du port de plaisance
- Augmentation du tirant d'eau dans le bassin du port de Saint-Leu
- Remise à neuf du système de mouillage et d'amarrage du port de Saint-Leu
- Sécurisation des espaces publics par le déploiement de la vidéo-surveillance
- Gestion des accès et du stationnement sur le port de plaisance par la mise en place de bornes d'accès
- Aménagement d'une zone d'accès sur la contre-digue nord du port et mise en valeur de l'espace

Infrastructures portuaires

- Réaménagement des infrastructures terrestres et maritimes et extension du port de Saint-Leu

3. Le port de plaisance de Saint-Gilles les Bains

Travaux de mise en sécurité, réfection et mise aux normes

- Travaux d'urgence de mise en sécurité
- Travaux d'urgence de valorisation touristique des espaces publics du port dans l'attente des gros travaux

22.2. Pôle territorial 2 - Mise en tourisme bleu de la destination Ouest la Réunion par le Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique®. Investir dans des équipements structurants, productifs et écoresponsable, démocratiser l'accès aux activités et développer de nouvelles expériences nautiques et aquatiques

22.2.1. Définition du pôle territorial 2 dans le cadre du label Odyssea® appliqué au Territoire de la Côte Ouest

A l'exemple des « stations montagne » qui propose aux clientèles touristiques une valorisation globale de leur offre de multi-activités, le label Odyssea® souhaite mettre en place un offre globale de multi-activité (mer et ville portuaire/littoral).

Dans le cadre de son adhésion à la Scic Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a décidé, dans la continuité des stratégies en matière de tourisme maritime et côtier portées par la Région La Réunion, l'État Français et la Commission Européenne, de réaliser son premier document d'orientation stratégique de *smart specialisation* autour du Tourisme Bleu® nommé : Plan de développement pour une mise en Tourisme Bleu® Durable de la destination Ouest La Réunion autour du « Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique® » du label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence ».

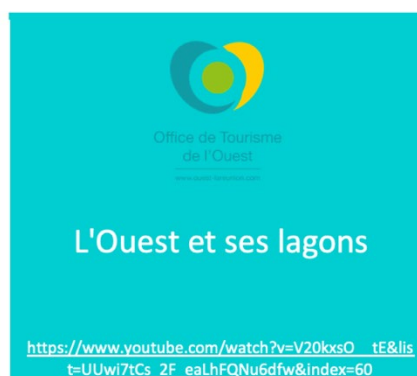


Ce plan de développement est le fruit d'une démarche participative. Il sera pour les années à venir le fil directeur de son action. Il a pour objectif d'inventer une nouvelle mise en tourisme nautique exemplaire, durable et innovante sur la destination Ouest La Réunion.

Le Tourisme Bleu® Durable, dans le cadre des marques, modèles Odyssea®, désigne pour la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, toutes les formes de tourisme et d'écotourisme centrées sur l'ensemble des activités et pratiques nautiques, aquatiques, subaquatiques, de plaisance et de croisière sur mer et étang ainsi qu'à proximité immédiate et en lien direct avec ses deux espaces géographiques (sports de plage, pêche de bord de mer...).

Les pratiques ou activités nautiques sont dans le cadre des marques, modèles et labels Odyssea® :

- L'ensemble des pratiques ou activités nautiques
- L'ensemble des pratiques ou activités aquatiques
- L'ensemble des pratiques ou activités subaquatiques
- L'ensemble des pratiques ou activités de petite, moyenne et grande plaisance
- L'ensemble des pratiques ou activités de croisière locale et de promenade en mer



5 principes d'action illustrent le sens que la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest entend donner au développement du Tourisme Bleu® Durable sur sa destination, dans le cadre des marques, modèles et labels Odyssea® :

- **Un Tourisme Bleu® vecteur de développement économique**, durable et inclusif pour les entreprises et l'emploi local non délocalisable.
- **Un Tourisme Bleu® porteur d'identité maritime**, de sens et de valeurs communes favorisant pour les habitants le sentiment d'appartenance à un territoire.
- **Un Tourisme Bleu® favorable à une démocratisation des pratiques** nautiques, aquatiques et subaquatiques, de celles de la plaisance et de la croisière pour tous.
- **Un Tourisme Bleu® inscrit et fondé sur les particularismes et avantages** concurrentiels du territoire.
- **Un Tourisme Bleu® porteur d'image attractive** pour la destination Ouest La Réunion.

La gestion et la gouvernance du « Grand Stade Bleu Nautique & Aquatique® » s'appuie sur la mise en réseau des acteurs par la création du cluster du Tourisme Bleu® Durable, la mutualisation des outils, le marketing de co-branding, la communication et la commercialisation et la promotion des offres, produits et services innovants de pratique des activités nautiques, aquatiques, subaquatiques, de plaisance et de croisière. La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest va structurer son offre de Tourisme Bleu® autour des 10 piliers du « Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique® » by Odyssea® en développant des offres, des produits et des services mais aussi en investissant dans des aménagements et équipements écoresponsables, productifs et pérennes à forte valeur ajoutée économique pour la destination et en assistant les entreprises privées voulant le faire. Cette nouvelle mise en tourisme sera portée par le Cluster du Tourisme Bleu® assurant la structuration conjointe des offres et des services dans un partenariat public-privé.

22.2.1.1. Les 10 piliers du « Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique » by Odyssea®

La mise en œuvre de la stratégie de « *smart specialisation* de Tourisme Bleu » by Odyssea® autour du « Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique® » s'effectue selon les 10 piliers suivants :

1. Investir dans les infrastructures et les équipements productifs et écoresponsables d'accessibilité et de pratique des activités nautiques de la part des institutions publiques et des entreprises privées.
2. Géolocaliser et définir par les activités et indiquer les Grands Stades Bleus Nautiques et Aquatiques® ainsi que les des spots de pratique par de la signalétique directionnelle et touristique.
3. Développer les nouvelles activités nautiques pour préparer le tourisme bleu de demain
4. Développer des activités nautiques écoresponsables.
5. Organiser, promouvoir soutenir et créer des événements de Tourisme Bleu® (nautiques, aquatiques, subaquatiques, de plaisance et de croisière).
6. Structurer les croisières locales et les promenades en mer comme nouvelles offres de découverte de la mer, de ses richesses patrimoniales, gastronomiques, environnementales, le long des Routes Bleues de la destination.
7. Développer les ports de plaisance pour répondre aux nouvelles attentes des plaisanciers en matière d'accueil, d'offre et de service, d'environnement, d'art de vivre, de connaissance du patrimoine maritime local.
8. Développer l'attractivité des plages / la qualité de l'eau / les bassins de baignade / les piscines naturelles.
9. Organiser l'itinérance nautique du Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique® par les Routes Bleues® de la destination.
10. Faire reconnaître les activités nautiques à l'ensemble des pratiquants et non pratiquants (écoles, population locale, clientèles touristiques et personnes à handicap) par un plan de communication et un marketing dédié.

22.2.2. Zoom sur « le festival de l'image sous-marine » :

- Communication
 - 370 000 personnes touchées
 - 610 000 € de retombées média pour une budget dépensé de 35 000 €
- 2 villages
 - Village de la plage des brisants avec 20 exposants, plus de 1 000 personnes, dont 450 personnes ont participé à une activité nautique
 - Journée de la Mer sur la commune le Port avec 32 exposants, plus de 2 500 personnes
 - Plus de 2 500 personnes sont venues dont 365 personnes ayant participé à une activité nautique



22.2.3. Zoom sur à la rencontre des mammifères marins de l'océan Indien

A la rencontre des mammifères marins de l'océan Indien

Les belles eaux de La Réunion abritent de nombreuses espèces de poissons et coraux multicolores, bien sûr, mais aussi des mammifères marins beaucoup plus imposants.

La Réunion est l'un des endroits au monde les plus extraordinaires pour observer des baleines et dauphins dans leur milieu naturel !

L'île bénéficie d'une situation privilégiée où les animaux se donnent en spectacle à tous, à proximité directe de nos côtes et les possibilités de les observer y sont nombreuses. La Réunion s'engage pour préserver ce privilège et ses richesses.

L'observation des cétacés se pratique dans le respect des animaux et de leur environnement.

Une diversité de mammifères marins à La Réunion

Les scientifiques s'intéressent beaucoup à la biodiversité présente dans les eaux réunionnaises, afin de mieux connaître les richesses du patrimoine réunionnais et les protéger.

Aujourd'hui, ce sont plus de 20 espèces de cétacés qui y sont recensées !

Parmi elles, les plus observées sont les dauphins à long bec (*Stenella longirostris*) et le grand dauphin de l'Indo-Pacifique (*Tursiops aduncus*), visibles toute l'année près des côtes.

Les impressionnantes baleines à bosse (*Megaptera novaeangliae*) sont également présentes chaque hiver austral, de juin à octobre. Ces baleines à bosse parcourent des milliers de kilomètres depuis l'Antarctique, pour retrouver les eaux chaudes de La Réunion, venir s'y accoupler et donner naissance à leurs petits.

D'autres mammifères marins sont également présents mais plus rares comme les cachalots, les rorquals communs, et même dauphin de Risso...

Des professionnels engagés pour vous transmettre leur passion et permettre des observations exceptionnelles dans le respect des animaux.

Observer ces mammifères majestueux, les acrobaties des baleineaux ou des dauphins le long des côtes de l'île, émerveillement assuré !

Grâce à des professionnels respectant la charte et la réglementation pour approcher et observer ces animaux dans le respect, il est possible d'assister aux ballets grandioses des géantes des mers, à bord de navires à passagers, de navires des centres de plongée et avec des loueurs de bateaux.

On peut également les apercevoir tout le long de la côte ouest de l'île, où certains promontoires offrent une vue imprenable ! Le Barachois est également très réputé pour offrir de belles observations terrestres, et le long de la corniche du front de mer à Saint-Denis a été installée, en 2013, une table d'écoute de leur chant, grâce à une bouée radio immergée au large. Super expérience !



Guide des activités nautique de la destination Ouest La Réunion



Après le farniente et la baignade, découvrez l'Océan Indien, joyau de l'ILE de La Réunion, de multiples manières, et surtout en toute sécurité. Car oui vous pouvez pratiquer des activités nautiques à La Réunion !

Pour la détente et la contemplation

Le Paddle

Où : dans le lagon

Debout sur une planche, voguez sur le lagon à l'aide d'une pagaie et découvrez de manière originale et ludique les beautés de l'océan. À pratiquer, accompagné d'un professionnel ou seul avec la location des paddles.

École de Stand Up Paddle du Lagon :

Bertrand Pierce

La Saline-les-Bains, à côté de Planch Alizée, 02 62 24 63 28-06 92 86 00 59

Paddle Beach

L'Ermitage-les-Bains, Mail de Rodrigues - 06 92 90 86 64

Billabong

Plage de Trou d'Eau - 06 92 31 53 16

Le Kayak

Où : dans le lagon ou en pleine mer

Dans le lagon : assis dans un kayak plein ou transparent, que vous pouvez louer, admirez, sans vous mouiller, l'aquarium qui se trouve sous votre embarcation. Les poissons tropicaux sont de plus en plus nombreux à habiter dans notre beau lagon. En pleine mer, renseignez-vous auprès des bases nautiques de l'île pour profiter pleinement, accompagnés par des professionnels, de cette activité. Ils pourront également vous proposer de la voile, des pirogues ...

Kayak Transparent

Plage de Trou d'Eau - 06 92 30 74 74

Base nautique de l'Ouest

Port de plaisance de Saint-Gilles 02 62 44 52 59



Le Kayak (suite)

Club nautique de Saint-Paul

Rue de la baie - Saint-Paul 02 62 22 56 46

Nauticlub Laleu

Rue de la compagnie des Indes Saint-Leu 02 62 34 45 85

Base nautique des Mascareignes

Enceinte portuaire du Port 02 62 55 18 35

Palmes, masque, tuba
Où : dans le lagon ou en pleine mer, uniquement à l'intérieur du périmètre de sécurité

Vous pouvez observer tous ces magnifiques poissons en palmes, masque et tuba. Une consigne : surtout ne marchez pas sur les coraux, ce sont des êtres vivants, ne l'oubliez pas. Vous pouvez partir seul en toute sécurité ou en groupe avec la Réserve naturelle marine de La Réunion, qui vous propose, pendant une heure, de vous faire découvrir le sentier sous-marin de l'Ermitage, gratuitement.

Sentier sous-marin

02 62 975 961

Location Palmes, masque et tuba : Boutique naïade

Mail de Rodrigues, l'Ermitage-les-Bains



Découverte de l'océan Indien

Où : dans l'océan

Voguez sur l'océan à la rencontre des dauphins, présents toute l'année, des baleines à bosse qui viennent mettre bas dans les eaux chaudes de l'océan Indien entre juin et octobre, ou tout simplement admirer la côte Ouest. Pour cela, vous avez plusieurs solutions :

Balade en bateau fond de verre

Sealife concept

Port de plaisance de Saint-Gilles 02 62 24 37 04

Le Grand Bleu

Port de plaisance de Saint-Gilles 02 62 33 28 32

Corail Safari

Port de plaisance de Saint-Gilles 02 62 33 28 32

Balade en bateau

Bato Pei

Port de plaisance du Port 06 92 64 81 97

Dauphins Safari

Port de plaisance de Saint-Gilles 02 62 33 28 32

Seablue Réunion

Safari baleines et dauphins Port de plaisance du Port 06 92 62 12 88

Balade en catamaran / voilier

Catananas et Catapassion

Port de Plaisance de Saint-Gilles 02 62 33 28 32

Blue Cat et Cat Alizé

Océan Dream Croisières Port de plaisance du Port 06 92 04 19 19

École de croisière Tiloune

Port de plaisance du Port 02 62 35 01 43 / 06 93 33 53 42



Multilagon

Port de plaisance du Port 06 92 48 24 57

Voiles aventure / Lady la Fee

Port de plaisance du Port 06 92 69 12 99

Où louer votre bateau (avec ou sans skipper)

Bateau à louer

Port de Plaisance de Saint-Gilles 06 92 64 08 22

Thim nautique

Port de Plaisance de Saint-Gilles 02 62 24 23 24 / 06 92 85 46 44

Creolialoc

Port de plaisance de Saint-Gilles 02 62 71 90 04

Wave-Boat (bateau piloté par un Jetski)

Port de plaisance de Saint-Gilles 06 93 18 38 60

Nager avec les cétacés

Nager avec les cétacés (dauphins ou baleines). De nombreux clubs de plongée et Duocean vous propose, toute l'année, une approche des cétacés dans le respect des codes des animaux. Vous pourrez nager avec les dauphins ou les baleines, en palmes, masque et tuba, depuis le port de plaisance de saint-Gilles, celui du Port ou de Saint-Leu. Tous les contacts sur notre site Internet : www.ouest-lareunion.com.



Les Zarlors de l'Ouest La Réunion (greeters / guide local)



BAPTÊME DE PLONGÉE À LA RÉUNION - ZARLOR SENSATIONS FORTES - ENTREZ DANS LE MONDE BLEU

Nature & Biodiversité
Saint-Gilles ou Saint-Leu
Toute l'année



KAYAK ET PADDLE DANS LE LAGON DE LA RÉUNION - ZARLOR DÉTENTE

Bien-être & Détente
Plage de Trou d'Eau
Toute l'année



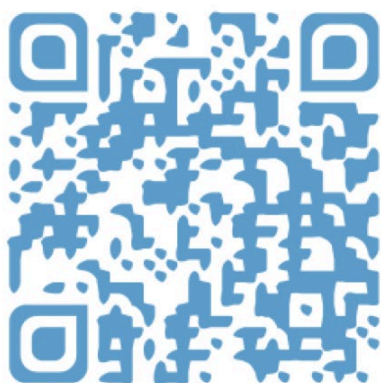
NAGER AVEC LES BALEINES ET LES DAUPHINS - ZARLOR SENSATIONS FORTES - RENDEZ-VOUS AVEC LES CÉTACÉS EN P.M.T.

Nature & Biodiversité
Saint-Gilles-les-Bains ou Le
Port
Toute l'année



BALADE EN CATAMARAN - ZARLOR DÉTENTE - CROISIÈRE SUNSET CHILL

Bien-être & Détente
Saint-Gilles et Le Port
Toute l'année



Office de Tourisme
de l'Ouest
www.ouest-reunion.com

Balade en catamaran croisière sunset chill

<https://www.youtube.com/watch?v=yp5dyprwp4E>

22.2.1. Exemples de projets sur le Territoire de la Côte Ouest

22.2.1.1. Créer la première Route Bleue® sous-marine - le sentier sous-marin de Saint-Leu

La plongée subaquatique se place comme une des activités de loisirs touristiques générant un chiffre d'affaires conséquent. Les touristes extérieurs comme locaux s'adonnent à cette activité.

Les centres commerciaux de plongée proposent tous une offre de produits classique et linéaire, partant du baptême pour aller au passage du niveau 1 puis 2, 3 et 4.

Les clients titulaires d'un niveau de formation consomment des plongées d'exploration correspondantes au niveau acquis. Les produits les plus vendus sont les baptêmes, les formations niveau 1 et les explorations.

Pour inciter un public plus large à s'adonner à la plongée, les produits touristiques doivent être plus faciles d'accès. Une randonnée subaquatique dans un lagon, encadrée par un prestataire diplômé répond à cette demande.

Le produit est accès sur la découverte du milieu, sans les contraintes physiques et techniques, ni les appréhensions liées à la plongée en pleine mer. Un sentier sous-marin existe déjà à La Réunion sur la commune de Saint-Paul.

Sa fréquentation est essentiellement scolaire. Il remporte un grand succès.

Le sentier sous-marin envisagé à Saint-Leu s'adresserait au public excursionniste et touristique, plutôt qu'aux scolaires. Les deux sentiers seraient ainsi complémentaires.



Le maître d'ouvrage aurait en charge l'achat et l'entretien du matériel nécessaire, l'obtention des autorisations et conventions administratives nécessaires.

Le maître d'ouvrage se rapprochera notamment de la mairie de Saint-Leu pour l'obtention de l'autorisation d'installer le sentier sous-marin dans le périmètre des 300 mètres à partir du rivage, et également pour obtenir l'accord des maîtres-nageurs sauveteurs d'encadrer les participants à la prestation (pour rappel, l'encadrement d'une sortie sur un sentier sous-marin doit se faire conjointement par un maître-nageur diplômé et un titulaire du brevet d'état de plongée).

La commune de Saint-Leu est équipée de deux postes de secours avec maîtres-nageurs sauveteurs en charge de la surveillance de la baignade dans le lagon. Le maître d'ouvrage, en partenariat avec l'office de tourisme de l'Ouest, mènerait une concertation auprès des prestataires commerciaux de plongée pour identifier les prestataires intéressés pour intégrer ce nouveau produit dans leur offre commerciale.

En plus de cette vente en directe, l'office de tourisme compléterait la commercialisation par l'incorporation de cette prestation dans un produit touristique de découverte du front de mer de Saint-Leu. La réserve marine de La Réunion fournit les informations scientifiques et pédagogiques. Elle est le garant de la véracité des informations diffusées.

22.3. Pôle territorial 3 - Offrir aux clientèles touristiques un nouvel accueil de qualité dans les lieux dédiés : la « Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® », le « Comptoir Culturel Maritime® » et le « Comptoir d'Information Maritime® »

22.3.1. Définition du pôle territorial 3 dans le cadre du label Odyssea® appliqué au Territoire de la Côte Ouest

Conscient que les attentes des clientèles touristiques changent, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite se lancer pour les 10 ans à venir dans un plan stratégique en matière d'accueil des clientèles touristiques, qu'elles soient locales, nationales ou internationales.

Le marché du tourisme est soumis, depuis quelques années, à un bouleversement des comportements des clientèles touristiques, qui nécessite une adaptation constante de l'accueil, notamment en termes de qualité.

La pénétration d'internet en tant que vecteur d'information sur les destinations et les produits touristiques a changé la perception de l'offre touristique mondiale.

Ce phénomène a développé chez le consommateur une capacité d'autonomie mais surtout une forte sensibilité au rapport qualité/prix devenu facile à comparer.

Les territoires se trouvent aujourd'hui face à des visiteurs avertis que les expériences de voyages ont rendu exigeants : notamment en termes de qualité de l'accueil, la sécurité, l'originalité des offres touristiques et des services.

Pour répondre à ce nouveau tourisme, le label Odyssea propose 3 nouveaux pôles touristiques.

- Inventer la capitainerie du 21^{ème} siècle, le « Comptoir d'Information Maritime ». L'objectif du « Comptoir d'Information Maritime » est de faire de la capitainerie un véritable pôle d'information touristique, par une montée en gamme de son accueil et de ses services, afin de répondre aux nouvelles demandes des plaisanciers qui ne sont plus seulement liées au volet technique de la plaisance mais aussi à la découverte de la destination.
- Intégrer au sein de l'office de tourisme un espace de valorisation du tourisme bleu et du patrimoine maritime.
- Créer la « Maison de la Mer & du Tourisme Bleu® ». L'objectif de la « Maison de la Mer & du Tourisme Bleu® » est d'être le point de départ de la découverte de la destination par des outils multimédias (films à grand spectacle, outils numériques (bornes, tables...), casques de réalité virtuelle...).

Par ses nouveaux pôles d'information touristique, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest s'est fixée les enjeux suivants :

- Améliorer la satisfaction client même si cette dernière est élevée
- Fidéliser les clientèles
- Améliorer la vision de la destination par les clientèles touristiques
- Améliorer la connaissance de la destination par les clientèles touristiques

22.3.2. Les projets de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

22.3.2.1. Les capitaineries en Comptoir d'information Maritime® pour une montée en gamme des ports de plaisance du Territoire de la Côte Ouest

Gestionnaire des 3 ports de plaisance du Territoire de la Côte Ouest, la Régie de la Communauté d'Agglomération a réalisé avec la Scic Odyssea® lors du dernier trimestre 2019 une analyse des offres et des services dans chaque port basé sur 255 critères répartis en 12 catégories.

A partir de cette étude, la Régie des Ports de Plaisance mettra en place dès 2020 et pour les 5 ans à venir un plan stratégique sur les ports de Saint-Gilles Les Bains et de la Pointe des Galets (Le Port)

L'un des enjeux est la montée en gamme des offres et des services de l'ensemble du port de plaisance mais aussi de faire de ses capitaineries des « Comptoirs Culturel Maritime® ».

Seule la capitainerie Saint-Leu gardera sa fonction de capitainerie. En effet, dans le nouvel aménagement du port de Saint-Leu, l'Office de Tourisme, la Capitainerie et la Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® sont dans le même bâtiment.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest travaillera sur les 13 items suivants pour répondre aux mieux aux nouvelles demandes des plaisanciers et des utilisateurs du port de plaisance au sein de ses capitaineries pour devenir des « Comptoirs Culturel Maritime® » :

1. Accueil zéro défaut
2. Valorisation de l'offre touristique bleue et de destination
3. Valorisation du patrimoine matériel et immatériel maritime
4. Valorisation de la biodiversité maritime
5. Développement de nouveaux services aux plaisanciers
6. Configurer des espaces d'accueil et d'animation
7. L'éco-attitude et l'écoconception
8. Mobilité douce - éco-gare Odyssea Protect® (service annexe)
9. Accessibilité pour tous
10. Outils de communication de promotion
11. Commercialisation des places, des offres et des services aux plaisanciers
12. La valorisation des filières d'excellence de la Réunion et de la France
13. La sécurité des biens



22.3.2.2. L'espace de valorisation du Tourisme Bleu et de l'identité maritime de la destination Ouest La Réunion

Pour montrer aux clientèles touristiques locales, nationales et internationales que la destination Ouest La Réunion a choisi le Tourisme Bleu comme *smart specialisation* en lien avec son histoire maritime, l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion va créer dans ses offices de tourisme un espace de valorisation du patrimoine maritime, de promotion et de vente des offres et des activités touristiques liées aux 10 piliers du « Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique® »

Cet espace sera un élément qui concrétisera la signature plus maritime de la destination Ouest La Réunion et aura pour objectif d'offrir aux clientèles touristiques un espace de spécialisation, de valorisation, de promotion et de commercialisation des activités, des offres et des services du Tourisme Bleu® identifiés sur la destination.

22.3.2.3. Les Maisons de la Mer du Tourisme Bleu® by Odyssea® de la destination Ouest La Réunion

La Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® a pour vocation d'être un pôle d'accueil touristique et de valorisation de la destination, par la mise en place d'outils numériques innovants, afin de répondre aux attentes des populations et des clientèles (plaisanciers, croisiéristes, vacanciers, résidents...).

Cet aménagement a pour vocation de devenir, sur les destinations Odyssea®, l'épicentre de l'information touristique, historique, culturelle, patrimoniale, gastronomique, maritime, environnementale.

La Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® sera conçue et pensée comme une étape incontournable pour la population et les clientèles, pour assurer à la destination une signature authentique qui valorise et distribue ses offres, ses produits et ses services touristiques.

Ce pôle structurant doit permettre d'optimiser le séjour des voyageurs et leur itinérance en les orientant vers les Routes Bleues® en mer et les activités nautiques, aquatiques et subaquatiques (plus beaux mouillages, escales nautiques de lecture de paysage marin, sites de plongée, GR de la mer...), ou vers les Routes Bleues® à terre et les activités dédiées.

La Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® s'appuiera sur l'utilisation de nouvelles technologies de l'image, de l'information, de la communication, pour faciliter l'accessibilité de la mer au plus grand nombre : les supports technologiques seront également pensés pour diffuser toutes les informations culturelles et patrimoniales, et proposer une nouvelle expérience de visite et de découverte plus ludique, expérientielle et immersive.

Chaque Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® sera sur la Destination Ouest La Réunion :

- Un lieu d'exposition innovant
- Un lieu de promotion et d'information de la destination
- Un point de départ vers les découvertes de la destination Ouest La Réunion et les Routes Bleues® de l'Odysée

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest veut créer 3 Maisons de la Mer et du Tourisme Bleu®, avec chacune sa particularité.



La Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® de Saint-Leu sera le lieu de découverte de 2 grandes thématiques :

1. La découverte de la biodiversité marine
2. La découverte du patrimoine maritime matériel et immatériel des pêcheurs des petits métiers

La Maison de la Mer et du Tourisme Bleu de Saint-Gilles sera le lieu de découverte de 2 grandes thématiques :

1. La découverte de l'art et de l'artisanat locaux
2. La découverte de la gastronomie réunionnaise et les filières d'excellence

La Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® du Port sera le lieu de découverte de l'histoire de l'île de La Réunion et du bassin de navigation de l'océan Indien, vue de la mer.



Les 3 maisons de la Mer et du Tourisme Bleu se trouveront sur les ports de plaisance.

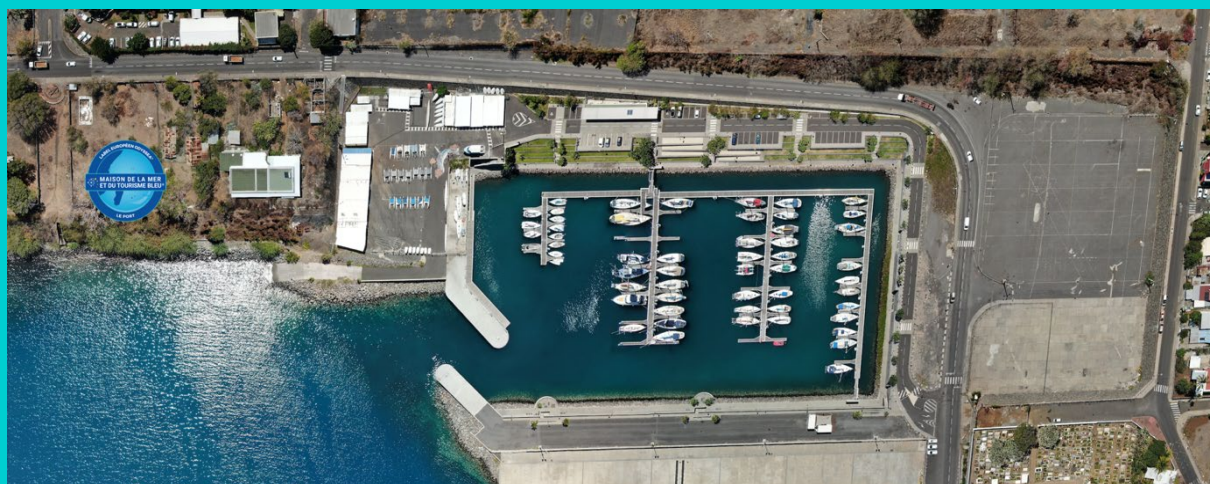
Pour la commune de Saint-Leu, cette dernière sera située dans le nouvel espace aménagé.



Pour la station balnéaire de Saint-Gilles Les Bains



Pour la commune de Le Port cette dernière sera située dans les maisons coloniales sur le Darse Titan.



22.4. Pôle territorial 4 - Écotourisme & mobilité douce - préserver et valoriser la biodiversité - Développer l'écotourisme de destination bleue par Odyssea Protect®

22.4.1. Définition du pôle territorial 4 dans le cadre du label Odyssea®, appliqué au Territoire de la Côte Ouest

Odyssea Protect® est la stratégie de développement durable du label européen Odyssea®, porteuse de nouvelles idées et d'innovations dans le secteur de l'écotourisme, dans le respect des 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030, projet que tous les membres de l'ONU se sont donnés pour 2030. Par l'opération Odyssea Protect®, un travail collaboratif sera fait avec les associations environnementales, la Réserve naturelle marine, le Parc national de La Réunion...

22.4.1.1. Premier axe - Le slow tourisme

Il intègre l'organisation de la mobilité douce et la création d'offres, de services et produits écotouristiques bleus.

C'est une opération de protection, de sensibilisation et de valorisation de l'environnement et de la biodiversité dans le domaine du tourisme maritime et côtier.

L'objectif de l'opération « Odyssea Protect® » est d'inventer une autre gouvernance, un nouveau modèle intégré qui assure la contrepartie environnementale à toutes les offres des opérateurs territoriaux (éco-gestes) dans une stratégie définie en complémentarité avec les actions et les sites des Parcs Naturels Régionaux, Parcs marins, des associations écologiques...

C'est une stratégie opérationnelle qui garantit de mieux toucher les publics qui ne vont pas sur des sites web « verts » quand ils cherchent des informations et des offres touristiques.

Un des axes fort sera la prise en compte, dans le développement touristique de la destination Ouest La Réunion, du Passeport Vert (ONU) sur les 3 temps de la consommation touristique (avant, pendant et après), en lien avec le label Odyssea Protect® et ses Routes Bleues de l'Odysée®.

En termes de nouvelle expérience touristique, le modèle Odyssea Protect® vise à concevoir, produire et promouvoir les solutions de mobilité touristique et culturelle, de médiation numérique des patrimoines, de création d'offres et produits de slow tourisme plus respectueux de l'environnement et de la biodiversité.

Enfin, la sensibilité éthique et environnementale s'accroît chez les citoyens-touristes : la recherche de « sens », l'envie de découvrir, d'apprendre et de comprendre les lieux que l'on visite, l'intérêt porté au patrimoine naturel et culturel constituent autant de nouvelles attentes qui progressent et sont amenées à se généraliser. C'est un engagement pour un développement durable des destinations partenaires du label Odyssea®.



22.4.1.2. La charte Odyssea Protect®, un outil de gouvernance en faveur de la protection de l'environnement

La charte territoriale Odyssea Protect® permet l'application concrète du concept de développement durable, coordonné, partenarial et solidaire Odyssea Protect®, « un développement qui répond aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » (Définition du Développement durable selon le rapport des Nations-Unies sur l'environnement et le développement de 1987, intitulé « Notre avenir à tous »).

Cette éthique du modèle Odyssea implique la préservation des ressources pour les générations futures, un développement économique viable, ainsi qu'un développement social équitable et rééquilibré entre le littoral et l'arrière-pays.

Les objectifs fondamentaux de cette charte collective Odyssea Protect® sont en lien avec la Charte européenne du tourisme durable pour une meilleure répliquabilité sur les territoires partenaires :

- Accroître l'intérêt et le soutien pour les espaces protégés en tant que partie fondamentale de notre patrimoine qui doit être préservé et apprécié par les générations présentes et futures.
- Améliorer le développement et la gestion du tourisme durable dans les espaces protégés, un tourisme qui prend en compte les besoins de l'environnement, des habitants, des entreprises locales et des visiteurs.

La charte collective territoriale Odyssea Protect® engage les signataires, par la mise en place d'un écotourisme des voies bleues et vertes Odyssea, à mettre en œuvre une stratégie en faveur d'un « tourisme durable » défini dans la charte européenne, comme « toute forme de développement, aménagement ou activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales, et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans les espaces protégés ».

La charte Odyssea Protect® atteste que les responsables des espaces protégés ne doivent pas gérer seuls le développement touristique mais s'associer à tous les acteurs concernés par le tourisme à l'intérieur ou à proximité de l'espace protégé. Les signataires de la charte reconnaissent qu'ils doivent adopter des méthodes de travail basées sur un principe de partenariat qui s'exprimera dans toutes les phases de définition et de mise en œuvre du programme de développement écotouristique. Il se traduit par une contractualisation et une coopération intense et franche entre les gestionnaires de l'espace protégé, les partenaires touristiques (publics/privés) et les autres acteurs locaux (Parcs Naturels Régionaux, associations environnementales...).

La charte comprend différents axes tels que les déplacements doux, l'éducation, la sensibilisation et la protection du patrimoine naturel, culturel, la mise en marché des offres et des produits...



22.4.1.3. Prendre en compte les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD)

En septembre 2015, l'ONU a voté 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) destinés à être un référentiel international partagé par tous les pays.

Un des enjeux est de traduire les ODD dans les actions de proximité et de démontrer que les autorités locales, comme le TCO, peuvent contribuer à les atteindre à l'horizon 2030.

Il ne s'agit pas que du climat ou de l'écologie ! Toutes les thématiques des 4 socles du développement durable sont abordées : écologie, économie, bien-être social et démocratie.

A partir du cadre mondial, il s'agit de définir les indicateurs mesurant l'impact des projets du TCO, le positionnant ainsi comme un territoire vertueux, acteur du développement durable international, capable de mettre en œuvre localement les objectifs mondiaux.

Ci-après un premier repérage des ODD pouvant être un référentiel pour les projets du TCO.

Sur cette base, le travail à engager avec les acteurs du territoire est de sélectionner les ODD majeurs et de travailler sur la définition d'indicateurs de mesure d'impact des projets envisagés.

Tous les acteurs peuvent être engagés dans cette démarche, publics, privés, citoyens.

Ce qui est intéressant, c'est de se doter d'un outil d'évaluation permettant d'agir avec efficience, d'avoir les arguments pour les cofinanceurs et de rendre compte aux citoyens d'une gouvernance responsable du territoire, de l'utilisation de l'argent public et des effets produits sur l'amélioration de la vie quotidienne des acteurs économiques et des habitants.

C'est une démarche innovante en France, qui pourrait être valorisée au cœur de l'agenda 2030 de la France et être portée en exemple dans les RDV internationaux de l'agenda 2030, notamment le forum politique de haut niveau qui se tient au sein de l'ONU une fois par an.



Les Objectifs de Développement Durable (ODD) dans lesquels s'inscrit le projet de la Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest dans le cadre du label Odyssea®, sont définis dans le tableau ci-dessous.

OOD 3	Santé et bien-être : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
OOD 4	Éducation de qualité : assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie
OOD 5	Égalité entre les sexes : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
OOD 6	Eau propre et assainissement : garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
OOD 7	Énergies propre à un coût abordable : garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
OOD 8	Travail décent et croissance économique : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
OOD 10	Inégalités réduites : réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
OOD 11	Villes et communautés durables : faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
OOD 12	Consommation et production responsables : établir des modes de consommation et de production durables
OOD 13	Lutte contre les changements climatiques : prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
OOD 14	Vie aquatique : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
OOD 15	Vie terrestre : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
OOD 16	Paix, justice et institutions efficaces : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

22.4.1.4. Deuxième axe - l'Eco-gare Odyssea Protect®

Le modèle environnemental Odyssea Protect® propose un nouvel écosystème pour le transport des plaisanciers et autres clientèles touristiques.

Cette infrastructure intelligente de plateforme multimodale, le hub Odyssea Protect® intègre des voitures électriques, des vélos électriques, un système digital d'information, de guidage GPS et de signalétique assurant la valorisation et l'attractivité des sites et des entreprises touristiques.



électriques, vélos électriques, vélos, gyropodes, navettes.

L'Éco-gare Odyssea Protect® est une réponse opérationnelle à une montée en gamme des offres et des services de la destination, à connotation environnementale.

C'est aussi et surtout une réponse concrète aux attentes des clientèles envers une mobilité douce et plus ludique et plus expérientielle.

Ce service répond à l'arrivée de nouvelles pratiques et de nouvelles attentes touristiques. En effet les touristes expriment aujourd'hui leur envie de « vivre une expérience » : découverte du patrimoine, des gens d'ici, de leur mode de vie...

Le transport écologique est ainsi amené à dépasser sa dimension fonctionnelle pour devenir le vecteur d'une expérience touristique innovante et attractive.





Exemple de Gruissan. Première Eco-Gare Odyssea Protect®



DRAFT

22.4.2. Les projets de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

22.4.2.1. Les Eco-gares Odyssey Protect®

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite implanter 3 Éco-gares Odyssey Protect® dans un modèle de *one way* sur les ports de plaisance de la Pointe des Galets (Le Port), Saint-Gilles les Bains et Saint-Leu.

Un plan stratégique d'écomobilité touristique sera mené par la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest pour définir les lieux d'implantation et les moyens de mobilité pour chaque destination. Ce plan stratégique définira le mode de gestion, publique ou privée, de chaque Éco-gare Odyssey Protect®.



Les 3 piliers des éco-gares Odyssea Protect® pour la destination Ouest La Réunion

1. Les moyens de mobilité zéro émission de CO₂

Chaque Eco-gare Odyssea Protect® proposera aux clientèles des moyens de déplacement doux, afin de partir à la découverte du territoire. Par ce système intermodal réunissant plusieurs moyens de déplacements écotouristiques, l'Eco-gare Odyssea Protect® permettra une découverte touristique écoresponsable la destination touristique Ouest La Réunion. Les moyens de déplacement zéro émission de CO₂ pourront être loués ou mis en libre-service. Les éco-gares seront connectées sous forme de *one way*.

2. La valorisation des offres et des services touristiques le long des Routes Bleues® de l'Odyssée

Un lieu d'accueil sera présent sur chaque port de plaisance. Ce lieu d'accueil offrira en plus des informations sur les moyens de déplacement doux. Ce dernier pourra être un kiosque en extérieur ou un lieu d'accueil au sein des Maisons de la Mer et du Tourisme Bleu® ou des offices de tourisme.

3. Le numérique au service du territoire

Consultable sur tablettes numériques ou smartphones, l'application « Routes Bleues® de l'Odyssée » offrira aux utilisateurs une nouvelle façon de consommer la destination. Basée sur le principe du geofencing - principe du géomarketing - intégrée à une application iOS ou Android, l'application « Routes Bleues® de l'Odyssée » permettra à tous les utilisateurs de pratiquer les « Routes Bleues® de l'Odyssée » de manière écotouristique.

4. Des systèmes de recharge

Chaque Eco-gare Odyssea Protect® aura des systèmes de recharge rapide qui pourront être loués à la population locale.

22.5. Pôle territorial 5 - Inscrire la destination dans son bassin de navigation par les « Routes Bleues® de l’Odyssée » de destination et de Multi-destination

22.5.1. Définition du pôle territorial 5 dans le cadre du label Odyssea®, appliqué au Territoire de la Côte Ouest

La Communauté d’Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite s’inscrire par le label Odyssea dans un marketing d’itinérance touristique, facteur pour elle d’un développement économique plus solidaire entre les communes et plus inclusif car touchant plus de prestataires touristiques.

Pour cela, elle a choisi de faire des « Routes Bleues® » un élément fort de son développement touristique.

Le réseau des Routes Bleues® reconnaît la mer comme territoire de projet et organise un nouveau Tourisme Bleu Durable et économiquement viable, qui répond aux défis environnementaux. Un label qui remet la Mer, les Villes-Ports, les Terroirs, l’identité culturelle, les traditions locales et la richesse de la biodiversité, au cœur de sa stratégie.

La thèse historique proposée par le label européen Odyssea® est la suivante : Le patrimoine maritime vu de la mer peut donc être défini comme l’héritage commun issu de l’histoire de chaque bassin de navigation.

Additionné les uns aux autres (océan Indien, Méditerranée, Caraïbe...) pour former le réseau « Routes Bleues® » sur des items communs, au nombre de 20, c’est toute l’histoire française et européenne vue de la mer qui est racontée.

Au regard de la mer, toute l’histoire universelle devient intelligible et par elle, de nouvelles itinérances se font jour et les territoires deviennent pour renouer avec leur histoire des « Escales Patrimoine Phare » de leur bassin de navigation.

C’est ce patrimoine maritime commun européen que le réseau Odyssea veut mettre en itinérance, en tourisme bleu durable.

C’est un projet de société, en cette époque hautement symbolique pour les amoureux des mers et des océans, engagés dans la défense de la biodiversité marine, désormais unis par ce projet d’avenir, en France et en Europe, autour d’un passé, de l’avenir d’une économie bleue et verte à bâtir ensemble.

Le réseau des « Routes Bleues® » de destination et multi-destination du label européen Odyssea® propose une itinérance originale et attractive qui permet l’accès à la connaissance et aux récits multimédia de 4 000 ans d’héritage maritime et de navigation.

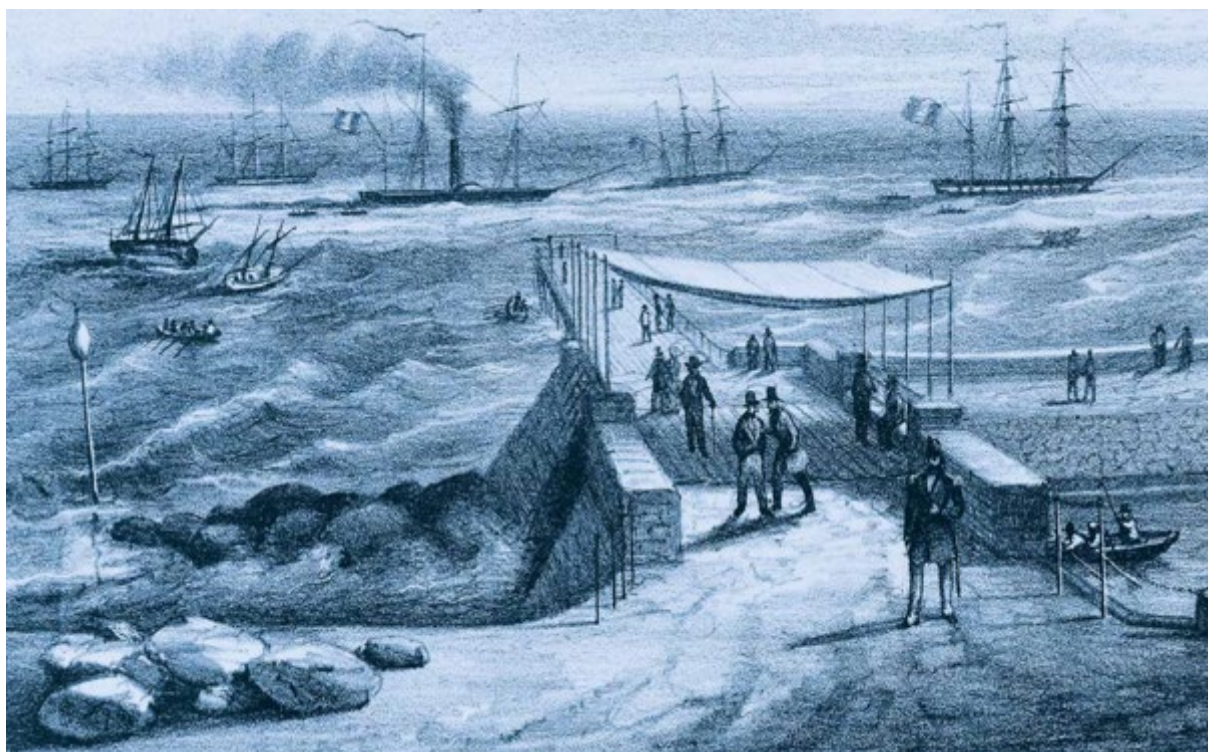
Les Routes bleues® issues de patrimoines thématiques sont une nouvelle offre de multi-destinations Bleues. Elles voient le jour autour de thématiques patrimoniales communes, d’un marketing de Destination Bleue expérientielle et sensorielle et d’activités au fil de l’eau plus responsables et à forte attractivité : croisières, plaisance, loisirs nautiques et de pleine nature, escales saveurs, nature, culture, bien-être, pescatourisme...

Les Routes Bleues® sont des itinérances douces au fil de l’eau qui permettent de découvrir et vivre le patrimoine maritime avec divers types de mobilité entre mer et terre.

Les patrimoines et les activités sont valorisés au fil des saisons et dans une approche durable et responsable, mettant en scène (médiation) les paysages emblématiques du littoral et des rivages, la

biodiversité des mers et des espaces naturels, les savoir-faire traditionnels de la pêche et des cultures locales.

Les parcours identifiés (nouveaux ou existants) signalent les lieux emblématiques, recensent les entreprises et les sites touristiques engagés dans la démarche (étapes / escales recommandées des Routes Bleues®), les produits d'éco-tourisme et les expériences à vivre déclinées par saisons et par typologies de clientèles selon plusieurs types de mobilité (préférence mobilité douce). Le réseau des « Routes Bleues® » guide les pratiquants sur les chemins de l'histoire, des saveurs, de l'art de vivre, des plus beaux sites, des patrimoines incontournables... de mer et de terre.



Source : La confrérie des Gens de la Mer

La mise en tourisme durable des Routes Bleues® implique la structuration d'offres et de services exemplaires intégrés à une échelle locale, interrégionale et européenne. Elle valorise des découvertes côté mer et terre. Elle organise les connectivités, les mobilités douces (slow tourisme bleu).

C'est une mise en tourisme bleu® exemplaire intégrant un plan de marketing territorial et digital autour des villes-ports, des terroirs ruraux et des espaces naturels maritimes du Territoire de la Côte Ouest.

Cette nouvelle façon de voyager et de vivre au fil de l'eau intègre tout un écosystème d'innovations numériques, une signalétique 2.0, des accueils multimédias innovants, des offres et des services autour du bassin de navigation, d'activités culturelles, sportives, de loisirs sur les plages, sur l'eau : la plaisance, la croisière, la voile, plus de 30 loisirs nautiques, la pêche et les producteurs de la mer, les acteurs du tourisme (hébergeurs, restaurateurs...) associés aux Routes Bleues® (signataires de la charte).

L'objectif est d'offrir une nouvelle offre de mise en Tourisme bleu Durable qui invite les populations locales et les clientèles touristiques à pratiquer des loisirs nautiques et aquatiques de façon plus responsable et à sillonner et pratiquer les itinéraires bleus autour de 5 thématiques d'escales : Nautique & Aquatique ; Culture & Patrimoine ; Saveurs & Gastronomie ; Nature & Découvertes ; Sport, Loisirs & Bien-être.

C'est une nouvelle façon de voyager au fil de l'eau par l'itinérance qui intègre tout un écosystème d'innovations numériques, de signalétiques 2.0, des accueils multimédias innovants, des offres et des services qualifiés, au service d'un récit donnant du sens à la destination.

C'est un nouveau marketing expérientiel sous une appellation commune « My Blue Experience® » à destination des grands opérateurs touristiques (Comité Régional de Tourisme / Office de Tourisme Intercommunal / Office de Tourisme, compagnies aériennes, croisiéristes et loueurs de bateaux de croisière, agence de voyages & Tour opérateur, loueurs de voitures et de mobilité douce mer et terre, hébergeurs, prestataires associés, médias...).

Les Routes Bleues® racontent les destinations de manière originale, innovante, attractive, ludique, par le récit (storytelling multicanal). C'est un marketing qui utilise toutes les ressources de la médiation numérique.



22.5.1.1. Les 18 items des Routes Bleues®

1. La géographie et la grande histoire vue de la mer et des océans.
2. Les Routes maritimes et fluviales historiques et contemporaines
3. Les techniques et les arts de la navigation, les bateaux d'intérêt patrimonial, les épaves et l'archéologie subaquatique, les cartes marines – les portulans et les cartes anciennes, les journaux de bord, les phares et balises, les instruments de navigation...
4. Les Villes-Ports historiques
5. Le transport et commerce maritime et fluvial
6. Les grandes batailles navales
7. Les mouvements migratoires maritimes et fluviaux
8. Les grands découvreurs et leurs Odyssées
9. La biodiversité, les sciences, la littérature, la connaissance des Mers et des Océans, les lieux de médiations scientifique : aquarium, muséum national d'histoire naturelle, les itinéraires sous-marins...
10. Les savoir-faire et les cultures autour de la pêche
11. Les savoir-faire autour de la gastronomie (produits de la mer)
12. Les savoir-faire du patrimoine gastronomique autour des produits agricoles et agroalimentaires en lien avec la mer ou le fleuve par leur histoire.

13. Les paysages culturels « mer, marais, lagunes, salins, vestiges d'anciens ports, sentiers des douaniers... » et les espaces naturels remarquables des zones humides (Parc Naturel, Parc Marin, zones Natura 2000, Ramsar...)
14. Les arts et les cultures d'inspiration maritime ou fluviale
15. Les pratiques rituelles et traditions orales, contes, légendes, mythes, danses et musiques d'inspiration maritime ou fluviale, y compris dans la création contemporaine
16. Les patrimoines bâtis et les monuments historiques et contemporains : architecture et urbanisme des comptoirs commerciaux maritimes historiques, chapelles, églises, cimetières marins, musées, écomusées, centres d'interprétation...
17. Les pratiques et événements culturels maritimes, fluviaux, nautiques et sportifs (résidences d'artistes, spectacles, expositions, armada, fêtes...)
18. Les itinéraires culturels qui ont obtenu la certification du Conseil de l'Europe ou (et) qui sont soutenus par la Commission européenne, et l'UNESCO en lien avec l'histoire et la navigation maritime ou fluviale (Les Phéniciens, Iter-Vitis les routes de la vigne et du vin, les Routes de l'Olivier, les Routes des Vikings...).

Chacun des 18 grands items du patrimoine des Routes Bleues a l'objectif de produire des livrables précis (inventaire, descriptif, récit, cartographie numérique, plan de médiation numérique...) pour les protéger et les valoriser dans une démarche de marketing global, de storytelling, de médiation numérique, d'attractivité des sites locaux, de promotion des activités, services des acteurs engagés.

22.5.1.2. Les 10 innovations des Routes Bleues® de l'Odysée

1. La gouvernance de DLAL et à triple hélice (recherche/éducation, entreprise/société civile, collectivité publique locale). La mise en tourisme durable de la Route Bleue locale du Patrimoine entre Mer (nautique) et Terre (activités - loisirs plage et pleine nature), la démarche de tourisme durable et responsable (ODD), le respect du cahier des charges de la charte des Routes Bleues et ses adresses recommandées : acteurs du nautisme, de la culture, les hébergeurs, restaurateurs, prestataires..., le co-branding et la coordination avec les marques régionales et de qualité. Le Comité scientifique pour définir la thématique patrimoniale majeure et identitaire locale, la délibération des communes et des instances territoriales partenaires, la réalisation du tracé, l'identification des points d'intérêt, des zones sensibles, de sécurité, des services...
2. La Maison de la Mer et du Tourisme Bleu® Durable, le début du voyage spectaculaire et multimédia dans le « Comptoir culturel maritime® »
3. Le Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique. Identification et organisation des lieux et pratiques de loisirs nautiques, de pleine nature et sportifs au fil de l'eau sur les Routes Bleues®
4. Le plan de mobilité douce avec l'Écogare Odyssea Protect® et ses engins de mobilité zéro émission de CO₂
5. Le storytelling du récit multicanal, multimédia et de réalité virtuelle. Le programme pédagogique et d'accès éducatif à la connaissance de l'histoire, des patrimoines, des milieux marins, lacustres... Les TIC et outils print 2.0 de guidage, de sensibilisation à l'environnement et de valorisation numérique des Escales Patrimoine Phare
6. Les signalétiques connectées, directionnelles et du patrimoine, les clous Odyssea du patrimoine, le kit signalétique des communes et des adresses recommandées
7. Le quai du patrimoine et ses bateaux BIP, les communes « Patrimoine Phare », les escales de la « pêche patrimoine »
8. Les événements, les résidences d'artiste, la chasse au trésor de la Route Bleue® locale...
9. Le marketing territorial et numérique, expérientiel et sensoriel des nouvelles Destinations Bleues d'Excellence® « My Blue Experience® »
10. Le Cluster des acteurs du Tourisme Bleu® Durable et son MOOC de formation online.

22.5.2. Une méthodologie commune appliquée au Territoire de la Côte Ouest

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a déjà débuté son travail de préfiguration de la mise en tourisme durable de ses Routes Bleues®. La phase de réalisation des Routes Bleues débutera en 2020 en fonction des approbations de demande de subvention, que cela soit au FEDER régionalisé ou aux FEDER de Coopération. Cette méthodologie implique la structuration d'offres et de services exemplaires intégrés à une échelle de la destination Ouest La Réunion et à l'échelle du bassin de navigation de l'océan Indien. Pour réussir ses objectifs, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a défini la méthode suivante pour la création de ses Routes Bleues® de destination.

22.5.2.1. Les 6 grandes phases de structuration des Routes Bleues®

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a validé les 6 grandes phases de structuration qui permettent la mise en tourisme durable des « Routes Bleues® - l'Odyssée du Patrimoine mondial vue de la Mer et des Océans » adaptée à son territoire :

1. Créer la gouvernance et les outils de gouvernance des Routes Bleues®
2. Inventorier et cartographier le patrimoine maritime, la biodiversité, les 5 thématiques d'escales Odyssea®, les prestataires, les offres et les services Routes Bleues®
3. Protéger et valoriser la biodiversité maritime et terrestre, mettre en écotourisme, en écomobilité et en connectivité des Routes Bleues®
4. Mettre en slow tourisme durable expérientiel « My Blue Experience »
5. Promouvoir, distribuer et commercialiser avec les opérateurs les Routes Bleues®, les offres et les services, les sites touristiques, les adresses recommandées
6. Observer et évaluer les Routes Bleues®

22.5.2.2. Les 20 grandes étapes de la mise en tourisme des Routes Bleues®

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest a validé les 20 grandes étapes de la mise en tourisme durable des « Routes Bleues® - l'Odyssée du Patrimoine mondial vue de la Mer et des Océans » adaptée à son territoire :

1. Gouvernance publique-privée pour un Développement Local par et avec les Acteurs Locaux (DLAL) et dans l'innovation à « triple hélice » (recherche, entreprises, collectivités publiques) pour co-conduire et co-construire la réalisation des Routes Bleues®.
2. Inventorier et cartographier sur le logiciel Odyssea® les 18 items définis par la charte du label européen Odyssea et approuvés par le Comité Scientifique Odyssea® et le comité local (à créer).
3. Inventorier et cartographier sur le logiciel Odyssea® les éléments identitaires et les prestataires de la Destination Bleue d'Excellence selon les 5 thématiques d'escales Odyssea®, les offres, les services, les hébergements, les lieux d'accueil et d'information touristique selon la méthodologie de mise en slow tourisme bleu expérientiel des Routes Bleues®.
4. Inventorier et cartographier sur le logiciel Odyssea® les zones sensibles, leur biodiversité et les produits écotouristiques dans la méthodologie du modèle Odyssea Protect® - ODD, en collaboration avec les structures gestionnaires des espaces protégés (réserves et parcs naturels).
5. Définir les mobilités zéro émission de CO₂, les lieux de stationnement, les moyens de mobilité et la connectivité sur et vers les Routes Bleues®, dans le modèle et l'innovation de l'Éco-gare Odyssea Protect®.
6. Tracer et structurer les Routes Bleues® par la définition des fonctionnalités, des services, des produits, des codifications des lieux d'implantation des investissements, des innovations inscrites et décrites dans les modèles Odyssea® de mise en slow Tourisme Bleu® expérientiel. Codification des Routes Bleues®, à la journée, sur plusieurs jours, les allures qui conviendront

- le mieux, les milieux rencontrés (végétation, faune, géomorphologie, histoire), la codification des niveaux de difficultés : R1, R2, R3, R4, la codification des informations pratiques, des distances totales et des dénivelés cumulés... Faisabilité et procédure d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Identification de la couverture des risques par l'assurance, de la responsabilité à raison de l'exercice du pouvoir de police du maire, de la responsabilité à raison de la propriété du chemin, de la sécurité, de la circulation, de la police des Routes Bleues, de l'entretien, du modèle économique, écologique, culturel...
7. Écrire le récit du storytelling multimédia des Routes Bleues®, les points d'intérêt de la Destination Bleue®, les adresses recommandées, les expériences et ambiances à vivre...
 8. Définir, matérialiser et valoriser les points incontournables du Patrimoine maritime, et les points d'intérêt de la destination de chacune des Routes Bleues® par du mobilier d'interprétation connecté, éco-responsable et intégré à son environnement.
 9. Définir, matérialiser et signaler les Routes Bleues® par de la signalétique directionnelle et de jalonnement 2.0, éco-responsable et intégrée à son environnement.
 10. Identifier « les pépites » des communes sur les parcours comme Escales Patrimoine Phare® des Routes Bleues®.
 11. Mise en place du « Cluster de la destination », créer et animer le réseau territorial des prestataires engagés : sites, entreprises touristiques, acteurs de la culture, du patrimoine, de l'environnement, de la mobilité... le long des Routes Bleues®.
 12. Former les prestataires et les acteurs locaux engagés dans le Cluster grâce au MOOC Odyssea® (plateforme numérique de contenus) des Routes Bleues®.
 13. Créer le marketing de l'offre de Tourisme Bleu® expérientiel et sensoriel « My Blue Expérience® » de la Destination Bleue d'Excellence® le long des Routes Bleues®, avec les opérateurs internationaux, régionaux et locaux.
 14. Labelliser les prestataires engagés « adresses recommandées – respect des critères de la Charte » des Routes Bleues®.
 15. Développer les solutions innovantes et le logiciel Odyssea® du marketing de co-branding : numériques et print, supports connectés visant à assurer le guidage, le référencement des adresses recommandées et la pratique responsable des Routes Bleues® dans le cadre du marketing de slow Tourisme Bleu by Odyssea® « My Blue Expérience® ».
 16. Créer autour du parcours client en fonction des attentes des grands opérateurs touristiques (croisiéristes, compagnies aériennes, voyagistes et tours opérateurs, hébergeurs, loueurs de moyen de mobilité...) des Routes Bleues® une stratégie de communication par l'image autour des prestataires, des bloggeurs / influenceurs et des pratiquants dans le cadre du marketing de slow Tourisme Bleu by Odyssea® « My Blue Expérience® ».
 17. Créer un plan média d'attractivité par saison dans le cadre du marketing « My Blue Expérience® » au bénéfice de la Destination Bleue d'Excellence®, ses Routes Bleues® et des entreprises et acteurs engagés.
 18. Créer le plan marketing de la ligne éditoriale 2.0 Odyssea® (digitale et print connecté) dans un objectif d'attractivité par saison, au bénéfice de la Destination Bleue d'Excellence®, des entreprises, autour des expériences et sensations des Routes Bleues® dans le cadre du marketing de marque et de la promesse « My Blue Expérience® ».
 19. Créer des stratégies partenariales de promotion et de distribution des offres, des produits et des services des Routes Bleues®.
 20. Observer, évaluer et informer des résultats et des bonnes pratiques Routes Bleues® (outils et logiciel Odyssea®).

22.5.3. Un marketing dédié en fonction des grands opérateurs

Qu'il s'agisse des « Routes Bleues® de l'Odyssée » de destination ou de multi-destination, elles seront créées, marquées, promues et commercialisées en fonction des grands opérateurs à partir du travail effectué par le Comité Scientifique Odyssea®.

- Office de Tourisme Intercommunal
- Institut Régional du Tourisme
- Atout France
- Compagnies aériennes
- Croisiéristes et loueurs de bateaux
- Hébergeurs
- Loueurs de voitures, de vélo...
- Voyagistes/Tours opérateurs
- Guide touristiques/greeters (zarlors)
- Bloggers/influenceurs

22.5.3.1. Les Routes Bleues® de l'Odysée, outils de valorisation des sites et des offres touristiques de la destination Ouest La Réunion

Dans la cadre des « Routes Bleues® de l'Odysée », l'ensemble des offres de la destination Ouest La Réunion sont valorisées pour mettre en place un véritable marketing d'itinérance au profit des sites et des prestataires touristiques.

Les offres touristiques sont classées selon 5 thématiques d'escales :

1. Escale nautique
2. Escale culture et patrimoine
3. Escale saveurs et gastronomie
4. Escale nature et découverte
5. Escale sport, loisirs et bien-être



Plages
Activités nautiques
Activités aquatiques
Activités subaquatiques
Paysages maritimes
Événements nautiques



Musées
Théâtres
Monuments
Sites touristiques
Visites Culturelles
Artisanat d'art
Ateliers d'art
Événements culturels





ESCALE SAVEURS ET GASTRONOMIE

Les Pôles Saveurs
Producteurs
Halles et Marchés
Évènements gastronomiques



ESCALE NATURE ET DÉCOUVERTE

Loisirs nature
Randonnée
Espaces Naturels
Réserves Naturelles
Parcs Naturels
Évènements nature



ESCALE SPORT, LOISIRS ET BIEN-ÊTRE

Loisirs Bien-être
Golf Club
Instituts
Remise en forme
Sports de pleine nature
Centre balnéothérapie
Loisirs nocturnes
Lieux de spectacle
Parc d'attraction



22.5.3.2. Les « Routes Bleues® de l'Odysée », outils de valorisation des hébergeurs, loueurs de moyens de mobilité et autres services touristiques de la destination Ouest La Réunion



L'ensemble des services le long des « Routes Bleues® » sont catégorisés (hébergeurs, restaurants, loueurs de vélos, de vélos électriques...)

22.5.3.3. Les « Anges Gardiens des Routes Bleues® de l'Odysée »

Pour sécuriser les « Routes Bleues® de l'Odysée », la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite travailler avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer sur des actions de prévention, en lançant les « Anges Gardiens des Routes Bleues® de l'Odysée ».

Un partenariat sous forme de convention d'objectifs pourrait être engagé entre la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et la Société Nationale des Sauveteurs en Mer.

Dans le cadre de la Scic Odyssea®, une synthèse des bonnes pratiques de cette convention, si elle se signe, sera présentée à la SNSM nationale.



22.5.3.4. Les chartes d'engagements des « Routes Bleues® de l'Odysée » pour les prestataires devenant une adresse recommandée

Pour l'ensemble des filières d'excellence, des chartes d'engagements vont être signées entre la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, son Office de Tourisme Intercommunal, la Ville sur laquelle se situe le prestataire, et le prestataire lui-même.

L'exemple de ce que pourrait être la charte d'engagement pour un prestataire nautique (non contractuel)

La charte spécifique aux activités et loisirs nautiques du réseau des prestataires et professionnels des Routes Bleues® de l'Odysée, a pour objectif de les inscrire dans une politique touristique d'accueil qualitative, liée à la valorisation du terroir et du patrimoine maritime, au travers des richesses de la pêche, la gastronomie.

L'objectif est de renforcer l'attractivité des activités et loisirs nautiques de la destination en toutes saisons, pour développer celle des productions locales et tout ce qui fait l'identité d'un territoire: ses patrimoines, ses paysages, ses savoir-faire...

Le prestataire engagé dans cette démarche est un pôle d'accueil et d'information touristique aux couleurs de la destination Ouest La Réunion. Il travaille en lien avec son Office de Tourisme Intercommunal à un plan d'action validé annuellement qui fera l'objet d'une communication ciblée auprès des médias.

La prestation peut être mise en place par toute structure nautique qu'elle soit associative, privée, municipale... La structure, par ses engagements, devient une étape recommandée des « Routes Bleues® de l'Odysée » ; tout ou partie des prestations qu'elle propose sont certifiées comme étant des produits écotouristiques de la Route Bleue®.

La prestation s'appuie obligatoirement sur :



- Une offre/ un produit clairement identifié et qualifié (fiche détaillée) ;
- Des supports de médiation adaptés à la pratique de l'activité et qui permettent d'anticiper la découverte et d'organiser la balade ou la randonnée nautique ;
- Des prestations ouvertes à tous les publics afin de faciliter l'accès à la mer (certaines prestations peuvent cependant exiger des compétences sportives ou une expérience sur le support choisi).

La prestation peut se pratiquer en autonomie (fiches balades ou randonnées nautiques) ou accompagnée par un professionnel qualifié de l'activité.

L'encadrant doit être un professionnel de l'encadrement nautique certifié par son autorité nationale et qualifié pour la découverte de l'environnement : une bonne connaissance de son site et de ses ressources environnementales est exigée.

Les critères obligatoires

- Être ouvert et/ou proposer une prestation pendant toute la période d'activité touristique principale de la destination ;
- Respecter la législation en vigueur et être en conformité avec les obligations légales liées à son activité.

Les engagements communs à tous les professionnels/prestataires

- Intégrer dans sa structure des aménagements visuels et/ou des éléments de décoration qui caractérisent l'identité maritime et les savoir-faire du territoire : photos bord de mer, en mer, sentier du littoral, activités nautiques et aquatiques, paysages maritimes... ;
- Proposer une offre, bon plan ;
- Mettre à jour les informations relatives à ses offres et produits au moins deux fois par an auprès du réseau via l'institution touristique de référence (OTI) ;
- Afficher la Charte des « Routes Bleues® de l'Odysée » et apposer le panneau « Adresse recommandée » de façon lisible dans sa structure (façade, entrée, accueil) ;
- Présenter la documentation et l'information des « Routes Bleues® de l'Odysée » et diffuser les offres, les bonnes adresses du réseau ;
- Communiquer sur les « Routes Bleues® de l'Odysée », sur tous ses supports de communication (*print* et numériques) ;
- Développer et encourager les démarches de tourisme durable, d'économie circulaire et de protection de l'environnement ;
- Participer aux rendez-vous, animations et événementiels organisés par le réseau ;
- Connaître les « Routes Bleues® de l'Odysée », la culture et le patrimoine maritime grâce aux tutoriels vidéo mis à disposition en accès libre, depuis sa structure et qui permettent d'obtenir des certificats de formation en ligne pour l'ensemble des personnels concernés.

Les engagements spécifiques au prestataire de loisirs nautiques/aquatiques

Pour être éligible, un prestataire d'activités nautiques et/ou aquatiques doit répondre aux exigences suivantes :

- Relayer les informations relatives à la protection de l'environnement et la biodiversité liée à son activité ;
- Être en mesure de conseiller les clients sur les « Routes Bleues® de l'Odysée », les parcours pédestres ou vélo, les offres écotouristiques par saison, les accompagnateurs...

Pour faire certifier une ou plusieurs offres éconautiques

- Justifier que l'activité est parfaitement respectueuse de l'environnement ou garantit une pratique responsable
- Fournir à l'Office de Tourisme Intercommunal, une fiche produit par prestation qu'il souhaite voir labelliser au titre des « Routes Bleues® de l'Odysée »

- Communiquer à l'office de tourisme les informations annuelles nécessaires à l'évaluation et au développement des prestations (statistiques, fréquentation, typologie des clientèles, nombre de produits vendus ...)
- Intégrer le logo du label « Routes Bleues® de l'Odyssée » sur tous ses supports de communication (prestations labellisées uniquement).

Pour les prestataires de loisirs nautiques collectifs (mini croisières, excursions nautiques, bateaux promenade...)

- Proposer des outils de médiation embarqués et/ ou intégrer un guide conférencier / guide du patrimoine nautique / un professionnel de la pêche et/ou proposer le récit de l'histoire maritime locale et des paysages vus depuis la mer, sous la mer... selon la thématique de la prestation choisie ;
- Proposer une dégustation de produits de terroir, un atelier, une animation à bord pour valoriser la biodiversité, la gastronomie et /ou les productions locales de la destination.

DRAFT

22.5.4. Exemples de projets sur le Territoire de la Côte Ouest

22.5.4.1. La mise en tourisme du Sentier du Littoral en Route Bleue® de l'odyssée maritime du Territoire de la Côte Ouest

Élément clé de la mise en tourisme de la destination Ouest La Réunion, le Sentier du Littoral va être mis en tourisme selon la méthodologie des « Routes Bleues® de l'Odyssée » suite à l'étude réalisée par Atout France en début d'année 2020, et en s'appuyant sur l'étude réalisée par le Conservatoire du Littoral en 2016 pour devenir la « Route Bleue de l'Odyssée maritime du Territoire de la Côte Ouest ».

Selon l'étude du Conservatoire du Littoral « Sentier Littoral Tour de l'île », le sentier du littoral sur le Territoire de la Côte Ouest fait 70 km. 15 km sont actuellement praticables et 55 km ne le sont pas encore. Sur ces 55 km, moins de 5 km ne pourront pas être aménagés. Toujours selon cette étude, les résultats de comptage obtenus témoignent, lorsqu'ils existent, que le littoral attire.

Par ailleurs, lorsqu'une offre de randonnée est proposée en milieu urbain, elle rencontre un franc succès auprès de la population. L'attractivité d'un sentier n'est donc pas qu'une question de qualité du site, mais aussi d'opportunité et de facilité d'accès.

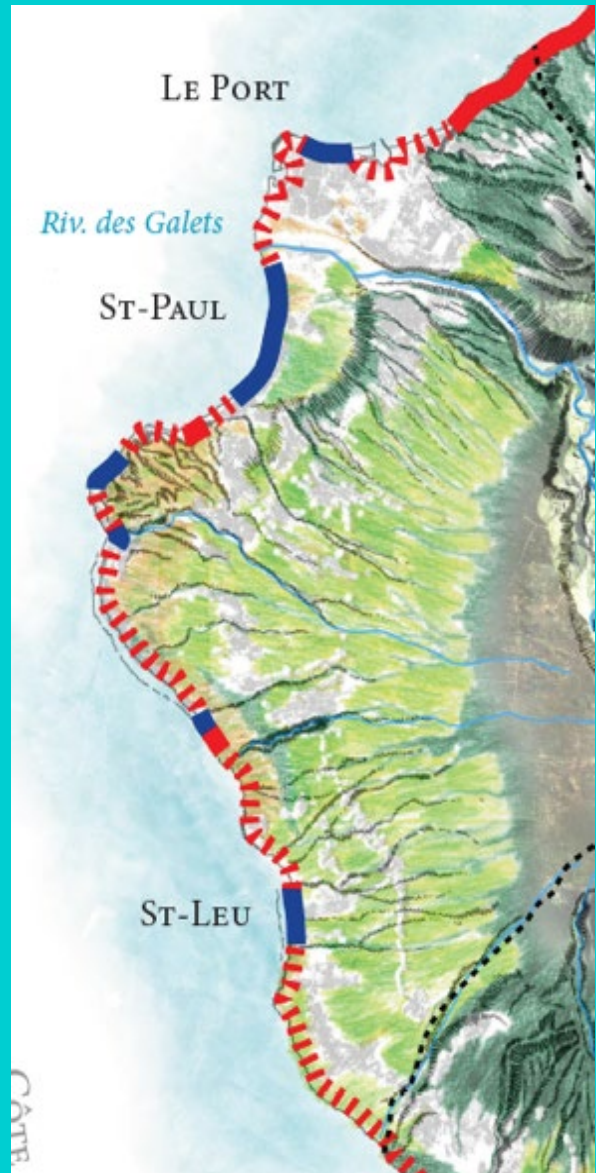
Avec 81 % des touristes sondés par l'IRT déclarant la proximité mer – montagne comme argument de voyage, les acteurs du tourisme ont pour ambition de faire de La Réunion une île récréative, de nature et de découverte, avec un positionnement mixte mer – montagne.

Or, un grand réseau Littoral-Hauts ouvrirait de grandes boucles de randonnée, praticables sur 2 ou 3 jours. Ce maillage contribuerait ainsi à une meilleure valorisation de l'offre touristique existante, connectant mieux les éléments naturels et patrimoniaux remarquables.

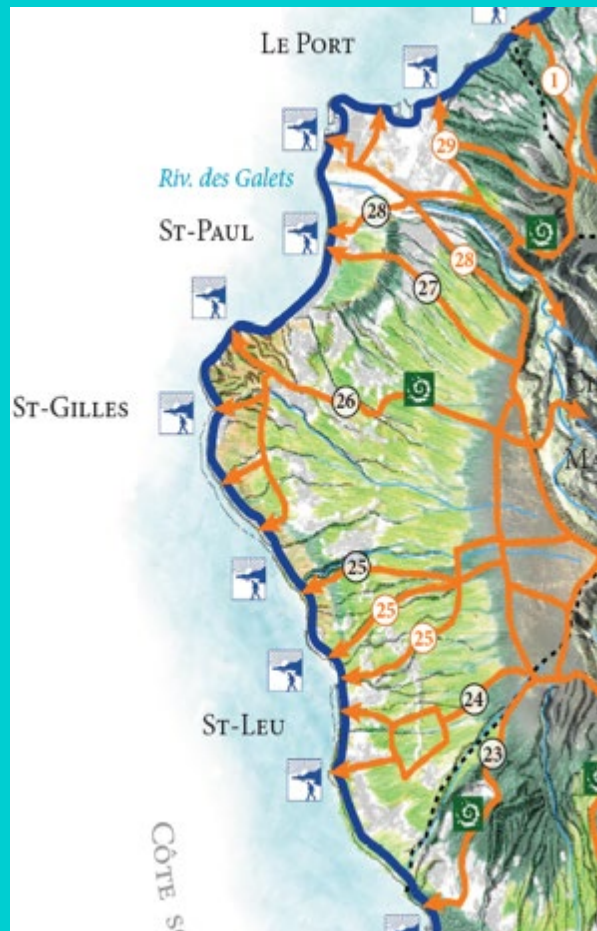
Il enlèverait par ailleurs en partie la monotonie des « allers-retours » fréquemment obligatoires dans l'île, et permettrait aux usagers de moduler plus facilement un produit touristique.

Enfin, en offrant une pratique plus aisée, le Sentier Littoral permet à un plus large public de pratiquer la promenade. Intégré dans le réseau de sentiers de l'île, il constituerait ce faisant un produit d'appel potentiel pour de futurs usagers des sentiers des Hauts.

Sur la destination Ouest La Réunion, 6 Axes de Grande Traversée (AGT) ont été identifiés. Ainsi, chaque commune dispose d'1 à 3 Axes de Grande Traversée, proposant tous des itinéraires modulables. De manière générale, le réseau de sentiers sur le territoire du TCO est dense et équilibré.



On observe un maillage très important sur les hauts de l'île grâce à la forêt départemento-domaniale des Hauts sous le Vent, regroupant de nombreux équipements d'accueil et des itinéraires dédiés aussi bien à la pratique pédestre, VTT, qu'équestre. On observe également des boucles pédestres très développées sur le littoral (St-Paul, St-Gilles et St-Leu) et jusqu'aux mi-pentes. Il s'agit en effet d'un réseau de proximité associé aux principaux pôles d'habitat du territoire et pôles balnéaires de l'île. Entre le littoral et les sommets, quelques sentiers historiques (sentiers marron) sont encore pratiqués par les habitants, mais ne constituent pas un réseau dense. Nous en avons fait les principaux supports aux Liaisons Hauts-Bas proposées. Grâce à eux, le TCO est le territoire offrant le choix le plus large d'itinéraires existants permettant d'effectuer une grande traversée. Ensemble, ces AGT constituent 12 points de départ depuis le Sentier Littoral (Pointe au Sel, Front de Mer de St-Leu, Kélonia/Pte des Châteaux, Grande Ravine, Trou d'Eau, Plage de l'Ermitage, Port de St-Gilles, Plage de Boucan Canot, Cap La Houssaye, Ouest/Etang de St-Paul, Rivière des Galets, Front de Mer de la Possession), vers 3 points d'arrivée dans les Hauts qui donnent accès au Cirque de Mafate (2 AGT arrivent à Dos d'Ane, 5 AGT au Maïdo, et 2 AGT au Grand Bénare) par les portes du Parc national La Réunion.



Il est indéniable que la réalisation du Sentier Littoral sur le TCO répond à des enjeux touristiques majeurs. Ce territoire est également l'un des lieux de vie les plus attractifs de l'île, ce qui génère des mobilités utilitaires importantes. La création du Sentier Littoral renforce donc les usages de loisirs et sportifs, mais permet également d'affirmer et augmenter les mobilités utilitaires quotidiennes que l'on retrouve aux abords des centres urbains de St-Leu, St-Gilles, St-Paul, Le Port et La Possession saturés par l'automobile. Le projet Sentier Littoral doit alors contribuer au recul de la voiture en bordure littorale et dans les centres-villes au profit des multiples mobilités douces, sur des itinéraires de proximité mais également sur de plus longues distances entre les différents pôles urbains. Il est un outil de développement permettant de redécouvrir sereinement ce littoral.

Mis en tourisme selon la méthodologie des « Routes Bleues® - l'Odyssée du Patrimoine mondial vue de la Mer et des Océans », ce Sentier du Littoral deviendrait l'un des pôles touristiques les plus attractifs de la destination La Réunion.

Ce sentier permettrait de raconter l'histoire de la Destination Ouest La Réunion en passant sur les 5 communes du Territoire de la Côte Ouest. Il se ferait sur plusieurs jours et pourrait alterner activités à terre et activités en mer. La diversité des paysages, plages coralliennes, falaises, savane, ville, port de plaisance, paysages maritimes, naturels, urbains... font du Sentier du Littoral une vraie force touristique.

A la mise en tourisme culturelle de ce Sentier du Littoral, le Territoire de la Côte Ouest travaillera à une mise en écomobilité innovante par les Eco-gares Odyssea Protect® qui sont des *hubs* d'écomobilité sous forme de *one way*.

- La biodiversité

- Les pêcheurs

- La défense de l'île

- Sur la partie S4 : Littoral balnéaire
 - Les savoir-faire de la gastronomie (mer)

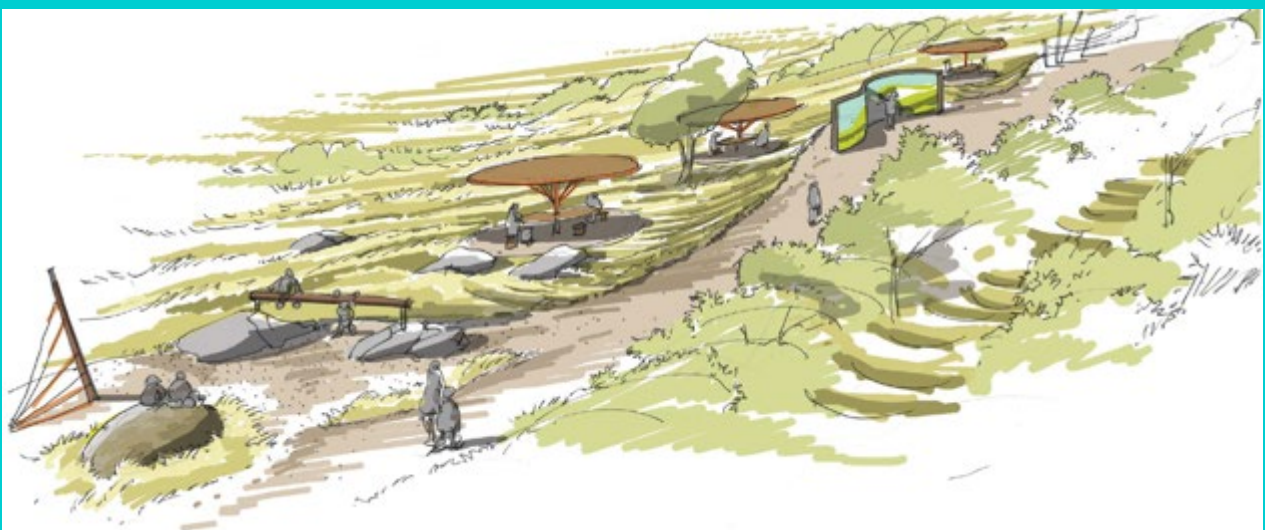
- Les traditions, contes et légendes

- L'histoire de peuplement

- Sur la partie S7 : Plaine portuaire
 - Le patrimoine maritime et industriel

- Les grandes batailles

Pour réaliser cette mise en tourisme, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest s'appuiera sur les fiches FEDER La Réunion 5.9 (Aménagements et équipements de sites touristiques publics) et 5.10 (Mise en tourisme du patrimoine culturel).



Les indicateurs de résultat (liste non exhaustive) :

- Une mise en tourisme selon la méthode des « Routes Bleues de l’Odyssée » du sentier du littoral sur les 65 km aménageables
- 5 communes concernées
- 20 hôtels signataires de la charte d’engagement
- 5 chambres d’hôtes signataires de la charte d’engagement
- 50 locations saisonnières signataires de la charte d’engagement
- 3 résidences de tourisme signataires de la charte d’engagement
- 1 village de vacance signataire de la charte d’engagement
- 2 campings signataires de la charte d’engagement
- 5 artisans signataires de la charte d’engagement
- 100 restaurants signataires de la charte d’engagement
- 5 producteurs ou boutiques des terroirs signataires de la charte d’engagement
- 5 loueurs de mobilité douce signataires de la charte d’engagement
- 5 « Zarlor » signataires de la charte d’engagement
- 5 nouveaux produits « Zarlor » créés le long de la Route Bleue
- 50 produits « Zarlor » vendus par an le long de la Route Bleue
- Création de 10 nouveaux emplois de services aux pratiquants (conciergerie)
- Augmentation de 50 % des pratiquants du sentier du littoral actuel
- Augmentation de 15 % du nombre d’entrées dans les sites touristiques présents sur le parcours
- 15 nouveaux pôles d’aménagement productifs et écoresponsables à destination des pratiquants
- Création de 3 Maisons de la Mer et du Tourisme Bleu® sur l’itinéraire
- Création de 3 Éco-gares Odyssea Protect®
- 1 500 téléchargements par an de l’application de la « Route Bleue® de l’odyssée maritime »
- 100 000 visiteurs uniques par an sur le blog « Route Bleue® de l’Odyssée de l’histoire maritime »
- 20 évènements par an réalisés par an le long de la « Route Bleue® de l’Odyssée de l’histoire maritime »
- 50 articles de presse par an
- 5 reportages télévision par an
- 1 000 cartes-guides distribuées par an
-

22.5.4.2. La Route Bleue de la défense de l'île - partie Territoire de la Côte Ouest

La Réunion est davantage une colonie de « peuplement » que de « plantation » (Antilles françaises). Lorsque la compagnie des Indes orientales décide du peuplement de l'île en 1665, la finalité est de disposer d'une base de ravitaillement des vaisseaux commerçant dans les comptoirs indiens. La défense de l'île est alors inexistante car il n'y a rien à défendre.

En revanche, à partir des années 1720, la Compagnie des Indes décide d'une nouvelle orientation pour Bourbon. La culture commerciale du café se développe tout au long du XVIII^e siècle, il faut donc la défendre. Durant cette période, le contexte géopolitique est particulièrement marqué par une guerre permanente entre les Britanniques et les Français.

Le système de défense de l'île se met en place à ce moment-là avec l'équipement de poudrières, vigies et batteries (plateforme pour les tirs de canons). Jusqu'au début du XIX^e siècle, les canons ne sont pas normés et proviennent de plusieurs pays européens : France, Suède, Pays-Bas, Angleterre...

On assiste alors à l'entrée sur le territoire d'une grande diversité de canons ; Comme l'île ne dispose pas de fonderie, ces canons parviennent jusqu'à nous, constituant ainsi un véritable trésor patrimonial.

A partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'île n'a plus besoin d'être défendue. Les canons connaissent diverses destinations selon l'endroit où ils sont stockés.

Lors de la construction du port de la Pointe des Galets dans les années 1880, des stocks entiers de canons sont utilisés comme matériaux de bases : bittes d'amarrage, poteaux de barrières et surtout ils font office de barre d'armature des tétrapodes composant les jetées du port ouest. Tous ces éléments sont encore visibles in situ aujourd'hui.

Ensuite, en 1965, dans un contexte de décolonisation, la France veut s'assurer de garder ses « confettis ». Lors de la visite du ministre des Outre-mer, la ville de Saint-Paul ressort une sélection de son stock de canons pour créer un décor à la reconstitution de l'arrivée des 20 premiers colons français menés par Etienne Regnault en 1665.

Dans les années qui suivent, plusieurs communes organisent la mise en scène de canons sur leur front de mer. La batterie de sans-culottes à Saint-Leu est restaurée et constitue aujourd'hui un site patrimonial et touristique très attractif. Par ailleurs, ce site se situe sur un sentier très connu et très pratiqué par la population locale.

Description :

Création d'un parcours patrimonial sur l'ensemble du TCO avec des points d'arrêt sur des vestiges restaurés pour certains, mais dans tous les cas, agrémentés de panneaux muséographiques didactiques, eux-mêmes comportant un QR code qui renverra sur des informations plus détaillées et plus complètes.

Enjeux :

- Donner une lecture du territoire à travers les vestiges matériels de son histoire.
- Proposer un produit touristique attractif.
- Matérialiser notre histoire réunionnaise (absente des programmes scolaires) par la mise en place d'un support pédagogique complet sur la thématique de la défense de l'île.

Détail du contenu du parcours :

- Chemin des Anglais, La Possession. Pourquoi ce site ? les Britanniques prennent possession de l'île de 1809 à 1815. La première bataille a lieu à La Redoute après qu'ils aient emprunté le chemin des anglais au niveau de la Grande Chaloupe pour une attaque surprise réussie.

- Ancienne vigie de la Ravine à Malheur, La Possession. Lorsque les Anglais attaquent en 1809, ils connaissent l'existence de cette vigie. Ils entrent par la rivière des galets, seul endroit où ils savent qu'ils ne seront pas repérés.
- Port ouest de la Ville du Port, les stocks de canons de l'île sont utilisés de 1882 (démarrage du chantier du port et du chemin de fer) jusqu'au milieu du XX^e siècle pour les besoins d'aménagement du port.
- Le front de mer-débarcadère de Saint-Paul.
- Poudrière, Saint-Paul : servait à stocker la poudre à canons. Architecture exceptionnelle. Plus ancien bâtiment de l'île 1724.
- Poudrière de la Saline / Pointe de Trois-Bassins : stock de poudre à canons. Local très abîmé et bien plus modeste que celui de Saint-Paul.
- La batterie des « sans-culottes », Saint-Leu : en 1809, un tir permet de repousser un débarquement anglais.



22.5.4.3. La Route Bleue® des pêcheurs traditionnels

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite travailler sur une Route Bleue® des pêcheurs traditionnels, en partenariat avec Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de La Réunion.

La création de cette Route Bleue® se fera autour des axes stratégiques du modèle Pesca Odyssea® dont l'objectif est d'élever la pêche au titre de patrimoine matériel et immatériel des destinations pour en faire un pilier d'attractivité de ces dernières.

La pêche sur la destination Ouest La Réunion est un secteur clé, que cela soit d'un point de vue patrimonial ou économique. Les 4 communes qui ont un accès à la mer (La Possession, Le port, Saint-Paul et Saint-Leu) ont des pêcheurs.

La stratégie « Pesca Odyssea® Territoire de la Côte Ouest » vise avec les pêcheurs, leur prud'homie, le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de La Réunion et la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, à élever la pêche au rang de patrimoine local, dans un objectif de valorisation économique de la filière.

C'est une façon concrète d'agir pour cette économie traditionnelle du territoire, en permettant aux pêcheurs et producteurs de la mer, de vivre décemment de leur travail.

La stratégie « Pesca Odyssea® Territoire de la Côte Ouest » vise aussi à créer un lien fort entre les consommateurs du territoire de la Côte Ouest (les habitants et les clientèles touristiques) et les pêcheurs, par une stratégie marketing du « mieux manger » et du « manger local ».

A l'exemple de l'œnotourisme pour le vin, le pescatourisme visé est une nouvelle forme d'activité touristique alliant la pêche au développement durable, local et maritime.



Les 4 axes de la stratégie « Pesca Odyssea® Territoire de la Côte Ouest » :



- **Axe 1 : Valorisation des pêcheurs et leurs savoir-faire - métiers - traditions, les valeurs sociales, sociétales, patrimoniales, écologiques et culturelles**
 - Création d'expositions culturelles autour des pêcheurs et de leur savoir-faire
 - Création des quais du patrimoine avec valorisation des bateaux traditionnels des pêcheurs
 - Création d'écomusées, lieux d'interprétation et de médiation numérique de la Pêche Patrimoine
- **Axe 2 : Valorisation des produits de la pêche, déclinaisons des poissons par saison de pêche et par techniques de pêche, par des investissements dans les innovations numériques autour de la pêche « Patrimoine »**
 - Réalisation de solutions numériques valorisant ce que l'on ne voit pas (techniques de pêche à partir du bateau, les pêches ancestrales...)
- **Axe 3 : Valorisation des savoir-faire gastronomiques des poissons et des produits de la mer (recettes, cuisine traditionnelle, grands chefs...)**
 - Films présentant des recettes
 - Gastronomie et traditions culinaires autour de la pêche et produits de la mer et des lagunes
- **Axe 4 : Déploiement des modèles touristiques et de distribution**

Le volet d'économie touristique durable avec la création de nouvelles Routes Bleues® du Patrimoine maritime et de la Biodiversité

 - Faire des halls, des lieux patrimoniaux, des quais du patrimoine des escales incontournables de la découverte d'une destination
 - Créer des produits touristiques autour de la pêche
 - Créer des sites de découverte de la pêche avec des professionnels
 - Reconstitution de pêches traditionnelles ouvertes au Grand public
 - Valoriser des fêtes autour de la culture de la pêche et de la mer
 - Créer des produits de tourisme industriel : visites de lieux professionnels (criée, halles, cabanons de pêcheurs, sur bateaux...)

Le volet distribution en circuits courts

- Aménagement des halls des pêcheurs
- Le poisson du jour dans le restaurant
- Développer le label « pêché il y a moins de 24 h » et les filières d'excellence de la destination (sel, coco) autour de recettes de poisson.
- Développer des chartes avec des restaurants « Adresses recommandées »
- Création d'un club des produits « Saveurs et Gastronomie de la mer et des lagunes » incluant pêcheurs, ostréiculteurs, producteurs, restaurateurs...
- Conceptualisation d'un plan d'actions et de communication partagé auprès des restaurateurs engagés : les recettes et menus du panier des pêcheurs, les menus des producteurs aux différentes saisons, les recettes par poisson / saisons, traçabilité des produits, portraits de pêcheurs, où les trouver...
- Inventaire des recettes locales et traditionnelles des produits de la mer, interprétation et mise en scène des recettes, des techniques de pêche, solutions innovantes de diffusion auprès du grand public : clip vidéo dans les marchés et lieux de distribution, cartographie des produits, les greeters vous accompagnent au marché, recettes locales dans la carte des restaurants...

Le volet territorial

- Lancer le label villes et villages authentiques de pêcheurs
- Animation du collectif par la mise en place de Comités Thématiques Pêche et produits de la mer : offres, marketing et communication, saveurs, promotion et distribution, fêtes...
- Définition des aspects réglementaires pour la mise en place d'une plateforme collective de promotion et commercialisation des offres qualifiées en matière de pécaturisme
- Conception et organisation d'un plan de valorisation des marchés locaux et des points de vente directe de la pêche : approvisionnement, réassort, modes de livraison, tarification, lieux d'implantation, types de produits, partenariats...

DRAFT

22.5.5. Réaliser la 1^{ère} grande itinérance par le réseau des Routes Bleues® des Compagnies des Indes dans le bassin de navigation de l'océan Indien

Cette 1^{ère} grande itinérance par le réseau des Routes Bleues® des Compagnies des Indes dans le bassin de navigation de l'océan Indien fera l'objet d'une demande de subvention auprès du Programme Opérationnel Interreg V Océan Indien, dans l'objectif de mettre en place :

- Une coopération autour d'une marque de Croissance et de Tourisme Bleus durable, solidaire et inclusive.
- Une coopération autour de bonnes pratiques communes, duplicables et répliquables, adaptées à chaque destination partenaire.
- Une coopération qui vise un objectif d'économie bleue et d'emploi, de développement local durable avec les acteurs locaux par la mise en place d'un marketing digital, expérientiel et sensoriel en faveur d'une meilleure attractivité et lisibilité internationale des Destinations et des entreprises.
- Une coopération pour un nouveau Tourisme bleu de destination (croisière, plaisance, activités nautiques et de pleine nature, d'escales culture, gastronomie...) qui puise son sens autour de la mise en tourisme durable de leur histoire commune vue de la mer, du patrimoine maritime et de la biodiversité de l'océan Indien.

Ce projet de coopération touristique culturelle est basé sur la création d'un réseau des Routes Bleues® du Patrimoine Maritime et de la Biodiversité rappelant les voies historiques maritimes de l'océan Indien, au grand carrefour de l'Occident, de l'Extrême-Orient, de l'Inde, de l'Arabie et de l'Afrique.

Il constituera le socle de la structuration et de la promotion d'une nouvelle multideestination cohérente de Tourisme culturel autour d'un concept innovant de mise en réseau de villes portuaires, par la navigation de plaisance et la petite ou moyenne croisière.

Ces escales deviendront les nouveaux « patrimoines phares » de l'océan Indien et seront les portes d'entrée de territoires urbains et ruraux dont le patrimoine culturel, naturel, bâti ou immatériel pourra ainsi être connu, donc protégé et valorisé.

Ce nouvel Itinéraire culturel retracera l'Histoire des grands explorateurs et de leurs successeurs, portugais, espagnols, français, hollandais et danois, qui « découvrirent » des nouvelles routes maritimes pour faire le commerce des épices et créèrent des « Comptoirs » là où ils firent escale et s'installèrent, tout le long de la côte africaine et des îles de l'océan Indien, du XVI^{ème} au XX^{ème} siècle.

Cinq grandes thématiques illustreront sur chaque Route Bleue® cette histoire partagée « au fil de l'eau » :

- **L'architecture et l'urbanisme des Comptoirs** : Les vestiges de la colonisation occidentale mais aussi ceux des autres civilisations, laissées par les commerçants chinois et arabes et par les cultures présentes au moment de la colonisation : africaines, indiennes et arabes. Architecture maritime, militaire, civile et religieuse, habitations, décors, jardins, plantations, mobiliers, détails de façades (frises, portes), etc.
- **Le Patrimoine maritime** : à travers ses bâtiments, ses phares et balises, ses bateaux (épaves et maquettes), ses outils de navigation, ses cartographies (portulans, journaux de bord et cartes anciennes), ses techniques de navigation et de pêche, ses vestiges archéologiques, ses événements nautiques et son patrimoine naturel avec ses paysages culturels (marais, salins, anciens ports, sentiers de douaniers...) et sa biodiversité.



- **Les productions véhiculées par les bateaux des Compagnies des Indes** : Les épices (dont notamment le poivre, la fleur de muscade, la vanille, le clou de girofle, le safran et la cannelle), les parfums (pour la beauté et le bien-être), le thé et le café, le sucre, le riz, la soie et les « indiennes de coton », les porcelaines et les autres marchandises transportées pour être vendues en Europe ou échangées d'un port à l'autre comme par exemple l'or, l'ivoire, le camphre, le corail, l'étain, le salpêtre ou le cuivre.
- **Les gastronomies locales** dégustées et racontées à bord et aux escales, avec visites commentées de marchés et de lieux de production et de transformation.
- **Les musiques et les danses traditionnelles** à bord et aux escales.

Un recensement précis, avec les spécialistes locaux, permettra une connaissance de l'état de conservation des lieux pressentis dans le but de réaliser un inventaire des ressources à caractère patrimonial, dont le patrimoine immatériel des savoir-faire, notamment autour des épices et des parfums, des productions de la terre et de la mer et de leurs transformations (les traditions agroalimentaires).

Sans oublier que ces anciens ports n'étaient pas seulement des lieux d'échanges de marchandises mais aussi d'idées, de religions et de cultures au sens large du terme. Il s'agira ensuite de dresser la liste des « villes-ports » pertinentes et des sites urbains ou ruraux auxquels elles donnent accès pour les excursions thématiques.

Des recherches devront être effectuées pour écrire les histoires de ces thématiques et identifier les formes importées et les formes primitives, les métissages stylistiques, les emprunts et les adaptations, les apports réciproques, afin de retrouver des racines communes dans le respect des identités. Ce travail de mémoire permettra aux participants (touristes internationaux, régionaux et locaux) de ne pas être seulement des consommateurs spectateurs passifs mais de vivre des expériences personnelles et authentiques à travers une médiation culturelle multimédia, à bord et aux escales, sous la forme de :

- Récits (contes et légendes, histoire, vie des grands personnages) et conférences
- Projections de documentaires et de films
- Expositions
- Liens avec la base documentaire qui sera constituée sur un site dédié
- Concerts et spectacles
- Animations utilisant la médiation numérique
- Dégustations
- Visites de musées et de lieux patrimoniaux

Un travail de recherche a déjà commencé et a mis en évidence une première liste d'escales culturelles (à compléter) qui pourraient ponctuer ces itinéraires maritimes à partir de l'île de La Réunion car elles dessinent un bassin culturel cohérent et représentent un intérêt patrimonial européen et mondial (liste non exhaustive - à compléter) :

- L'île de La Réunion (Saint-Paul et Saint-Denis) :
- L'île Maurice. Port-Louis.
- Les Seychelles. La Digue.
- Les Comores. Moroni.
- Madagascar. Diego-Suarez (Antsiranana)
- Kenya. La vieille ville de Lamu (classée UNESCO)
- Tanzanie. La ville de pierre de Zanzibar (classée UNESCO)
- Mozambique : L'île de Mozambique (classée UNESCO)

Il s'agit d'un travail de mémoire pour un meilleur avenir de ces Territoires, et qui confirmera la part du fait maritime dans l'Histoire de l'Humanité.

Le projet de coopération « Les Routes Bleues® des Compagnies des Indes » vise à créer et structurer une grande itinérance maritime dans l'objectif de renforcer les filières liées au tourisme et à la croissance bleue, dans le cadre d'un développement économique intégré et durable des destinations partenaires (chartes et modèles - Odyssea Protect - UNESCO - Conseil de l'Europe).

Le projet de coopération « Les Routes Bleues® des Compagnies des Indes » concrétise un écosystème innovant de Routes Bleues® Nautiques unissant les destinations partenaires de l'océan Indien sur des valeurs communes.

Ce réseau des Routes Bleues® est un moyen concret de créer une itinérance multi-destination selon les moyens de mobilité (grand opérateurs nautiques, compagnies aériennes) plébiscité par l'OMT, l'Europe...

Ce projet résoudra la fragmentation de ce bassin de navigation, où chaque destination est concurrente et qui limite les bénéfices économiques et l'internationalisation de nouveaux produits et services du tourisme côtier et maritime pour les entreprises.

Par la construction de ce réseau des Routes Bleues®, les destinations ne sont plus concurrentes mais complémentaires. Les richesses touristiques de chaque destination deviennent alors une force additionnelle pour le bassin de navigation de l'océan Indien, car fondées sur des histoires et des valeurs communes, et amèneront les clientèles touristiques à vouloir découvrir les autres destinations pour comprendre l'histoire de cet espace géographique.

Chaque destination partenaire deviendra aux yeux des clientèles touristiques, par les marques, modèles et labels Odyssea®, une Escale Patrimoine Phare de l'Histoire maritime et de la Biodiversité de l'océan Indien.

Ce réseau des Routes Bleues® invitera les clientèles touristiques à faire escale dans les villes-ports à la rencontre des entreprises locales pour plus de croissance bleue, par le développement du tourisme maritime et côtier (nautisme, plaisance, croisière, pécaturisme, producteurs locaux, sites touristiques, restaurants, hébergements...), en complémentarité avec les offres et les produits déjà existants du programme « Îles Vanille ».

Ce réseau des Routes Bleues® permettra de créer un grand projet transnational et transfrontalier qui s'inscrit dans l'objectif de meilleure attractivité, de valorisation innovante et raisonnée des destinations, par une création et une pérennisation des entreprises locales en faveur de l'emploi.

L'ambition commune des partenaires sera de développer plusieurs enjeux autour d'une Stratégie de *Smart Specialisation* « Croissance et Tourisme Bleus », en synergie avec d'autres entreprises de segments touristiques pertinents.

Les livrables des projets vont assurer un succès à long terme avec des marques, des labels, des normes communes, une plateforme TIC multi-destination, un cluster d'entreprises croissance bleue, des actions structurantes, un réseau des Routes Bleues® du Patrimoine Maritime et de la Biodiversité multi-destination créant des produits touristiques de multi-destination.

Le partenariat va travailler à des thématiques culturelles d'itinérance qui intègrent les entreprises, les sites, les espaces naturels qui seront protégés et valorisés et qui ont pour objectif de rendre plus attractives, identitaires et durables les destinations.

Ce projet vise à contribuer à la prise de conscience de la haute compétitivité de l'industrie touristique et de la nécessité de mener des stratégies plus responsables, plus écologiques.

Il s'agit, par la construction de ce réseau des Routes Bleues®, de renforcer les réseaux de coopération pour construire de nouvelles stratégies plus internationales, lisibles, compétitives, attractives, éthiques et solidaires au sein du bassin de navigation de l'océan Indien.

Les modèles et les bonnes pratiques de ce projet sont duplicables et répliquables et seront ouverts aux autres destinations et entreprises candidates de l'océan Indien. La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite travailler avec les pays de son bassin de navigation pour créer le 1^{er} réseau des Routes Bleues® de l'océan Indien sur des référentiels internationaux, des labels de haute qualité visant à développer l'économie locale, créer de l'emploi non délocalisable, renforcer l'attractivité des destinations sur des offres et des produits à forte valeur ajoutée, protéger les milieux, préserver les sites, les paysages et le patrimoine.

Les deux principaux enjeux

- Enjeu 1 : La valorisation du patrimoine maritime et de la biodiversité
Création d'un modèle commun d'écotourisme, le développement touristique durable des destinations par la création de produits communs écotouristiques de multi-destination d'excellence, une gestion commune environnementale et de modèle partagé - Les Routes Bleues® du Patrimoine Maritime et de la Biodiversité - qui prend en compte la valorisation et l'attractivité des escales nautique/plaisance/croisière, culture et patrimoine, saveurs et gastronomie, nature et découverte, l'itinérance douce (slow tourisme), la connectivité littoral, par la médiation et l'innovation numériques dans le cadre d'une stratégie *de smart specialisation* de tourisme bleu et vert et de développement territorial durable avec les acteurs locaux.
- Enjeu 2 : L'économie et l'emploi pour les territoires partenaires
Création de modèles économiques, la compétitivité, l'emploi, la pérennité, et la création d'entreprises liées à la croissance bleue dans le cadre du label Odyssea® autour des « Routes Bleues® du Patrimoine Maritime et de la Biodiversité » sur le bassin de navigation de l'océan Indien à vocation internationale (multi-destination bleue), révélant les patrimoines et héritages communs des villes-ports, tout en modélisant un cluster des entreprises multi-destination, et en mettant en œuvre des modèles de distribution, de marketing des offres, produits, services pour engager une *smart specialisation* dans la croissance bleue.

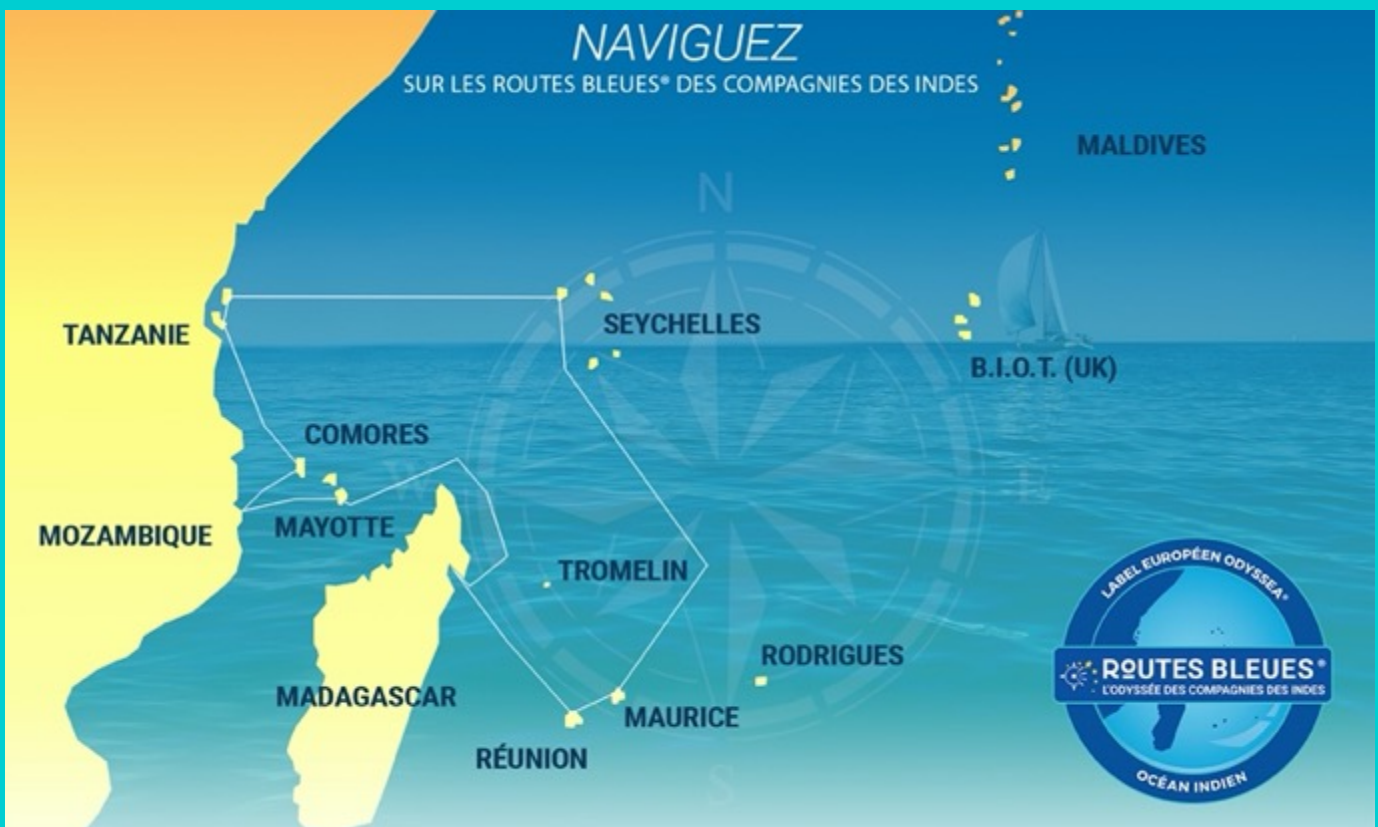
Cette liste d'actions n'est ni définitive ni exhaustive.

Structuration

- 1.1. Création du Comité scientifique du réseau des « Routes Bleues® des Compagnies des Indes »
- 1.2. Réalisation de l'inventaire des offres et des services touristiques et écotouristiques le long des « Routes Bleues® des Compagnies des Indes » sur chaque territoire partenaire
- 1.3. Création d'un cluster des entreprises (hébergeurs, activités nautiques, filière d'excellence, loueurs de moyens de mobilité douce...) et des grands opérateurs touristiques (croisiéristes, compagnies aériennes, voyagistes et tours opérateurs...), pour une créer une stratégie produits conjointe
- 1.4. Mise en tourisme des Routes Bleues® (signalétique, storytelling...)
- 1.5. Réalisation d'outils de médiation numérique (photos, vidéos, visite virtuelle) des sites touristiques et entreprises partenaires des « Routes Bleues® des Compagnies des Indes »
- 1.6. Mise en place d'équipements numériques de découverte de l'histoire
- 1.7. Réalisation de la course océanique des « Routes Bleues® des Compagnies des Indes »
- 1.8. Création du 1^{er} Salon touristique international des « Routes Bleues® des Compagnies des Indes »

Communication & promotion

- 1.1. Création d'une plateforme de distribution commune / blog voyage des offres et des services le long des « Routes Bleues® des Compagnies des Indes »
- 1.2. Création d'une application de découverte des offres et des services le long des « Routes Bleues® des Compagnies des Indes »
- 1.3. Participation à des salons touristiques conjoints
- 1.4. Création d'un plan marketing et média des « Routes Bleues® des Compagnies des Indes » : les patrimoines et héritages communs des villes-ports, tout en modélisant un cluster des entreprises multi-destination, et en mettant en œuvre des modèles de distribution, de marketing des offres, produits, services pour engager une *smart specialisation* dans la croissance bleue
- 1.5. Création d'outils de promotion du projet



Le Comité Scientifique Odyssea®, présidé par Danièle Küss, constitue une entité importante, une ressource essentielle et stratégique de la Scic Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue.

Le Comité Scientifique Odyssea® est le garant de la validité et de la légitimité scientifiques des thématiques patrimoniales et des contenus réalisés. Il identifie les éléments du patrimoine façonnés par les caractéristiques géographiques, culturelles, historiques et naturelles des Mers et Océans et des différentes régions maritimes, fluviales ou lacustres. Il coordonne avec les comités locaux le travail d'inventaire, de cartographie autour des 20 grands items des Routes Bleues®. Il participe à la dimension patrimoniale et culturelle du réseau d'itinéraires.

Le Comité Scientifique Odyssea® :

1. Inventera et tracera collectivement les nouvelles Routes Bleues® et les villes qui leurs sont associées, comme « Escales Patrimoine Phare » de la destination.
2. Candidate pour inscrire au Patrimoine Mondial Immatériel de l'Unesco et labelliser auprès du Conseil de l'Europe, notre histoire, notre culture et patrimoine maritimes, avec le grand thème d'itinéraire international multi-destination dans les océans et les mers européennes.

La méthodologie de travail du Comité Scientifique Odyssea® appliquée au bassin de navigation de l'océan Indien :

Première phase

- Trouver des axes de lecture de l'océan Indien à travers des grandes étapes de l'histoire.
- Engager une discussion pluridisciplinaire pour structurer des coopérations culturelles à travers l'océan Indien, via les membres du Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du patrimoine maritime et les axes de lecture de l'océan Indien proposés.
- Rechercher des éléments communs dans les différents domaines à travers l'histoire (les histoires) de l'océan Indien (paysage, urbanisme et architecture, traditions et patrimoine immatériel...).

Deuxième phase

- Définir des parcours de lecture du patrimoine qui prévoient un changement du point de vue, de la perspective de la terre vers la mer à celle de la mer vers la terre. Ce nouveau point de vue permet de comprendre la géographie des lieux et la structure des systèmes territoriaux à travers l'histoire et de remettre en discussion le rôle actuel de la ville portuaire et son rôle dans le contexte géographique, social, sociologique, culturel, économique de l'océan Indien d'aujourd'hui.
- Sensibiliser les différents pays membres du projet Odyssea® à la réflexion commune et à l'échange de bonnes pratiques en particulier pour la mise en place des chartes, conventions, travaux sur le patrimoine maritime (par exemple, Charte UNESCO archéologie sous-marine). Ce travail en commun pourra donner aux membres du réseau une base d'outils et de méthodologies communes qui s'appuient et se fondent sur les principes exprimés dans les chartes internationales sur les sujets traités.

Troisième phase

- Des études de cas seront sélectionnées avec les porteurs de projets, afin de tester les méthodologies de travail proposées par le Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du patrimoine maritime, à travers des rencontres sur le terrain avec les élus et les habitants.
- Le Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du patrimoine maritime pourra travailler de manière plus approfondie en formant des commissions de travail sur de sujets plus ponctuels, afin de mieux définir les axes de narration et structurer le discours offert au voyageur.

Mythes territoriaux

Source : Kamboo pour l'IRT, février 2019

Une série d'ateliers participatifs réunissant les acteurs du tourisme à La Réunion a permis de définir 7 territoires possédant chacun leur identité spécifique : nord, ouest, sud, est, volcan, hauts et cirques. À partir des très nombreuses images et mots-clefs recensés, la présente étude cherche à dégager une cohérence à travers un « système » qui met l'accent sur les éléments naturels et les mythes réunionnais qui parlent à tous.

Pour le Territoire de la Côte Ouest

Période de référence : XVII-XVIII^e siècle

Éléments : soleil, lagon, savane

Caractères : lumière, fête

Thématiques : marine à voile, Compagnie des Indes, pirates, trésors cachés

Saint-Paul est la capitale de l'île des années 1660 jusqu'à 1738. C'est une période où Bourbon sert essentiellement à ravitailler les bateaux sur la route des Indes. La nature généreuse fournit aux équipages des « rafraîchissements » (eau et des vivres frais). Saint-Paul devient un lieu de repos pour les pirates qui y dépensent leur butin dans les auberges et tripots de la ville. Suite à des lois d'amnistie, beaucoup d'entre eux font souche à La Réunion (Turpin, Picard, Clain...).

Les pirates et les trésors cachés

Le mythe du pirate est devenu universel. La série « Pirates des Caraïbes » en est l'avatar moderne. Symbole de liberté et d'hédonisme, cet imaginaire correspond aux attentes touristiques de fête et de détente sur la zone balnéaire de l'ouest. Ce mythe contient une extension vers l'Inde d'où provenaient les richesses pillées ainsi que vers Madagascar. En effet l'île Sainte-Marie et la baie d'Antongil servaient également de repaires aux pirates qui avaient abandonné les Caraïbes. Le mythe du trésor enfoui et restant à découvrir est toujours d'actualité.

Personnage : Olivier Levasseur dit « la Buse » (1690-1730)

L'auteur du plus célèbre acte de piraterie de l'océan Indien (la prise de la « Vierge du Cap » en baie de Saint-Denis sous les yeux du Gouverneur) est pendu à Saint-Paul après avoir déclaré « Avec ce que j'ai caché ici, je pourrais acheter toute l'île. » et jeté dans la foule un cryptogramme qui excite encore la fièvre de tous les chercheurs de trésor de la planète.

La Compagnie des Indes

La « Compagnie française pour le commerce des Indes orientales » fonde les comptoirs de Bourbon et de l'Île de France suite à l'échec de sa tentative d'implantation dans le sud de Madagascar. Cette société privée administre La Réunion et lutte contre les pirates jusqu'à la rétrocession des Mascareignes au roi Louis XV en 1760. La majeure partie des bâtiments de commerce du 18^e siècle des centres-villes de Saint-Paul et de Saint-leu sont d'anciens magasins de la Compagnie des Indes.

La Mer des Indes

Jusqu'au 19^e siècle, l'océan Indien était appelé « Océan Oriental » ou plus communément « Mer des Indes ».

Pirates, corsaires et boucaniers

Les pirates pratiquent le pillage des navires de commerce pour leur propre compte. Les corsaires, eux, sont mandatés par leur nation en temps de guerre. Le flibustier est un pirate de la mer des Antilles. Le

nom de boucanier vient d'un mot amérindien qui désigne un grill pour faire fumer la viande. À La Réunion, le mot est devenu synonyme de petite cabane ou cuisine extérieure.

Faire du boucan

Ce mot a le sens au XVII^e siècle de « débauche » et repose sur la réputation des orgies auxquelles se livraient parfois les boucaniers. Il se réduit ensuite au vacarme qui régnait lors de leurs festins.

Boucan Canot, Boucan Laleu

En 1168, le nom de Boucan-Canot est attesté dans un acte de vente à M. Gilles Launay qui donnera son nom au village voisin de Saint-Gilles. Le lieu-dit « Boucan de Laleu », est mentionné sur la carte de l'île dès la fin du 17^e siècle. Il tiendrait son nom de Laleu, garde-magasin de la région de Saint-Paul qui, aimant la solitude, s'y était construit un « boucan ». Sur la demande de la Compagnie des Indes, le nom « boucan », jugé inconvenant, fut changé en « Repos Laleu ».

La vigie de Saint-Leu

L'actuel conservatoire botanique des Colimaçons était occupé par une vigie, une simple bâtisse de bois, érigée en 1794, afin de surveiller les navires anglais.



Zoom sur le programme Îles Vanille

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la côte Ouest va engager dans les mois à venir un véritable partenariat avec le programme Îles Vanille.

Le concept marketing "Les Îles Vanille" a été défini en 2010. Les professionnels du Tourisme avaient conscience que l'essor touristique de La Réunion, de Maurice, de Madagascar, des Seychelles, des Comores, et de Mayotte devait passer par la mise en commun de moyens et de savoir-faire spécifiques. Cela permettait non seulement de créer de nouveaux produits (combinés et croisières) complémentaires de ceux existants mais aussi de répondre aux attentes de nouvelles clientèles (BRICS). Visiter plusieurs îles lors d'un même voyage diminuait les impacts environnementaux pour une meilleure préservation de nos écosystèmes somptueux mais fragiles. La « Vanille » élément naturel, gastronomique et touristique commun aux îles de l'océan Indien a servi de support pour lancer une marque qui renforce la notoriété de ces destinations mais aussi pour les promouvoir à l'international. Le concept des « Îles Vanille » renforce les actions touristiques (transports et partenariats) entre les îles et facilite la mise en œuvre d'actions bilatérales entre les autres. L'écotourisme, le golf, le patrimoine, la beauté des paysages, la culture et par-dessus tout la population métissée sont autant d'éléments permettant la création de combinés inter-îles. Les Îles Vanille sont engagées dans une démarche de développement touristique durable

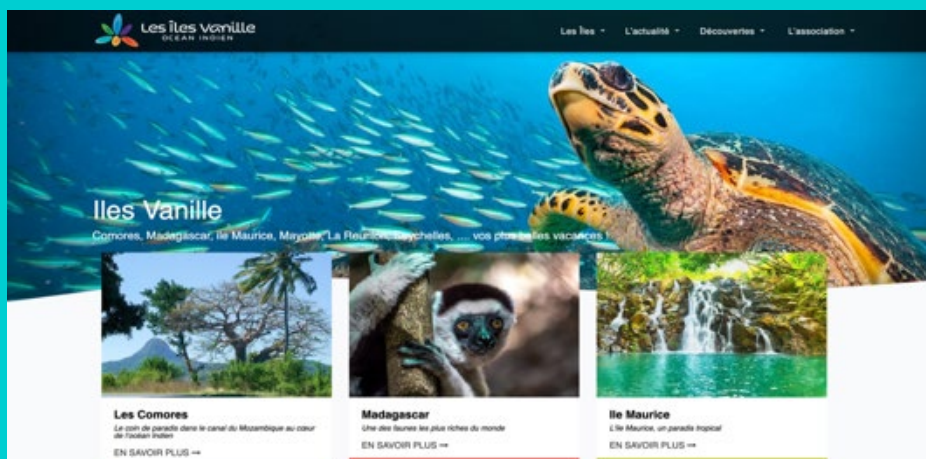
Voyager vers des destinations longues distances génère des impacts environnementaux importants. L'éloignement des marchés émetteurs représente ainsi un frein écologique dont les îles de l'océan Indien ne peuvent se passer. Le tourisme représentant une part très significative des revenus, il était donc vital de trouver des moyens d'alléger les impacts environnementaux, tout en faisant profiter au plus grand nombre les retombées économiques.

Le programme Îles Vanille a fait le pari que des clients seraient intéressés par la visite de plusieurs îles lors d'un même voyage. Cela permet de :

- Ne pas faire venir plusieurs fois la même personne, réduisant ainsi les impacts carbone de leurs déplacements
- Mettre en commun les atouts pour être plus forts en intérêt du voyage
- Partager les retombées économiques entre les îles (les plus connues ou attractives aident celles qui le sont moins)

Le programme Îles Vanille a fait le pari que des clients seraient intéressés par des produits combinés sur le tourisme durable afin de :

- Mettre en avant une part plus importante d'acteurs du tourisme
- Découvrir la nature, l'environnement, les cultures et les populations
- S'assurer d'un respect minimum de l'environnement



22.6. Pôle territorial 6 - Marketing territorial d'itinérance et de slow de Destination Bleue, Cluster de la Destination Bleue d'Excellence, co-branding public-privé, formation, insertion et professionnalisation des acteurs, Nouvelles Destinations Bleues® inclusives, durables, culturelles et de haute qualité, nouveaux métiers au service des clientèles touristiques

22.6.1. Définition du pôle territorial 6 dans le cadre du label Odyssea® appliqué au Territoire de la Côte Ouest

Par le label Odyssea®, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest souhaite, en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme de La Réunion et en s'inscrivant dans les stratégies touristiques de la France, développer un marketing de *smart specialisation* bleue⁴.

L'enjeu de cette stratégie marketing par les marques, modèles et labels Odyssea® est la structuration, la promotion et la commercialisation d'une nouvelle offre territoriale plus compétitive par 2 produits touristiques à fort valeur ajoutée :

1. Grand Stade Bleu Nautique et Aquatique
2. Les Routes Bleues® de l'Odysée

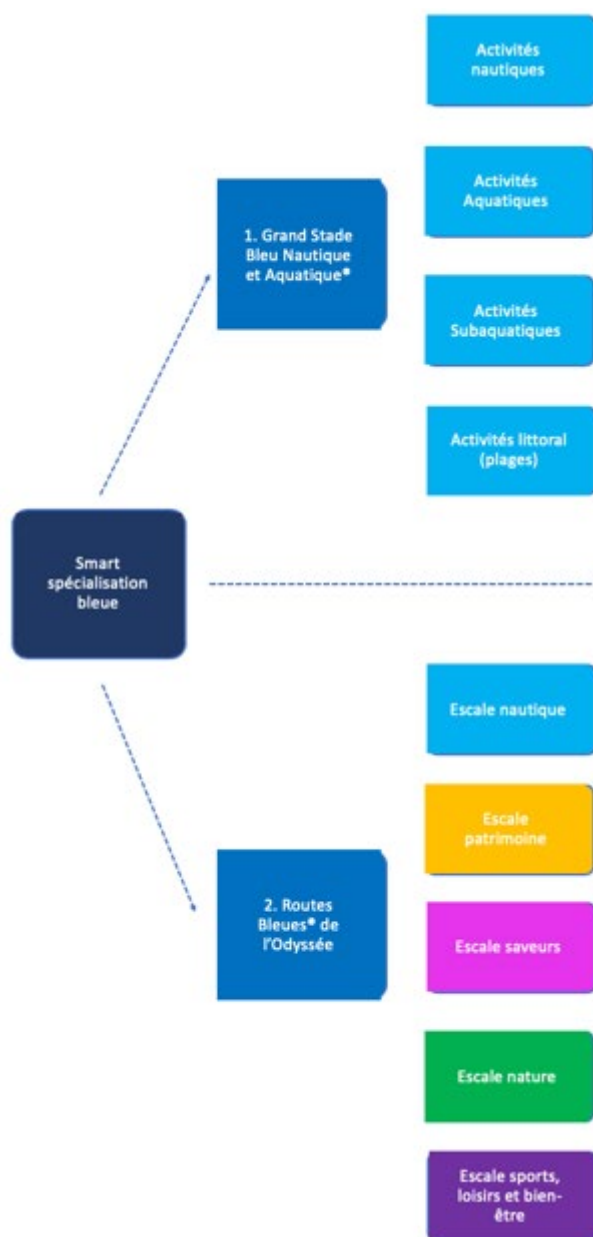
L'objectif est la structuration et la promotion d'une nouvelle offre de marketing territorial de « marque » de Destinations Bleues®, plus compétitives et visant à développer et renforcer l'existant, à mutualiser les moyens et coupler les destinations en réunissant et valorisant leurs atouts (naturel, culturel, patrimonial, gastronomique).

Une stratégie commune de développement de multi-destinations bleues inclusives promues en réseau et au cœur du bassin de navigation de l'océan Indien.

L'idée originale est simple : favoriser l'itinérance bleue et permettre aux touristes de « pratiquer » les destinations lors d'un même séjour.

Avec les Routes Bleues® de l'Odysée, c'est toute une nouvelle offre touristique intercommunale et régionale des 4 saisons qui voit le jour, avec des circuits, des formalités et des connexions facilités.

L'objectif est de caractériser le secteur du tourisme bleu en fonction de la demande et du nouvel environnement commercial, en renforçant l'attractivité multiple offerte par la marque de son bassin de navigation (l'océan Indien), de son pays (France), de sa région (La Réunion) et sa destination (Ouest La Réunion).



⁴ Pour la Scic Odyssea®, dans le cadre de ses marques, modèles et labels, la smart specialisation bleue intègre toutes les filières du nautisme (activités nautiques, aquatiques, subaquatiques et du littoral) et toutes les autres filières touristiques, dans le cadre de la création des Routes Bleues®

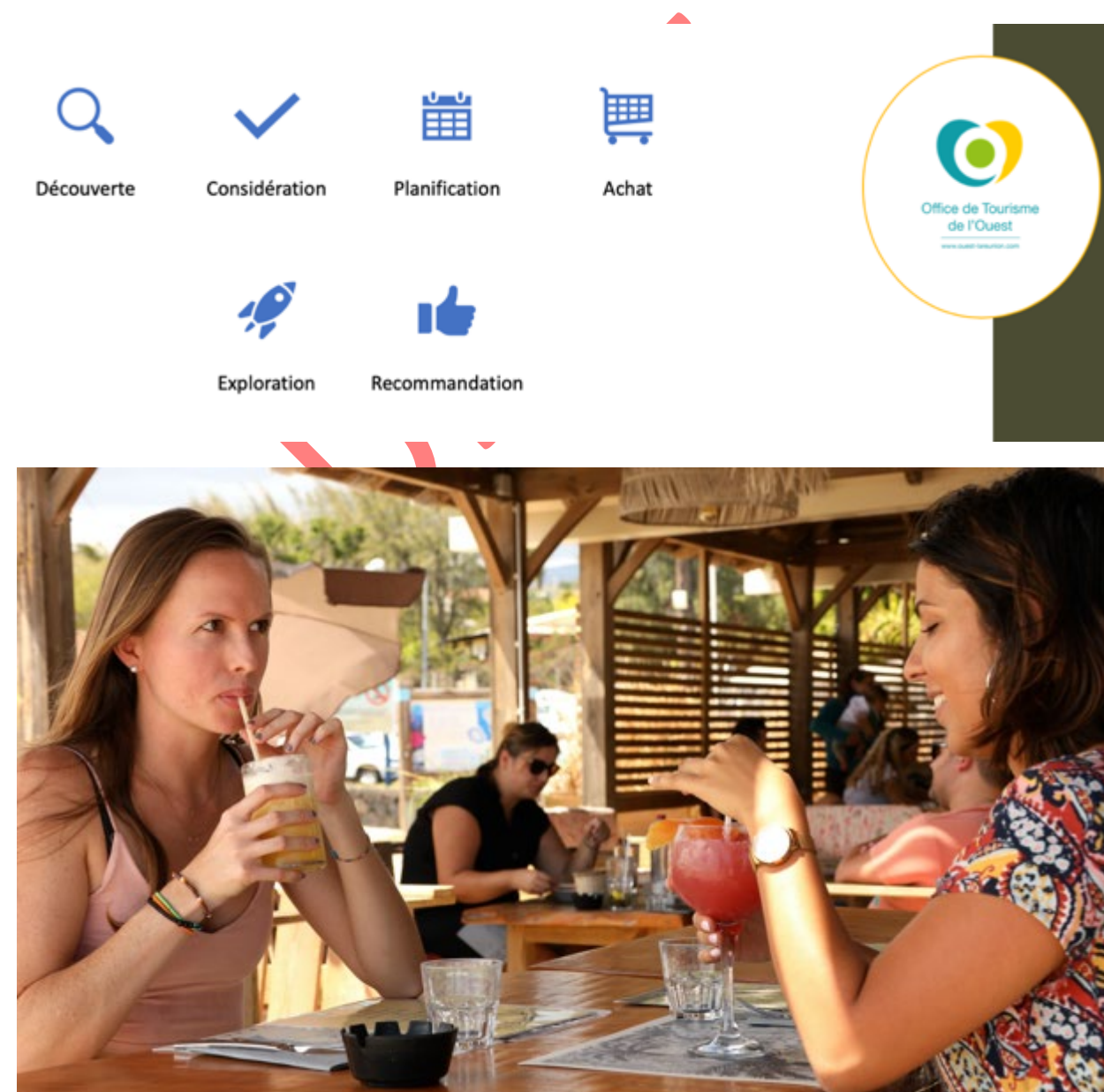
Un défi touristique d'envergure qui vise à renforcer de manière durable et inclusive la compétitivité des entreprises de l'économie bleue et du tourisme maritime, côtier, fluvial, créatrice de richesses et d'emploi non délocalisable.

Un marketing de marques des Destinations Bleues, fédérées autour d'un label et une marque de séjours qui valorisent l'exceptionnelle biodiversité des territoires (l'écotourisme fait partie des filières porteuses ciblées), leurs patrimoines culturels et historiques et mettent en avant leur complémentarité.

Des moyens concrets qui visent à promouvoir collectivement, à distribuer, vendre, fidéliser, les produits/services.

C'est l'application collective d'une stratégie de co-branding en faveur d'un cluster des entreprises de l'économie bleue, d'un portail web commun des Destinations Bleues, de déploiement d'innovations digitales, des opérations de promotion collective d'offres au fil des saisons, la création de boutiques de marque territoriale et de distribution..., visant à conforter l'économie et la création d'emplois.

Cycle de consommation du visiteur



22.6.2. Les grands enjeux de la stratégie marketing de la destination Ouest la Réunion dans le cadre du label Odyssea®

Pour la Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest, Il est vraiment très important de distinguer ce qui va relever d'un travail sur l'offre, tel que repéré dans les enjeux de croissance, de ce qui va concerner le renforcement de la destination sur des marchés prioritaires et le travail à mener sur des nouveaux marchés.

22.6.2.1. Orientation stratégiques

Ces trois piliers constituent les fondements de la vision marketing de la destination Ouest La Réunion :

1. (Co)ordonner, mobiliser et soutenir les acteurs du Tourisme Bleu® et des Routes Bleues® de l'Odysée
2. (Co)développer un expérience Ouest La Réunion attractive et mémorable autour du Tourisme Bleu® et des Routes Bleues® de l'Odysée
3. Commercialiser l'expérience Ouest La Réunion autour Tourisme Bleu® et des Routes Bleues® de l'Odysée



(Co)ordonner, mobiliser et soutenir les acteurs du Tourisme Bleu®

Le dynamisme, la mobilisation et l'investissement des prestataires du Territoire de la Côte Ouest influencent grandement la qualité de l'offre et des services, ainsi que la promotion, la communication et la commercialisation de l'expérience Ouest La Réunion. C'est pourquoi par les marques, modèles et labels Odyssea®, l'Office de Tourisme Intercommunal souhaite renforcer son rôle de gestionnaire touristique de la destination en valorisant la collaboration entre les entreprises et l'alignement des actions de ses partenaires. Ainsi les investissements marketing gagneront en efficacité s'ils sont portés et appuyés par les partenaires de la *smart specialisation* Ouest La Réunion. Par le retour d'expérience de la Scic Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue, la gouvernance sera publique/privée.

(Co)développer une expérience Ouest La Réunion attractive et mémorable autour du Tourisme Bleu®

Faire vivre une expérience mémorable au visiteur est l'objectif que s'est fixé l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion depuis des années et qu'elle souhaite accentuer par le marketing « My Blue Expérience » du label Odyssea®.

Commercialiser l'expérience Ouest La Réunion autour du Tourisme Bleu®

Afin de toucher et de convaincre le voyageur déjà très sollicité, l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion va miser par les Routes Bleues® de l'Odysée sur son histoire et sa biodiversité maritime pour rendre sa destination unique et donc attractive. Pour cela, l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion va renforcer ses partenariats avec les médias touristiques, médias nautiques, aquatiques et subaquatiques, voyagistes et tours opérateurs, croisiéristes. L'Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion va engager autour de sa *smart specialisation* bleue de

solides liens avec les bloggeurs, influenceurs, géants du numérique (site web qui offre des avis et des conseils touristiques émanant de consommateurs), agences...

22.6.2.2. Un plan stratégique sur 6 piliers

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest et l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest la Réunion vont travailler à un plan stratégique sur 6 piliers dans le cadre de sa *smart specialisation* bleue :

1. L'axe gouvernance du Tourisme Bleu® by Odyssea®. Cette gouvernance collégiale et partenariale sera publique/privée.
2. L'axe de la qualification de l'offre du Tourisme Bleu by Odyssea®. Ce travail sera fait en relation avec l'Institut Régional du Tourisme, la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Cluster Maritime Français, les fédérations régionales des offres nautiques, les bases et clubs nautiques, les prestataires... et les grands opérateurs touristiques (hébergeurs, filières d'excellence, loueurs de moyen de mobilité zéro émission de CO₂...), dans le cadre de la mise en tourisme de la destination par les Routes Bleues® de l'Odyssée.
3. L'axe de la production des offres et des services du Tourisme Bleu® by Odyssea®. Ce travail sera réalisé par les partenaires du cluster du Tourisme Bleu® avec des produits à forte valeurs ajoutées en termes d'images et de retombées économique que sont les « Zarlors ».
4. L'axe de la mise en marché du Tourisme Bleu® by Odyssea®. Les conditions favorables à la commercialisation des produits et dans le même temps à l'accompagnement des opérateurs dans une production qui crée de la valeur seront mises en place.
5. L'axe du marketing du Tourisme Bleu® by Odyssea®. Deux principaux axes de travail seront réalisés. Ce qui relève d'une action marketing endogène et ce qui va concerner des actions de communication dont l'objet est de promouvoir la destination autour du Tourisme Bleu sur les marchés prioritaires.
 - 5.1. Pour l'endogène, cela fait référence à tout le cadre de performativité de la marque de destination Ouest La Réunion : comment faire pour que des socio-professionnels, et dans un second temps des habitants, s'en emparent. Comment permettre à des hébergeurs d'inventer leurs propres usages de la marque et d'associer leurs produits à l'image et l'identité de la destination.
 - 5.2. Pour la promotion de la destination sur les marchés prioritaires, l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion travaillera avec l'Institut Régional du Tourisme de La Réunion et Atout France.
6. L'axe de la commercialisation du Tourisme Bleu® by Odyssea®. En prolongement de toute la réflexion qu'a menée l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion, il faut, pour le bon de développement de la *smart specialisation* bleue du territoire, se servir de la puissance des marques de destination « La Réunion », « France » et « océan Indien » pour faire le lien entre l'information sur les outils numériques et les outils print et la commercialisation de l'offre. Dans cette hypothèse de travail, la solution la plus pertinente serait de créer une place de marché Tourisme Bleu® Ouest La Réunion avec les médias touristiques, média nautiques, aquatiques et subaquatiques, voyagistes et tours opérateurs, croisiéristes. Cette place de marché serait le site commercial du Tourisme Bleu® conçu en BtoC dont l'objet prioritaire serait de permettre aux prestataires de la destination de bénéficier de la puissance et de la notoriété des marques dans une stratégie de co-branding.

22.6.2.3. Les 13 grands principes directeurs

La Scic GE Odyssea®, en collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion, a défini les grands principes suivants comme pouvant modifier durablement l'attractivité de la destination, dans le respect de la stratégie marketing menée par l'Institut Régional du Tourisme de La Réunion :

1. Garder les besoins et attentes du visiteur au centre des actions
2. Miser sur des partenariats gagnant-gagnant afin d'assurer un plus grand effet levier aux investissements
3. Développer une stratégie de croissance par les produits
4. Faire rayonner l'image de marque de la destination en collaboration avec les partenaires régionaux, nationaux et internationaux
5. Prioriser les marchés en relation avec l'Institut Régional du Tourisme offrant le meilleur retour sur investissement
6. Utiliser l'intelligence de marché afin de repérer les opportunités de croissance et adapter les stratégies marketing
7. Utiliser les technologies marketing de manière novatrice et efficace
8. Mesurer systématiquement la performance des activités marketing afin de constamment optimiser ces dernières stratégies
9. Faire de l'Ouest La Réunion une marque qui compte dans une stratégie de co-branding
10. Se doter d'un plan d'actions mutualisé
11. Mettre en place une nouvelle relation client
12. Relier plus encore la promotion à l'acte de vente
13. Animer une stratégie d'influence communautaire et médiatique par une stratégie multicanale

22.6.2.4. 15 axes stratégiques de *smart specialisation* bleue

La Scic GE Odyssea®, en collaboration avec l'Office de Tourisme Intercommunal Ouest La Réunion, a défini les axes de travail suivants comme pouvant modifier durablement l'attractivité de la destination, dans le respect de la stratégie marketing menée par l'Institut Régional du Tourisme de La Réunion :

1. Repenser la destination en s'appuyant sur sa géographie maritime et rivage, élément identitaire de la destination Ouest La Réunion : la mer, sa biodiversité, son histoire, ses activités... et son littoral.
2. Répondre de manière continue à l'évolution des modes de consommation des touristes.
3. Innover dans l'offre touristique en développant des produits uniques à forte valeur ajoutée.
4. Travailler à la diversification de l'offre touristique par saison.
5. Repenser et former à l'accueil les prestataires de la destination pour un accueil zéro défaut.
6. Proposer de nouveaux services aux clientèles touristiques comme les conciergeries des Destinations Bleues Odyssea®.
7. Inscrire la destination Ouest La Réunion dans une offre de multi-destination avec les autres destinations de l'océan Indien.
8. Travailler avec les grands opérateurs touristiques sur des offres et des produits dédiés en fonction des clientèles (croisiéristes, hébergements...).
9. Concevoir, promouvoir et commercialiser de nouvelles offres et de nouveaux produits structurants de façon régulière, pour permettre à la destination Ouest La Réunion de renforcer sa compétitivité au niveau local, national et international afin d'attirer davantage les « repeaters ».
10. Renforcer les entreprises touristiques par une stratégie de co-branding : Ouest La Réunion, La Réunion, France, Océan Indien.
11. Travailler sur les filières d'excellence de mer et de terre qui donneront à la destination Ouest La Réunion une image de territoire unique.
12. Stimuler l'effort d'investissement chez les partenaires privés.
13. Développer l'offre numérique par des services on line et off line qui participe à l'enrichissement de l'offre touristique et accompagne les consommateurs tout au long du cycle du voyage, en proposant des services dédiés en fonction de la situation géographique de l'utilisateur.
14. Continuer de développer le slow tourisme et le tourisme expérientiel avec les zarlors (guide de territoire) dans le concept « My Blue Expérience » (Pesca Tourisme par exemple).

15. Développer plus d'événementiels, notamment sur la mer et dans les ports de plaisance autour des activités nautiques et de l'histoire maritime du territoire.

22.6.2.5. Mettre en place une stratégie multicanal autour du Tourisme Bleu® by Odyssea®

Le développement du commerce électronique a profondément changé la donne en matière de commercialisation et de distribution de produits touristiques.

Internet a favorisé l'apparition de nombreux nouveaux acteurs et changé la cartographie de l'offre de produits touristiques, l'environnement concurrentiel, ainsi que les rapports entre les acteurs de l'offre et de la demande. Le paysage de l'industrie du tourisme s'en est trouvé modifié.

La montée en puissance du tourisme en ligne et l'arrivée de nouveaux acteurs ont radicalement transformé les stratégies de distribution des opérateurs touristiques offline.

Ceux-ci ont d'abord élargi leur capacité à vendre en ajoutant le web marchand à leurs canaux de distribution traditionnels. Puis ils ont commencé à rechercher un équilibre optimal entre approche directe (BtoC) et indirecte (BtoB), en combinant les canaux.

C'est ainsi que sont apparues les politiques de distribution multicanal, qui consistent à commercialiser simultanément des produits et services par le biais de plusieurs canaux de distribution, en tenant compte de leur potentiel commercial et de leur rentabilité.



22.6.2.6. Optimiser les contenus marketing multicanal autour du Tourisme Bleu® by Odyssea®

Pour réussir sa stratégie autour du Tourisme Bleu, le Territoire de la côte Ouest va mettre en place un marketing multicanal qui repose sur la prémisse que le consommateur d'aujourd'hui prend contact avec une destination touristique à travers la présence de cette dernière sur divers canaux.

1. Grands Opérateurs

- 1.1. Office de Tourisme Intercommunal
- 1.2. Institut Régional du Tourisme
- 1.3. Atout France
- 1.4. Compagnies aériennes
- 1.5. Croisiéristes et loueurs de bateaux
- 1.6. Hébergeurs
- 1.7. Loueurs de voitures, de vélos...
- 1.8. Voyagistes/Tours opérateurs
- 1.9. Guides touristiques/greeters (zarlors)

1.10. Bloggers/influenceurs

2. Partenaires et entreprises touristiques

2.1. Prestataires nautiques

3. Outils de communication print

3.1. Brochures, plaquettes et guides d'appel

3.2. Publicité sur magazines

4. Site web & blogg/vlogg

4.1. Site web Ouest Office de Tourisme Intercommunal

4.2. Site web Institut Régional du Tourisme La Réunion

4.3. Site web de la France

4.4. Site web Odyssea®

4.5. Site web partenaires touristiques locaux, régionaux et internationaux

5. Médias touristiques, réseaux sociaux et influenceurs

5.1. Sites web qui offrent des avis et des conseils touristiques émanant de consommateurs

5.2. Blog/Vlog

5.3. Facebook,

5.4. Twitter

5.5. Instagram

6. Campagnes publicitaires

6.1. Social

6.2. Bannières

7. Événementiels

7.1. Ceux organisés par l'Office de Tourisme Intercommunal à l'international

7.2. Ceux dont l'Office de Tourisme Intercommunal est partenaire à l'international

8. Salons

8.1. Généralistes

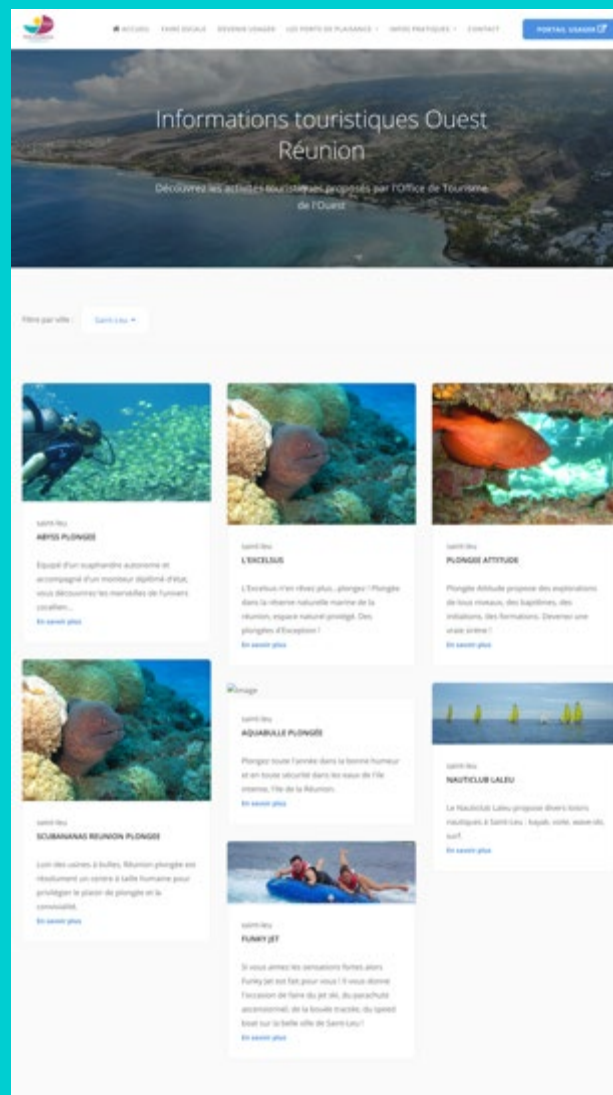
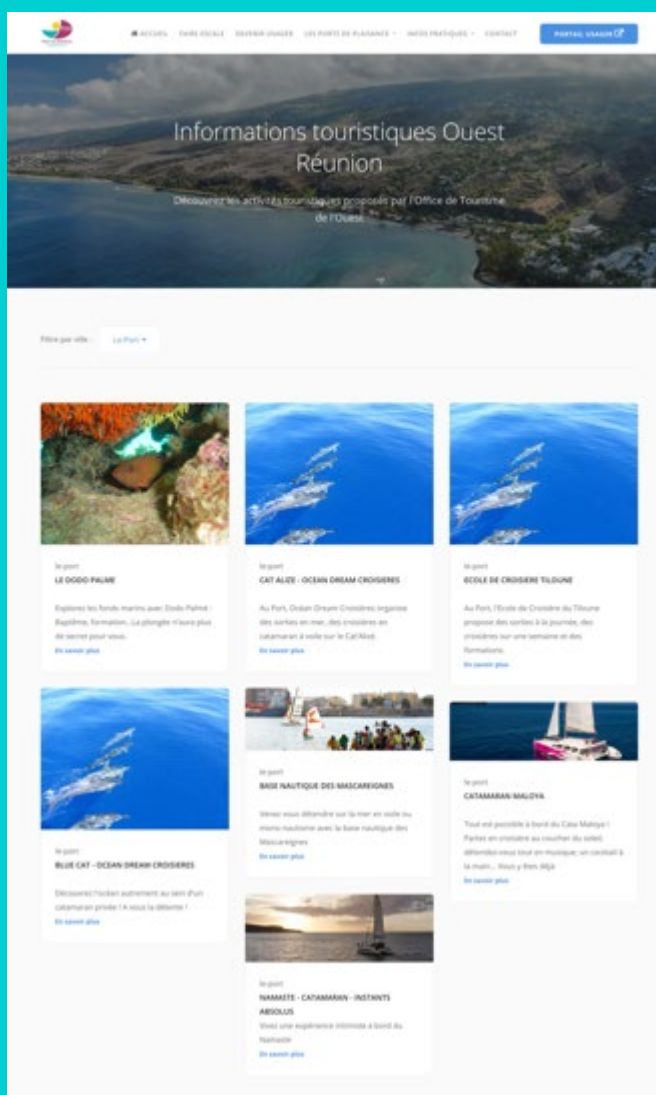
8.2. Thématiques



22.6.3. Zoom sur le site web plaisance.re

Un travail a été réalisé dans le cadre de la première mission de la Scic GE Odyssea® entre la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest, l'Office de Tourisme Intercommunal et la Régie des Ports de Plaisance du Territoire de la Côte Ouest.

Ce travail va permettre de donner un caractère touristique au site plaisance.re puisque le top 5 des offres nautiques à faire autour du port va être mis en place.



23. Évaluation du projet par des indicateurs dédiés pour une gestion durable des Destinations Bleues d'Excellence Odyssea®

Dans le cadre de la mise en place de ses actions, la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest mettra en place un plan stratégique d'évaluation de ses investissements productifs mais aussi de toutes les actions qu'elle soutiendra et accompagnera en termes de résultats économiques, d'environnement, de retombées média...

La compétitivité du secteur du tourisme est étroitement liée à son caractère durable puisque la qualité des destinations touristiques dépend fortement de leur environnement naturel et culturel et de l'attitude de la communauté locale.

Aujourd'hui, la durabilité et le développement durable font partie intégrante du débat portant sur l'utilisation des ressources naturelles et sociales par le tourisme en vue d'obtenir des avantages économiques.

Cela a donné lieu à une prise de conscience croissante du fait que les acteurs publics et privés du tourisme doivent tenir compte de la répartition équitable des avantages économiques optimisés, de la réduction au minimum des impacts socioculturels sur les hôtes et les touristes, ainsi que de la protection et du renforcement de l'environnement naturel à travers des activités touristiques.

Toutes ces activités visent à faciliter l'application concrète du concept théorique de développement durable pour une variété de parties prenantes comprenant la destination/la communauté d'accueil, les entreprises touristiques, les décideurs (principalement aux niveaux local et régional), des organisations non gouvernementales, des réseaux, des groupements et des touristes.

La Communauté d'Agglomération du territoire de la Côte Ouest s'appuiera sur le système européen d'indicateurs du tourisme (ETIS, European Tourism Indicators System) de la Commission européenne lancé en 2013, dans le but d'aider les destinations touristiques à suivre et à mesurer leurs performances en matière de tourisme durable, en utilisant une approche comparable commune.

23.1.1. Les sept étapes pour la mise en oeuvre du système européen d'indicateurs du tourisme

■ Étape 1 — Sensibiliser

Dès lors qu'une destination a pris la décision de mesurer sa durabilité à l'aide du système européen d'indicateurs du tourisme, il importe qu'elle en informe le plus grand nombre de partenaires possible. Cela permettra d'accroître la participation, de sensibiliser à l'engagement de la destination envers le tourisme durable et de renforcer le soutien à l'égard des actions qu'il conviendrait d'entreprendre sur la base des résultats des indicateurs.

■ Étape 2 — Créer le profil de la destination

La collecte de données par des enquêtes qualitatives ou quantitatives comporte deux étapes cruciales qui consistent à définir les limites de la destination et à en donner un aperçu général aux autres partenaires.

■ Étape 3 — Créer un groupe de travail composé de partenaires

L'étape suivante consiste à créer un groupe de travail composé de partenaires. Ce groupe de travail rassemble des organismes et des particuliers de la destination qui jouent un rôle dans le secteur du tourisme et lui portent un intérêt. La participation active de représentants du

secteur privé et de l'organisme de gestion de la destination, ou de l'autorité chargée du tourisme, au groupe de travail est primordiale en vue de collecter des données représentatives et significatives.

▪ **Étape 4 — Définir les rôles et les responsabilités**

Comme mentionné ci-dessus, la réunion du groupe de travail devra déboucher sur un accord clair concernant les responsabilités, les rôles et les intérêts des membres du groupe de travail, ainsi que la collecte des données. Cela permettra non seulement de donner la priorité à la collecte de données pour les indicateurs de base, mais également de générer un sentiment d'appartenance et d'engagement envers le processus.

▪ **Étape 6 — Analyser les résultats**

Une fois que la collecte de données fonctionne correctement, que les partenaires ont recueilli et fourni les données sur les indicateurs et que celles-ci ont été ensuite rassemblées dans la feuille de données de la destination en ligne, le groupe de travail composé de partenaires peut se charger d'analyser les résultats et de définir les actions nécessaires.

▪ **Étape 7 — Permettre un développement régulier et une amélioration permanente**

Une fois que le groupe de travail composé de partenaires a mis en place un plan d'action pour répondre aux priorités immédiates, une stratégie d'amélioration à long terme peut être élaborée. Le groupe de travail devrait s'efforcer d'élaborer un plan triennal décrivant les objectifs que le groupe souhaite atteindre et dans quel délai, en veillant à clarifier les domaines de compétence. Chaque membre devrait s'engager à apporter de petites améliorations dans son propre domaine d'activité, ce qui, au fil du temps, entraînera des changements et des améliorations considérables.

23.1.2. Quels sont les grandes familles d'indicateurs ?

Dans le cadre du label Odyssea®, on distingue 12 grandes familles d'indicateurs qui permettront de définir l'impact du label Odyssea® sur la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest. Pour mener à bien cette étude le projet doit prendre en compte les 6 pôles territoriaux du label Odyssea® et doit être mené sur une période de 3 à 5 ans :

1. Section 1 : La gestion de la destination
2. Section 2 : La valeur économique (touristiques)
3. Section 3 : L'impact social
4. Section 4 : L'impact culturelle
5. Section 5 : L'impact environnemental (ODD)
6. Section 6 : Indicateurs de réalisation
7. Section 7 : Indicateurs sociaux
8. Section 8 : Indicateurs financiers
9. Section 9 : Indicateurs de qualité
10. Section 10 : Indicateurs d'efficacité
11. Section 11 : Indicateurs de valeur
12. Section 12 : Indicateurs communication et promotion



24. Les partenaires de la phase 1 du programme Odyssea® pour la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

Ci-dessous la liste non exhaustive des institutions, services et partenaires privés (hors TCO) participants au projet :

1. Le Secrétariat Général aux Affaires Régionales / Préfecture
2. Direction de la mer sud océan Indien
3. La Région La Réunion
4. La Direction de la Culture et du Patrimoine Culturel de la Région La Réunion
5. La Direction Tourisme de la Région La Réunion
6. Le programme Océan Métiss
7. Le Parc national de La Réunion
8. La Chambre d'Agriculture de La Réunion
9. Le Comité Régional de Tourisme
10. La Fédération Régionale du Tourisme
11. Le programme îles Vanille
12. L'Agence pour l'observation de la Réunion, l'Aménagement et l'Habitat
13. Direction des Affaires Culturelles de La Réunion
14. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
15. Le Groupement d'Intérêt Public de la Réserve naturelle marine de La Réunion
16. Syndicat des professionnels des activités de loisirs de La Réunion
17. Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de la Réunion
18. Le Grand Port Maritime de La Réunion
19. Ligue régionale de plongée
20. Base Nautique des Mascareignes
21. Base Nautique de l'Ouest
22. Club Nautique Portois
23. Club Nautique de Saint-Paul
24. Club Nautique Laleu
25. FestiYachth de Bourbon
26. Namaste





25. Annexes

25.1. Les principales reconnaissances obtenues et supports des bonnes pratiques au bénéfice de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest.

La Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest bénéficie des bonnes pratiques du Groupement Européen Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue :

- Le modèle Odyssea® a été retenu comme projet stratégique en raison de la structuration touristique durable, coordonnée, intégrée et solidaire qu'il prône, au Sommet euro-méditerranéen de l'Union Pour la Méditerranée, devant les 44 ministres européens du Tourisme, ainsi que par la Commission Européenne. Fort d'un label européen et d'un projet stratégique innovant qui concerne l'ensemble des États membres de l'Union Européenne et des espaces de coopération, Odyssea® a su montrer que son modèle de développement se fondait, dans le respect des territoires, des identités, des savoirs et savoir-faire locaux sur le triptyque : développement économique par des partenariats Public-Privé, valorisation de l'environnement comme moteur de croissance et d'économie locale, effet social par la création ou la mutation d'emplois non délocalisables.
- Le rapport de la Commission Européenne en partenariat avec la DATAR retient Odyssea® FIM comme projet exemplaire. Dans une période où la future programmation 2014-2020 se prépare, il est stratégique pour les acteurs de l'objectif « Coopération territoriale européenne » d'anticiper et de préparer l'avenir : quel bilan de l'objectif « Coopération territoriale européenne » ? Quels programmes INTERREG demain, afin de mieux contribuer à la stratégie UE 2020 et à la future politique de cohésion ? Quelles thématiques cibler ? Quelles modalités de gestion des programmes ; 29 projets ont ainsi été répertoriés comme « exemplaires ». Odyssea® FIM est l'un d'entre eux : 1. Implication des acteurs territoriaux clés - 4. Contribution aux priorités communautaires - 6. Transférabilité/ dissémination des résultats - 10. Degré d'innovation - 12. Cohérence et synergie avec les politiques régionales, avec les objectifs « Compétitivité régionale et emploi » et « Convergence ».
- Le projet Odyssea® SUDOE a été reconnu comme bonne pratique en termes de gouvernance et de gestion de projet. Cette reconnaissance a permis de faire un Odyssea® SUDOE 2.
- Le projet de coopération territoriale européenne Odyssea® Cultures Euro-Med a été approuvé par la Direction Générale des Entreprises et de l'Industrie (DG ENTR.) de la Commission Européenne, en raison de son impact sur l'économie territoriale.
- La Commission Européenne, dans sa « Stratégie 2014-2020 pour plus de croissance et d'emploi dans le tourisme côtier et maritime », a retenu le modèle Odyssea® comme un modèle innovant, durable et de grande qualité (COM 2014 – 86 FINAL).
- Odyssea® a été cité en exemple dans l'étude stratégique réalisée par les Conseils Économiques et Sociaux de l'Atlantique « Pour une coopération interrégionale en faveur du nautisme durable ».
- Odyssea® a été mis à l'honneur par la Commission Européenne, lors de la Conférence « Une coopération intelligente dans le tourisme maritime et côtier ». La haute institution a pour priorité de stimuler l'emploi, la croissance et l'investissement, et cela passe notamment par le tourisme maritime et côtier. Cette réunion a permis la présentation des 6 axes stratégiques Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue 2014/2020, et les acquis du modèle 2007-2013. Les territoires ont aussi abordé un état des demandes d'intégration pour les financements Régions Ultrapériphériques (RUP).
- Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue est cité en exemple dans le rapport de l'Organisation Mondiale du Tourisme sur les Routes et Itinéraires culturels. Ce rapport explique comment les itinéraires culturels peuvent, dans une stratégie de structuration et de promotion, être un vrai support innovant de développement durable, culturel et économique pour les destinations et les entreprises, à l'exemple du modèle digital de la plateforme Odyssea®.

- Le modèle Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue a été cité dans la Communication de la Commission Européenne intitulée « Initiative pour le développement durable de l'économie bleue en Méditerranée occidentale » (COM (2017)183 FINAL), communication à l'attention du Parlement Européen, du Conseil Européen, du Comité économique et social européen et du Comité des Régions. Ce document de référence présente en effet au chapitre 2.4 « Consommation et production durables » (transport maritime, ports, tourisme maritime et côtier, aquaculture), un tableau qui donne un aperçu des actions et des projets / initiatives existants et identifiés par la Commission Européenne, et des sources de financement possibles. Les résultats attendus, qui sont l'essence du label européen Odyssea® « Destinations Bleues® d'Excellence », sont clairement identifiés : « Développer des destinations haut de gamme reliant le port et la ville portuaire à l'arrière-pays en créant un itinéraire maritime et terrestre, avec escales thématiques et nouvelles technologies ». Les nouvelles multi-destinations nautiques et durables, les routes des cultures, de l'histoire, des savoirs et savoir-faire, prônées par les modèles et label Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue, sont donc reconnues comme stratégiques pour le développement durable de l'économie bleue.
- Le Groupement Européen Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue est intervenu, le 22 novembre 2017, lors du Forum de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques) sur les modèles touristiques opérationnels à mettre en place en matière de croissance bleue et verte, les modèles et label européen Odyssea® ayant été exposés comme bonnes pratiques.
- Le Groupement Européen Odyssea bénéficie de réseaux stratégiques professionnels et institutionnels aux bénéfices de ses membres et de son recueil de bonnes pratiques : membre affilié de l'Organisation Mondiale du Tourisme, membre du Réseau des Régions européennes du Tourisme Durable NECSTouR, de son Comité Scientifique et d'Experts...
- Le programme Odyssea® (Odyssea Protect®) a été cité en exemple en janvier 2019 par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur la thématique : Protéger la mer Méditerranée.
- Le programme Odyssea a été référencé dans le rapport final (EC): « Realising the potential of the Outermost Regions for sustainable blue growth » (Sept.2017), qui analyse et fait des recommandations sur le potentiel de croissance bleue durable par bassin de navigation et par RUP, en citant Odyssea Caraïbes, Guyane et Amazonie comme Principales bonnes pratiques et projets phares.

25.2. La plateforme de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest des actions Odyssea®

La plateforme numérique de la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest :
<https://www.odyssea.eu/rendus/tco-numerique>

The screenshot shows the top section of the Odyssea website. The header is teal with the TCO logo, the European Label Odyssea logo, and the text 'DESTINATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST CANDIDATE'. Below the header is a large image of a sunset over the ocean with palm fronds in the foreground. The text 'BIENVENUE SUR L'ESPACE NUMÉRIQUE ODYSSEA® TOURISME & CROISSANCE BLEUE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST - ÎLE DE LA RÉUNION' is overlaid on the image. Below the image is a navigation bar with links: Accueil, Actualités, Missions de terrain, La presse en parle, Présentation (PDF). The main content area features a large image of a sailboat on the water and a section titled 'LE SITE RÉSEAU ODYSSEA® TOURISME ET CROISSANCE BLEUE' with a description of the site's purpose and a 'Visitez le site' button.

TCO

DESTINATION
TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST
CANDIDATE

BIENVENUE SUR L'ESPACE NUMÉRIQUE ODYSSEA® TOURISME & CROISSANCE BLEUE DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST - ÎLE DE LA RÉUNION

TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST - ÎLE DE LA RÉUNION
CANDIDATE AU LABEL EUROPÉEN ODYSSEA « DESTINATIONS BLEUES D'EXCELLENCE »
« ESCALE PATRIMOINE PHARE DE L'Océan Indien »

Accueil Actualités Missions de terrain La presse en parle Présentation (PDF)

LE SITE RÉSEAU ODYSSEA® TOURISME ET CROISSANCE BLEUE

Vous retrouverez sur le site réseau Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue, toute l'actualité du label européen Odyssea® « Destinations Bleues d'Excellence » sur la destination du Territoire de la Côte Ouest, toutes les missions de terrain, comptes-rendus, articles de presse, grands événements, présentations, notes techniques, dossiers stratégiques...

Visitez le site

LA PLATEFORME COLLABORATIVE

En vous rendant sur la plateforme collaborative vous pourrez vous inscrire pour participer au Contrat Territorial de Coopération et de Gouvernance Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue et inscrire vos projets, retrouvez les partenaires du projet (à venir)

Visitez la plateforme

The screenshot shows the Odyssea collaborative platform interface. It features a header with the TCO logo, the European Label Odyssea logo, and the text 'BIENVENUE SUR LA PLATEFORME COLLABORATIVE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST - ÎLE DE LA RÉUNION DU DÉVELOPPEMENT LOCAL POUR ET AVEC LES ACTEURS LOCAUX'. Below the header is a navigation bar with links: POURQUOI CETTE PLATEFORME?, ODYSSEA TOURISME & CROISSANCE BLEUE, INSCRIVEZ-VOUS, PARTICIPEZ À LA GOUVERNANCE, INSCRIVEZ VOS PROJETS. The main content area features a large image of a coastal town and a description of the platform's purpose.

TCO

BIENVENUE SUR LA PLATEFORME COLLABORATIVE DE LA
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST - ÎLE DE LA RÉUNION
DU DÉVELOPPEMENT LOCAL POUR ET AVEC LES ACTEURS LOCAUX

POURQUOI
CETTE PLATEFORME?

ODYSSEA TOURISME &
CROISSANCE BLEUE

INSCRIVEZ-VOUS
CONNECTEZ-VOUS

PARTICIPEZ
À LA GOUVERNANCE

INSCRIVEZ
VOS PROJETS

25.3. Les grands thèmes du Livre Bleu pour une montée en gamme des ports de plaisance de la destination Ouest La Réunion, dans le cadre du programme Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue

Ce Livre Bleu sera construit sur 4 grands volets :

1. Volet urbanisme et environnement dans le projet de développement du port
2. Valorisation économique des ports de plaisance du Territoire de la Côte Ouest
3. La responsabilité sociale des ports de plaisance et le développement de la formation
4. Le positionnement image des ports de plaisance et de leur destination

Le port, un lien étroit avec l'environnement urbain et paysager

Les ports de plaisance présentent une situation de charnière entre l'espace terrestre et le milieu maritime ou fluvial, sensible aux impacts des activités humaines.

Cette position d'interface inscrit les ports et la pratique de la plaisance au cœur d'enjeux environnementaux de plus en plus déterminants dans la réglementation française et européenne.

En effet, les ports de plaisance prennent généralement la forme d'aménagements lourds qui affectent de façon importante l'environnement côtier et peuvent porter atteinte à la qualité des eaux du port, du rivage et des lagunes.

Ils seront donc nécessairement concernés et impactés par les décisions réglementaires ou encore les stratégies nationales relatives à l'environnement, tels que le Livre Bleu des Engagements du Grenelle de la Mer, la Stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte ou encore l'élaboration de la stratégie nationale pour la mer et le littoral et ses déclinaisons en documents stratégiques de façade.

Étant donné que la maîtrise des multiples impacts environnementaux peut conditionner de façon déterminante « l'acceptation sociale » du projet, et donc sa faisabilité, il devient capital de mener une veille sur les évolutions à venir et de les anticiper en s'inscrivant d'ores et déjà dans des démarches exemplaires.

D'autre part, du point de vue de l'urbaniste, le port de plaisance s'inscrit dans une ville, une station, un territoire et un paysage. Son développement et les projets qui lui sont liés ne peuvent donc faire l'impasse sur cette relation fonctionnelle, géographique et parfois symbolique.

Le besoin de créer un espace sécurisé, de plus en plus formulé par les plaisanciers, peut aussi contribuer à réduire les porosités pouvant exister entre port et ville. Pourtant, les deux entités, ville et port, doivent se nourrir l'une de l'autre par la mise en place de projets où les intérêts et spécificités de chacune convergent.

Le port est aussi le lieu où se développent différents usages, différentes expériences vécues et attentes en fonction du statut du pratiquant : touriste sans bateau, plaisancier, croisiériste, professionnel du nautisme, commerçant ou habitant.

La prise en compte de l'intégration urbaine et paysagère du port de plaisance, de son développement et de ses usages doit être porteuse d'une image forte et attractive de la ville portuaire et de son hinterland touristique.

Cette intégration sera la condition pour la création de véritables synergies sociales, économiques, environnementales et culturelles à l'échelle d'un territoire ou d'une destination portuaire.

Le port : un atout touristique et un lieu de développement économique

Le port de plaisance est une véritable porte d'entrée dans la destination. La rediffusion de flux touristiques et le lien vers les avant-pays doivent être renforcés, notamment par l'aménagement du territoire et par des démarches de création d'une offre touristique structurée, à l'instar du principe des Routes Bleues® Européennes du Patrimoine proposées par les modèles, marques et labels Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue. Le port est constitutif d'une véritable destination touristique attractive à intégrer dans les Schémas de cohérence territorial ou Stratégies de développement touristique, à différentes échelles territoriales.

Les projets doivent pour ce faire tenir compte de leur environnement concurrentiel ainsi que des principes du marketing territorial. Hormis la fonction touristique, le port peut accueillir sur sa concession ou à ses abords de multiples activités économiques, comme les loisirs ou services nautiques, la pêche, les activités de commerces ou l'hôtellerie-restauration.

Le port est donc une zone d'emplois à pérenniser et de compétences à développer. Il s'agit également d'un lieu de vie quotidien pour les habitants, également consommateurs des produits et services proposés. Un des enjeux fort est donc de renforcer la compétitivité et l'attractivité des ports par des entreprises proposant des prestations de qualité.

Le port, au centre d'une dynamique sociale

Les conditions de travail et d'accueil des personnels et agents travaillant sur le port, l'accès à la formation tout au long de la vie ou encore le développement de nouveaux métiers, en lien avec les évolutions du marché de la plaisance, sont tout autant de points sur lesquels il est important de s'interroger afin de rendre pertinents les projets de développement portuaire.

La qualité de vie au travail - qui articule santé au travail et compétences - des différents professionnels constitue en effet un levier de la performance et de la qualité de services des entreprises. Par ailleurs, les ports et les zones touristiques qui les joutent sont soumis à la forte saisonnalité des activités, provoquant des besoins importants selon les différentes périodes de l'année.

Comment alors permettre une bonne intégration des employés saisonniers aux équipes du port, leur permettre des conditions de logements acceptables ou encore, les orienter à l'issue de leurs missions vers de nouveaux débouchés ?

Le port, un lieu d'histoire et de patrimoine

Les ports de plaisance ne sont pas de simples objets techniques, ils revêtent une dimension subjective qu'on ne peut ignorer : en s'ouvrant sur l'espace maritime, ils deviennent supports du rêve.

Le port est bien souvent associé dans l'imaginaire collectif aux voyages, à l'aventure, aux grandes odyssées. Il est aussi appréhendé comme un lieu d'échanges culturels. Il est donc important d'en restituer toute la profondeur historique et patrimoniale en s'interrogeant sur la façon de valoriser ces aspects auprès des usagers du port.

En tant que porte d'entrée d'un territoire élargi ou d'une destination, le port doit pouvoir devenir la vitrine des richesses de son hinterland touristique.

Il est nécessaire de travailler sur ce qui en fait sa spécificité, autant en termes de grand patrimoine, de monuments, de fêtes et traditions, de métiers ou encore de gastronomie, l'authenticité étant aujourd'hui fortement recherchée par le grand public et les clientèles touristiques.

1. Urbanisme et environnement dans le projet de développement du port

- 1.1. Rappel des enjeux et parti pris
- 1.2. L'espace public comme fil rouge du projet d'aménagement portuaire
- 1.3. Comment intégrer l'aménagement des espaces portuaires dans une démarche de projet à l'échelle de la commune et de son territoire ?
- 1.4. La formulation des besoins liés au projet portuaire par le Maître d'ouvrage
- 1.5. L'élaboration du projet portuaire
- 1.6. Les moyens à mobiliser et à mettre en œuvre
- 1.7. Comment prendre en compte l'impact écologique et la réglementation dans la définition des projets d'extension, de création et de requalification de port ?
- 1.8. Par quels moyens favoriser le lien ville/port/hinterland par les transports, par la prise en compte des mobilités ?
- 1.9. La gestion environnementale portuaire : comment généraliser la démarche des Ports propres et envisager la certification Afnor ?

2. Valorisation économique des ports de plaisance

- 2.1. Développer une approche économique du projet de développement portuaire
- 2.2. De quelle façon optimiser les retombées économique du projet en favorisant l'implantation des professionnels du nautisme et valoriser leur activité ?
- 2.3. Valoriser le Domaine public portuaire et favoriser les investissements des professionnels du nautisme
- 2.4. Assurer la visibilité et la lisibilité de l'offre des entreprises du nautisme
- 2.5. La possibilité de mettre en œuvre des mutualisations et des politiques tarifaires
- 2.6. Développer des outils communs de communication et de promotion
- 2.7. Comment optimiser les flux touristiques et économiques vers la cité portuaire et l'hinterland touristique, par la promotion et la commercialisation touristiques à partir du port ?
- 2.8. Réfléchir sur les modes de gestion et d'exploitation du port les plus adaptés
- 2.9. Développer la qualité des services sur et à proximité du port
- 2.10. Le Comptoir d'Information Maritime
- 2.11. Les Boscors de la Mer et du Tourisme Bleu by Odyssea®

3. La responsabilité sociale des ports de plaisance

- 3.1. Pourquoi et de quelle façon favoriser la professionnalisation des agents ?
- 3.2. Pourquoi réfléchir à une organisation des ressources humaines en cohérence avec le projet de développement portuaire ?
- 3.3. Pourquoi et comment engager la gestion prévisionnelle des emplois et compétences (GPEC) pour bâtir un plan de formation cohérent ?

4. Le positionnement image des ports de plaisance

- 4.1. Valorisation du patrimoine, de la culture, de l'imaginaire et de l'événementiel
- 4.2. Comment construire un positionnement et une image de la destination portuaire ?
- 4.3. Privilégier la mise en récit du port, le travail sur l'imaginaire et l'expérience du visiteur
- 4.4. Développer les outils de valorisation du patrimoine et de la culture maritime et fluviale en lien avec le positionnement choisi
- 4.5. Développer les outils d'organisation d'événements sur la destination portuaire en lien avec le positionnement choisi
- 4.6. Créer de réelles synergies entre tourisme et événement
- 4.7. Constituer les produits touristiques permettant d'affirmer le positionnement image de la destination touristique
- 4.8. Comment inscrire le port dans son territoire touristique et en faire un outil de valorisation du patrimoine de la destination ?
- 4.9. La Maison de la Mer et du Tourisme Bleu by Odyssea®

25.4. La Scic GE Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue

La SCIC GE Odyssea® a pour mission à titre exclusif de protéger, promouvoir et délivrer le label européen, garantir l'assistance aux collectivités membres et de promouvoir, défendre et implanter les marques, les modèles, les innovations et les mentions aux communes, EPCI et aux régions candidates.

1. Développer sur le territoire européen, euro-méditerranéen et international, dans l'éthique de l'Unesco, du Conseil de l'Europe, des marques, des modèles de développement territorial durable et intégrés, des offres, produits, services, rattachés au label européen Odyssea®. Ledit label s'appuie sur le positionnement stratégique, historique et patrimonial unique des villes portuaires maritimes et fluviales, sur le rôle du port en tant qu'interface entre la mer, le fleuve, les lacs, la cité, la frange rétro-littorale, les terroirs ruraux et comme véritable trait d'union historique et moderne des peuples maritimes.
2. Stimuler la compétitivité des secteurs économiques par le Cluster du Tourisme Bleu® by Odyssea, repositionner une géographie du tourisme en créant des pôles d'excellence territoriaux et redonner toute sa dimension au rôle des ports « d'ouverture sur la mer et de portes d'accès aux territoires ». Permettre ainsi la découverte aussi bien du patrimoine du littoral, fluvial que de l'arrière-pays : patrimoines et savoir-faire selon 5 thématiques d'escaliers-étapes. Une valorisation et interprétation du patrimoine bâti et immatériel maritime, fluvial et culturel, dans toute sa diversité : architecture, sites naturels protégés, tourisme de bien-être et de santé, tourisme de sensibilisation, d'éducation, tourisme œnogastronomique, historique, artisanal, sportif, culturel, religieux, agritourisme, etc.
3. Tisser entre les peuples des solidarités de plus en plus étroites, favoriser l'hospitalité et établir les bases d'un nouveau partenariat territorial fondé sur la coresponsabilité, la solidarité et la mise en œuvre d'un projet d'intérêt commun, par le modèle et la marque les Routes Bleues® du Patrimoine.
4. Favoriser la prise en compte dans le modèle Odyssea Protect des « Objectifs du Développement Durable » dans le cadre des politiques locales, régionales et internationales.
5. Renforcer la coopération par les Routes Bleues du Patrimoine et le marketing de Multi-destination Bleue d'Excellence® entre les États membres partenaires, les Régions, les Départements, les Villes et Villages qui se trouvent dans un même bassin de navigation. Cette coopération, cette mise en réseau doit consolider l'image et la visibilité de l'offre maritime ou fluviale des Régions, de la France, de l'Europe et a pour but de stimuler l'économie bleue, l'emploi non délocalisable, les échanges par la création de réseaux d'infrastructures, de filières et de services, pour la connaissance, l'innovation, la culture, l'hospitalité touristique et le partage d'expériences et de bonnes pratiques.
6. Contribuer à la diversification de l'offre touristique, au rapprochement des économies des pays maritimes dans la perspective d'un développement durable des ports et du nautisme, du Tourisme Bleu®, autour des modèles intégrés Odyssea®. Mettre en œuvre tout moyen utile ou nécessaire à la mise en relation des acteurs privés et publics grâce au réseau de villes portuaires et territoires ruraux qu'elle va fédérer. Participer dans cet objectif comme éditeur exclusif du label et des modèles Odyssea avec la réalisation des éditions grand public, des signalétiques, des cartes des itinéraires culturels et des Routes bleues nautiques et patrimoniales, des plateformes digitales des Destinations Bleues, les offres, produits, services, et des applications numériques, storytelling, innovations de numérisation et de médiation numérique des sites et des patrimoines.
7. Développer et promouvoir la coopération territoriale européenne et l'innovation dans les activités en relation avec l'objet de la Société en faveur de la croissance bleue et verte : le tourisme bleu durable, la plaisance, le nautisme, les activités nautiques, la pêche, l'œnotourisme, les activités liées aux secteurs agro-alimentaires, la viticulture, l'oléiculture et l'artisanat.
8. Constituer au sein du réseau des espaces d'échanges, de bonnes pratiques, de formation, de transmission, d'éducation, d'accès à la connaissance, notamment à destination des jeunes

populations, dans les domaines de la protection et valorisation du patrimoine et de l'environnement.

9. Créer, structurer, mettre en tourisme durable et labelliser des itinéraires Mer-Terre à partir d'escales et d'étapes identitaires « patrimoine phare ». Relier le long des voies historiques et modernes les cités portuaires entre elles mais aussi les cités portuaires avec les territoires intérieurs. Un moyen opérationnel capable de favoriser et valoriser la gestion intégrée des zones côtières et rurales, les parcs marins, parcs naturels et aires protégées. A ce titre, la société mènera des actions conjointes de sensibilisation environnementale ainsi que des actions axées sur la promotion de l'intégration et de la gestion rationnelle des territoires.
10. Créer et organiser des réseaux de coopération, développer des partenariats avec les autorités au niveau local, départemental, régional, national ainsi qu'avec les institutions européennes et internationales comme l'OMT, l'ONU...
11. Effectuer, de façon générale, toutes les opérations ayant pour but, direct ou indirect, de parfaire l'outil de développement économique et de coopération au service du réseau, promouvoir les offres et services qualifiés Odyssea®. Une organisation qui prend en compte à ce titre les chartes ODYSSEA mais aussi les conventions, recommandations et travaux du Conseil de l'Europe, de l'Unesco et de l'ICOMOS, du Plan bleu, de la démarche Ports Propres, des bonnes pratiques concernant la restauration, la protection et la valorisation du patrimoine, des paysages et l'aménagement éco-compatible du territoire.
12. Garantir et coordonner au nom de ses membres, partenaires institutionnels et bénéficiaires de chaque projet de coopération territoriale européenne, la réalisation et la cohérence des activités transnationales, assurer le suivi des actions, mesurer les impacts et résultats, le déploiement opérationnel de développement territorial durable Odyssea® à l'intérieur de l'Union européenne et avec les pays tiers avec lesquels la Société ou ses membres maintiennent des accords stratégiques.
13. Assister les territoires adhérents et candidats au label à mettre en œuvre les pôles territoriaux des modèles et marques Odyssea, dans le respect et en vertu des articles L. 2122-1 et R. 2122-3-3° du Code de la commande publique, disposant qu'un acheteur peut passer un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables lorsque les travaux, fournitures ou services ne peuvent être fournis que par un opérateur économique déterminé, en raison de l'existence de droits d'exclusivité, notamment de droits de propriété.
14. Participer aux appels d'offres des marchés publics, aux appels à candidature des programmes européens, mettre en commun des moyens de production mais aussi son expérience, assurer le suivi des projets, l'assistance technique pour la bonne gestion des projets et l'exécution des ordres de mission en lien avec l'objet social de la SCIC.
15. Poursuivre le co-développement en lien avec l'auteur sur le territoire européen, des marques, labels, produits, services, portail web, système d'information géographique et de géopositionnement interactif, du concept de développement territorial durable Odyssea®, en formalisant les outils d'exploitation (licence d'exploitation des marques, innovations, modèles...).
16. Assurer le rôle d'éditeur pour ses membres et Destinations Bleues : Réalisation d'une ligne éditoriale avec les « Guides des Routes Bleues® du Patrimoine », la collection de guides des Escales Odyssea, les applications de guidage et de services sur les Routes Bleues®, le portail de destination, de web Mag, du blog voyage « My Blue Experience® »..., ligne éditoriale réalisée par grandes Destinations Bleues engagées. C'est un objectif de meilleur référencement international et d'attractivité pour les clientèles au service des offres, services, produits des adhérents et des bénéficiaires de la marque et du label.

25.5. Le Comité scientifique Odyssea®

La présidente du Comité Scientifique Odyssea® est madame Danièle Küss. Elle est depuis quelques années une experte reconnue internationalement au sein des Itinéraires Culturels du Conseil de l'Europe. Danièle Küss possède une expérience de première importance en matière de relation internationale puisqu'elle a été Chef du Pôle Développement international du Tourisme au ministère des Affaires étrangères et du Développement international, Chargée des affaires internationales à la Sous-Direction du Tourisme du ministère de l'Économie. Danièle Küss est Expert en Tourisme international et Expert auprès du Conseil de l'Europe concernant les Itinéraires Culturels.

Les objectifs principaux que se fixe le Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du Patrimoine et de la Biodiversité :

Assister les territoires partenaires du label Odyssea® dans la réalisation de 2 objectifs portés par la Scic Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue :

- Inventer et tracer collectivement les nouvelles Routes Bleues® Européennes du Patrimoine des « Destinations Bleues d'Excellence® », comme « Escales Patrimoine Phare » du tourisme côtier, maritime et fluvial.
- Candidater pour inscrire au Patrimoine Mondial Immatériel de l'Unesco et labelliser auprès du Conseil de l'Europe notre histoire, culture et patrimoine maritimes, avec le grand thème d'itinéraire international multi-destination dans les océans et les mers européennes.

Cadre de référence de la constitution du Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du Patrimoine et de la Biodiversité

Les textes produits par le Conseil de l'Europe et son Institut Européen des Itinéraires Culturels (IEIC) et par la Fédération Française des Itinéraires Culturels Européens (FFICE) sont des éléments clés de la constitution du Comité Scientifique Odyssea®.

Ces textes soulignent l'importance des instances culturelles pour favoriser la création, le suivi et l'évaluation, ainsi que l'enrichissement et le développement des itinéraires culturels.

Leur travail s'ancre dans la recherche conduite autour du thème choisi et présuppose le partage des informations et des connaissances mais aussi une activité de coproduction de nouvelles connaissances entre équipes de recherche des régions et pays concernés.

La nature, le rôle et les responsabilités des comités culturels sont présentés comme devant être collaboratifs, interculturels et mutuellement bénéfiques, interdisciplinaires, créatifs et innovants. Ils ont pour référence les valeurs promues par les instances en charge des itinéraires culturels.

L'expression « réseaux de connaissances » est privilégiée dans ces textes de référence pour démontrer la plus-value d'une coopération entre diverses catégories de partenaires, universitaires, experts, chercheurs et autres professionnels hautement qualifiés.

Elle met aussi en exergue la richesse des ancrages géographiques des itinéraires, visant à articuler les dimensions locales, régionales, nationales et transnationales, dans le respect de la diversité des identités et des cultures.

Ces réseaux de connaissances pluridisciplinaires sont considérés comme les garants de la légitimité et de la pertinence des itinéraires culturels.

Composition de l'antenne régionale du Comité Scientifique Odyssea® Territoire de la Côte Ouest « Escale Patrimoine Phare de l'océan Indien »

Sans définir les personnes ressources du Comité Scientifique Odyssea®, ce dernier pourrait se composer de :

1. Spécialistes de l'histoire maritime de La Réunion et de l'océan Indien
2. Spécialistes du patrimoine matériel et immatériel maritime de La Réunion et de l'océan Indien
3. Historiens
4. Géographes
5. Économistes
6. ...

Le Comité Scientifique Odyssea®, une force propositionnelle

Le Comité Scientifique Odyssea® constitue une force propositionnelle. Il met à disposition ses compétences, connaissances et réseaux, pour contribuer à l'exploration du champ des possibles, afin d'identifier les pédagogues, sites, chercheurs susceptibles de construire et de développer un itinéraire culturel significatif et l'inscrire dans le réseau des itinéraires existants.

A ce titre, il contribue à ce que le réseau des « Routes Bleues® de l'Odysée » se développe sur l'ensemble des bassins de navigation, repérant les histoires et les sites emblématiques. Il constitue une ressource pour toutes les activités initiées par le réseau des « Routes Bleues® de l'Odysée », pouvant être sollicité ou prenant l'initiative d'émettre des suggestions.

Le mandat du Comité Scientifique Odyssea®

Le Comité Scientifique Odyssea® est le garant de la validité et de la légitimité culturelles des activités réalisées et constitue, pour ce faire, une ressource au service de la Scic Odyssea® et de ses membres et partenaires.

Le Comité Scientifique Odyssea® est, tout autant, à disposition des sites, des associations et des membres du réseau « Routes Bleues® de l'Odysée » pour faciliter la concrétisation de leurs manifestations et de leurs itinéraires. Assumant la responsabilité de la dimension culturelles des activités conduites dans le cadre du réseau « Routes Bleues® de l'Odysée », le Comité est consulté pour toute question culturelle et préavise les demandes d'admission, dans le respect des valeurs et critères des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe mais aussi des caractéristiques du réseau « Routes Bleues® de l'Odysée » et ses entités.

Les dimensions patrimoniales et culturelles des itinéraires sont consubstantielles aux responsabilités du Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du patrimoine maritime (pédagogique, historique, artistique, littéraire, architecturale, muséale, etc.). Pour ce faire, il examine les rapports d'activités du réseau « Routes Bleues® de l'Odysée » de chaque bassin de navigation et préavise les activités envisagées et priorités d'action du réseau des « Routes Bleues® de l'Odysée » du point de vue de leur pertinence culturelle.

Il contribue à l'expertise des activités culturelles (colloques, séminaires, publications) et peut servir de caution culturelle pour celles-ci. Il préavise les demandes d'adhésion et valide les contenus de connaissance autour d'un site, à partir d'outils méthodologiques et d'indicateurs explicites et objectivables, avalisés par la Scic Odyssea®. Il peut solliciter l'expertise de personnes extérieures susceptibles de l'éclairer dans ses décisions.

Il émet toute recommandation utile à ce propos, en référence aux valeurs et critères des documents de références des Itinéraires culturels européens. Il veille à prendre en compte l'évolution des critères de validation des itinéraires.

Il contribue à l'évaluation globale du réseau des « Routes Bleues® de l'Odysée ». Il assume une responsabilité dans la dynamisation des activités du réseau des « Routes Bleues® de l'Odysée » et de ses différents sites et itinéraires, contribuant à en accroître la reconnaissance, en privilégiant une approche novatrice du patrimoine culturel pédagogique.

Pour ce faire, il s'engage dans une réflexion permettant d'inscrire les activités planifiées annuellement, au gré des opportunités et circonstances, dans une programmation sur la longue durée, accompagnée d'une fonction de veille culturelle, prenant l'initiative d'organiser lui-même des débats culturels sur des questions vives relevant des itinéraires pédagogiques et d'en assurer une large visibilité.

Le Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du Patrimoine et de la Biodiversité établit les « réseaux de connaissances »

Le Comité Scientifique Odyssea® établit les « réseaux de connaissances ». Il a pour fonction de veiller à ce que l'ensemble des sites établissent des connexions culturelles, partagent leurs expertises et co-construisent des connaissances.

Dans une perspective résolument pluridisciplinaire, il s'assure que tous les protagonistes – universitaires, experts, chercheurs et autres partenaires qualifiés – collaborent pour ce faire.

Il se place à disposition de la Scic GE Odyssea® pour veiller aux synergies culturelles avec les autres Itinéraires culturels européens.

Il peut également servir d'interface entre différentes communautés et associations culturelles, comme d'autres entités susceptibles d'enrichir et de valoriser les réseaux de connaissances.

Il contribue à ce que des coopérations se développent sur l'ensemble des aires culturelles du continent européen, mettant en lumière les convergences et particularités.

Représentant les milieux culturels, il assume une responsabilité particulière auprès du public étudiant des universités et hautes écoles, pour que ceux-ci puissent être partie prenante du réseau des « Routes Bleues® de l'Odysée ».

Le Comité Scientifique Odyssea® prône une pratique éducative et citoyenne

Le Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du patrimoine maritime du réseau des Routes Bleues du Patrimoine et de la Biodiversité travaillera, par l'intermédiaire de son Comité Local, avec la population locale ainsi qu'avec les écoles, par la mise en place de projets pédagogiques.

Méthodologie de Travail :

Première phase

- Trouver des axes de lecture de l'océan Indien à travers des grandes étapes de l'histoire.
- Engager une discussion pluridisciplinaire pour structurer des coopérations culturelles à travers l'océan Indien, via les membres du Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du patrimoine maritime et les axes de lecture de l'océan Indien proposés.
- Rechercher des éléments communs dans les différents domaines à travers l'histoire (les histoires) de l'océan Indien (paysage, urbanisme et architecture, traditions et patrimoine immatériel...).

Deuxième phase

- Définir des parcours de lecture du patrimoine qui prévoient un changement du point de vue, de la perspective de la terre vers la mer à celle de la mer vers la terre. Ce nouveau point de vue permet de comprendre la géographie des lieux et la structure des systèmes territoriaux à travers l'histoire et de remettre en discussion le rôle actuel de la ville portuaire et son rôle dans le contexte géographique, social, sociologique, culturel, économique de l'océan Indien d'aujourd'hui.
- Sensibiliser les différents pays membres du projet Odyssea® à la réflexion commune et à l'échange de bonnes pratiques en particulier pour la mise en place des chartes, conventions, travaux sur le patrimoine maritime (par exemple, Charte UNES CO archéologie sous-marine). Ce travail en commun pourra donner aux membres du réseau une base d'outils et de méthodologies communes qui s'appuient et se fondent sur les principes exprimés dans les chartes internationales sur les sujets traités.

Troisième phase

- Des études de cas seront sélectionnées avec les porteurs de projets, afin de tester les méthodologies de travail proposées par le Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du patrimoine maritime à travers des rencontres sur le terrain avec les élus et les habitants.
- Le Comité Scientifique Odyssea® de valorisation du patrimoine maritime pourra travailler de manière plus approfondie en formant des commissions de travail sur de sujets plus ponctuels, afin de mieux définir les axes de narration et structurer le discours offert au voyageur.

DRAFT



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

Marie-Laure BOUTHILLON

Chargée de Mission Odyssea® Tourisme et Croissance Bleue
Direction générale des services techniques et développement durable

Mobil : + 33 6 92 70 89 73

Mail : marie-laure.bouthillon@tco.re



SCIC ODYSSEA® TOURISME DURABLE & CROISSANCE BLEUE

Philippe CALAMEL

Directeur Général

Scic Groupement Européen Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue

Mail : philippe.calamel@odyssea.eu

Mobil : +33 (0) 6 08 27 69 69

Sandrine MAZZIOTTA-BASTIEN

Chargée de Coordination et Communication

Scic Groupement Européen Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue

Mail : sandrine.mazziotta@odyssea.eu

Mobil : + 33 6 42 05 48 17

Judicaël CHASSEUIL

Chef de projet pour la Communauté d'Agglomération du Territoire de la Côte Ouest

Scic Groupement Européen Odyssea® Tourisme Durable et Croissance Bleue

Mail : judicael.chasseuil@odyssea.eu

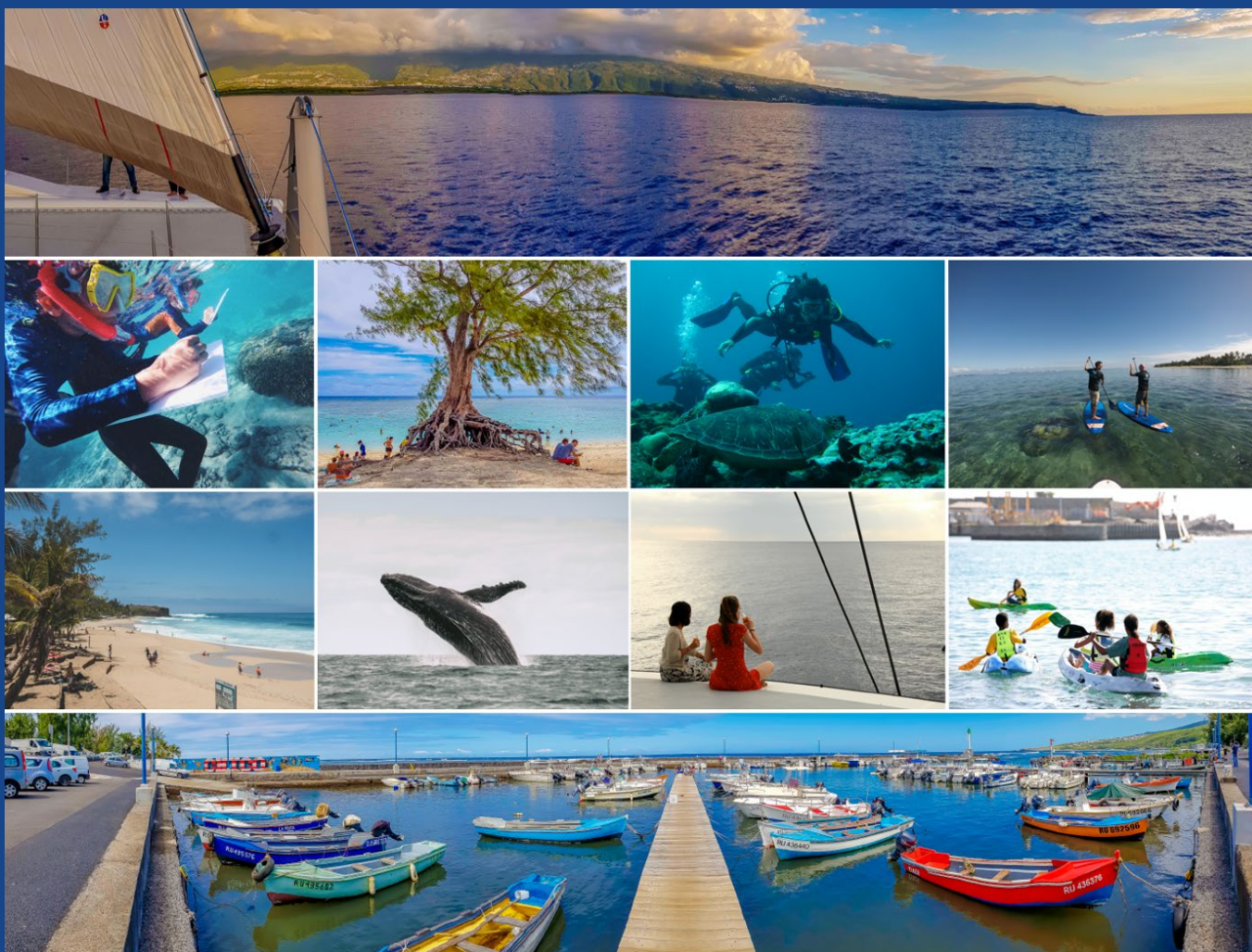
Mobil : +33 (0) 6 43 44 16 29



TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST

DESTINATIONS BLEUES D'EXCELLENCE®

ESCALE PATRIMOINE PHARE® DE L'OCEAN INDIEN



RESEAU EUROPEEN

ODYSSEA®

TOURISME DURABLE ET CROISSANCE BLEUE
AUTOUR DES MERS, RIVAGES ET VILLES-PORTS